

Sommaire

INTRODUCTION : Le projet des Rives de Saône

- ▶ Les Rives de Saône en chiffres..... p.3
- ▶ Le site..... p.4
- ▶ Un projet patrimonial à triple enjeu..... p.5
 - ▶ Entretien avec Fabienne Cresci..... p.10
- ▶ Un programme d'art public intégré..... p.13
 - ▶ Entretien avec Jérôme Sans, directeur artistique..... p.15
- ▶ Le calendrier / Les grandes étapes..... p.18
- ▶ Et après..... p.19

PARTIE 1 : 8 séquences pour un river-movie sur la Saône

- ▶ **Les Rives de Saône urbaines**
 - ▶ La promenade du défilé de la Saône..... p.21
 - ▶ L'aménagement urbain et paysager..... p.22
 - ▶ Environnement et biodiversité..... p.23
 - ▶ Recréer des milieux naturels au cœur de l'urbain
 - ▶ Préserver les milieux naturels aquatiques
 - ▶ Préserver l'avifaune
 - ▶ Des interventions ciblées par zone
 - ▶ Les interventions artistiques..... p.24
- ▶ **Le débouché de la passerelle du Palais de justice**..... p.27
 - ▶ L'aménagement urbain et paysager..... p.27
 - ▶ L'intervention artistique..... p.29
- ▶ **Le bas-port Gillet**..... p.30
 - ▶ L'aménagement urbain et paysager..... p.31
 - ▶ Environnement et biodiversité..... p.32
 - ▶ Ducs d'Albe et jardin aquatique
 - ▶ Favoriser l'implantation de milieux naturels urbains
 - ▶ Les interventions artistiques..... p.33
- ▶ **Une transition entre ville et nature**
 - ▶ Le chemin nature..... p.36
 - ▶ L'aménagement urbain et paysager..... p.37
 - ▶ Environnement et biodiversité..... p.38
 - ▶ ingénierie de génie végétal
 - ▶ Permettre la réappropriation de la faune et de la flore
 - ▶ Des interventions ciblées par zones
 - ▶ L'intervention artistique..... p.40
- ▶ **Les rives "naturelles" de la Saône**
 - ▶ L'ancienne écluse de Caluire..... p.43
 - ▶ L'aménagement urbain et paysage..... p.44
 - ▶ Environnement et biodiversité..... p.45

▶ Concevoir un corridor écologique durable	
▶ Le reconquête par la faune	
▶ Préserver les milieux naturels aquatiques	
▶ Des interventions ciblées par zone	
▶ L'intervention artistique.....	p.46
▶ Promenade de Fontaines-sur-Saône.....	p.48
▶ L'aménagement urbain et paysage.....	p.49
▶ Environnement et biodiversité.....	p.50
▶ Redonner de la naturalité	
▶ Protéger la faune	
▶ Des interventions spécifiques en génie végétal	
▶ Des interventions ciblées par zone	
▶ Les interventions artistiques.....	p.51
▶ Promenade des Guinguettes de Rochetaillée-sur-Saône.....	p.54
▶ L'aménagement urbain et paysager.....	p.55
▶ Environnement et biodiversité.....	p.56
▶ Préserver la biodiversité	
▶ Des interventions ciblées par zone	
▶ respecter le milieu naturel	
▶ L'intervention artistique.....	p.58
▶ Séquence urbaine à venir	
L'espace Kitchener-Marchand et bas-port Rambaud.....	p.61

PARTIE 2 : Le Pavillon Rives de Saône

▶ La rencontre entre l'art, l'architecture et l'environnement urbain...	p.64
▶ Un chantier inédit.....	p.67
▶ Un lieu d'information et de communication.....	p.68
▶ Le Pavillon Rives de Saône en chiffres.....	p.68

PARTIE 3 : Les acteurs du projet

▶ Les intervenants.....	p.69
▶ Biographies.....	p.71
▶ Les partenaires et mécènes.....	p.78

PARTIE 4 : Lyon, la Saône et l'art

▶ La Saône.....	p.92
▶ Lyon, territoire d'art contemporain.....	p.93
▶ La 12 ^e Biennale de Lyon.....	p.94
▶ 8 ^e art.....	p.96

ANNEXE

▶ Crédits photos.....	p.97
-----------------------	------

▶▶ **Les Rives de Saône en chiffres** (2013 - 2015)

15 KM DE PROMENADE PIÉTONNE

7 SÉQUENCES AMÉNAGÉES (**1** SÉQUENCE EN COURS D'AMÉNAGEMENT)

▶ **Les équipes**

8 équipes de concepteurs

248 entreprises

1 directeur artistique

13 artistes - **23** œuvres

▶ **Palette végétale**

100 espèces d'arbustes, vivaces et graminées plantées pour végétaliser la promenade.

Par famille de végétaux :

- **446** arbres tiges
- **25 993** arbustes
- **59 544** graminées
- **402** grimpantes
- **30 508** héliophytes et hydrophytes
- **39 150** m² d'enherbements

▶ **Valorisation des usages nautiques**

1 halte fluviale créée

3 haltes fluviales réhabilitées

▶ **Pavillon des Rives de Saône**

Près de **50 000** personnes accueillies en un an

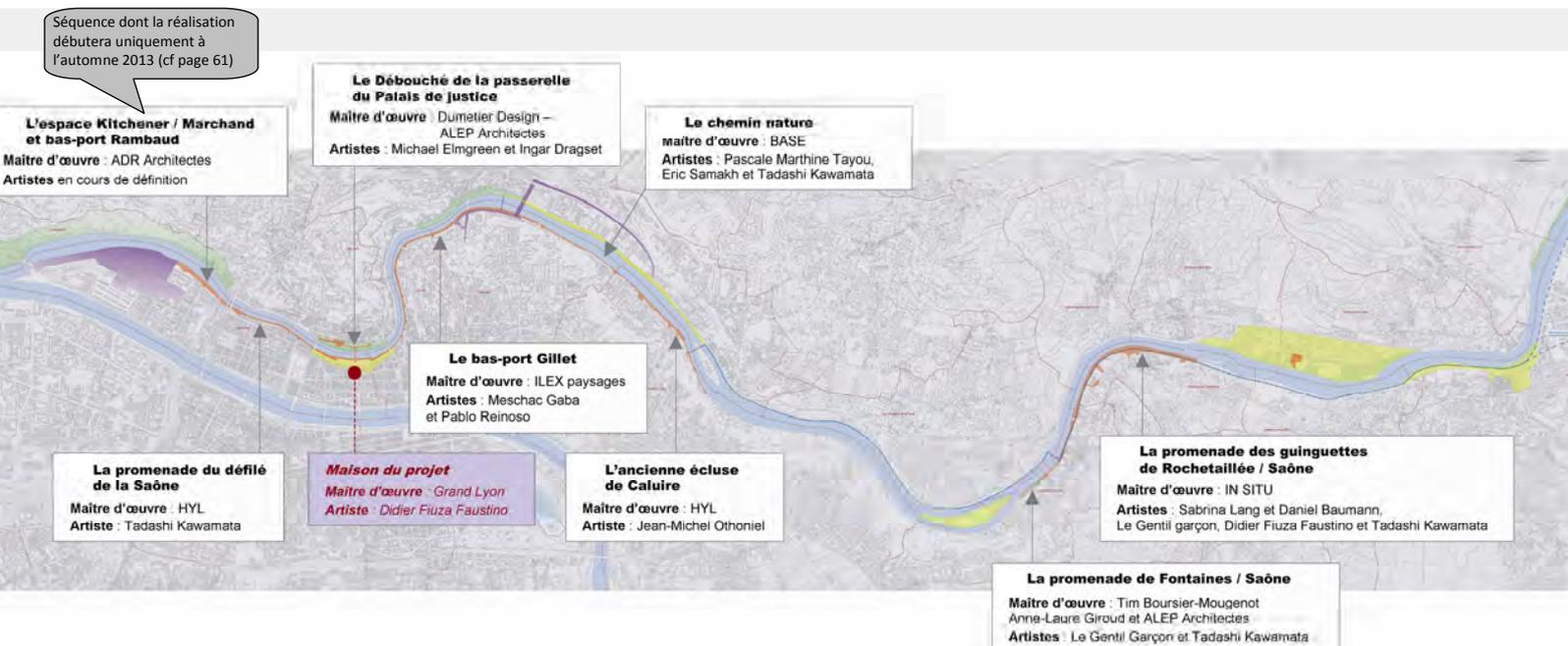
▶ **A terme, un River Movie sur :**

50 KM DE RIVES, DU VAL DE SAÔNE À LA CONFLUENCE

8 SÉQUENCES

14 COMMUNES dont **5** ARRONDISSEMENTS DE LYON

►► **Projet des Rives de Saône / Le site**



Le projet des Rives de Saône se déroule sur 50 km, soit 25 kilomètres sur chacune des rives, de la pointe de la Confluence au Sud, jusqu'au Val de Saône plus au Nord.

Ces 50 km sont décomposés en différentes séquences d'aménagement, intégrant pour certaines, des interventions artistiques.

7 premières séquences ont été menées de concert par les aménageurs, paysagistes, architectes, artistes... pour être livrées début septembre et ainsi conserver la cohérence globale du projet directeur. La réalisation de la 8^e séquence vient d'être lancée dans le quartier de Lyon Confluence et sera terminée en 2015.

D'autres sites ont été identifiés pour poursuivre ce mouvement de réappropriation des Rives de Saône dans les prochaines années. Ces sites prolongeront le scénario actuel : le quai de l'industrie à Vaise (9^e arrondissement de Lyon), la loupe d'Albigny sur Saône-Couzon au Mont d'Or, les marches de Neuville-sur-Saône, ou encore le nouveau parking Saint Antoine et les terrasses de la Presqu'île à Lyon 1^{er} et 2^e arrondissement...

►► Un projet patrimonial à triple enjeu : urbanistique, environnemental et artistique

Depuis une dizaine d'années, Lyon renoue avec son environnement fluvial et plus globalement son paysage. Le projet « Rives de Saône » s'inscrit dans la démarche de reconquête des fleuves déjà matérialisée par l'aménagement des Berges du Rhône. Cette coulée piétonne finalisée en 2007 a relié, sur la rive gauche, le parc de la Tête d'or au parc de Gerland sur six kilomètres.

De l'autre côté de la presqu'île, en remontant vers le nord, le long de la Saône se joue une tout autre histoire... tout d'abord parce que la Saône est plus ombrageuse et sauvage que le Rhône majestueux. **Ensuite parce que fabriquer la ville, c'est d'abord la regarder, la comprendre et ne jamais dupliquer. Révéler l'essence même d'un site.**

En écho à l'âme même de la rivière, c'est donc à une relation douce, tranquille et intime avec la Saône¹ que seront conviés les visiteurs. Un paradis perdu puis retrouvé grâce à une approche pluridisciplinaire de l'aménagement dont une partie se déroule au cœur même du site classé patrimoine mondial de l'Unesco.

Le projet associe en effet pour chacune des séquences des couples de concepteurs urbanistes, architectes et paysagistes et des artistes, unis dès l'origine du projet dans un dialogue constant. Selon Gérard Collomb, « *C'est pour être dans la plus grande adéquation possible aux sites que je voulais que les couples concepteurs et artistes soient choisis ensemble dès le début et s'imprègnent des lieux. Il ne s'agit en aucun cas de plaquer ici ou là une œuvre mais d'une vraie insertion dans un cadre.* »

Recréer le lien avec la rivière

Le cœur du projet Rives de Saône est de recréer des liens entre la rivière, les hommes et les quartiers qui se sont, au gré de l'histoire et de crues parfois importantes, éloignés de ses rives. Au rythme apaisé de la marche à pied ou à vélo, le cheminement propose des séquences végétales et urbaines valorisant le patrimoine local.

Deux mots caractérisent le projet : révéler et reconnecter. À travers des opérations d'aménagements, l'introduction de nouveaux espaces et de nouveaux usages, la Saône est reconquise au profit de tous, remise en valeur sous toutes ses facettes. Elle renoue ainsi avec les quartiers et villages qu'elle traverse, et avec leurs habitants.

Les Rives de Saône, c'est une grande richesse de liens avec la rivière, tissés à travers plusieurs lignes directrices en suivant le cours de l'eau. D'abord valoriser les sites naturels et leur biodiversité, tout en préservant un patrimoine écologique exceptionnel. D'où le rôle du projet comme révélateur des usages de la rivière et de ses rives : pêche à la ligne, aviron, haltes fluviales, promenade.

En parallèle le projet met également en valeur les patrimoines bâti, historique, industriel, culturel... qui participent de la mémoire de la rivière tout en aménageant de nouveaux espaces publics pour tous dont les œuvres d'art font partie intégrante, car la ville se fabrique en permanence et tisse des liens entre passé et présent, entre terre et eau. Enfin il s'agit bien de favoriser l'accès à la rivière en créant des liaisons entre la promenade basse et les quartiers, les parcours de randonnée...

¹ Cf PARTIE 4 - La Saône

L'ambition environnementale

Tous les sites du projet Rives de Saône sont situés en zones inondables ; en dépit de sa placidité, la Saône n'en demeure pas moins une rivière sauvage dont les crues sont légendaires. Cela implique une certaine humilité devant ses débordements !

L'ambition du projet Rives de Saône est de **s'insinuer avec intelligence dans le paysage et un écosystème et non pas de les transformer radicalement**. Le patrimoine végétal exceptionnel de la Saône est une caractéristique majeure que le projet Rives de Saône entend mettre en valeur. Il poursuit le mouvement de reconquête et de valorisation des fleuves et de leurs usages, initié avec le canal de Jonage et le projet de l'Anneau bleu, ou encore avec la réalisation des Berges du Rhône.

La création d'un véritable fil vert le long de la rive gauche de la Saône jusqu'aux jardins de la Confluence offrira aux visiteurs **une promenade végétalisée au plus près de l'eau, un espace de découverte de l'environnement**.

Dans un premier temps, les visiteurs seront invités à découvrir le long d'un cheminement de 15 km, un patrimoine naturel exceptionnel, valorisé par une démarche respectueuse et préservant le milieu existant.

Par une intervention paysagère mesurée, c'est toute la richesse et les visages de la Saône qui seront ainsi révélés. La nature, axe principal de cet aménagement, a fait l'objet d'un diagnostic écologique afin de mettre en avant les richesses faunistiques et floristiques, et permettre ainsi la préservation de la biodiversité des berges de la rivière.

L'ambition environnementale du projet Rives de Saône s'exprimera de trois façons principales :

- **le renforcement des rives** (très soumises à l'érosion dans les parties naturelles) **et de la végétation**, avec notamment la réintroduction de végétaux endémiques de la Saône ; s'y ajoute une démarche d'entretien raisonné, permettant un meilleur développement des espaces naturels en plein cœur de la cité.
- **le développement de la faune et de la flore**, dont certaines espèces sont protégées, par le confortement des espaces naturels, la végétalisation des rives minérales et la continuité du corridor écologique.
- **la végétalisation des rives** dans les parties les plus urbaines : création de jardins aquatiques et d'anses vertes, implantation d'un cordon végétal le long de la promenade, création de prairies aux endroits les plus larges...

► Protéger la faune

Différentes espèces protégées vivent sur le territoire des Rives de Saône. Elles font l'objet d'un statut de protection nationale. Des inventaires ont été réalisés en amont des travaux, afin de savoir où elles se trouvaient le long de la promenade aménagée.

Les espèces nicheuses présentes sont peu exigeantes vis-à-vis des caractéristiques de leur habitat. Parmi celle-ci, on peut signaler le pinson des arbres, le chardonneret élégant, la mésange charbonnière, le merle noir ou le rouge-gorge.

Des espèces de passage pourront trouver sur leur site des éléments qui satisfont, à certaines saisons, une partie de leurs exigences écologiques. C'est le cas du héron cendré, de la bergeronnette des ruisseaux, des cormorans, des mouettes et des cygnes tuberculés. Ces quelques espèces, qui contribuent à diversifier la faune ont été prise en compte dans le cadre du réaménagement afin de maintenir et favoriser leur passage.

Pour protéger les castors qui ont élu domicile aux alentours de l'Île Roy, des placettes de nourrissage ont été implantées en plusieurs endroits, sur les secteurs des rives où poussent les saules – l'essence préférées des castor-. Par ailleurs, la conservation des espèces végétales appétentes favorise le maintien du Castor. Un suivi sera effectué trois fois par an pour s'assurer de leur utilisation.

Le projet d'aménagement des Rives de Saône a porté une attention particulière à ces espèces, notamment pendant le chantier afin de les perturber le moins possible : mise en place de refuges et gîtes, de nichoirs, de placettes de nourrissage, protection des arbres où elles se réfugient, etc.

Des précautions ont également été prises lors de la mise en lumière du site afin de ne pas perturber le comportement de la faune et ne pas provoquer son déplacement.

► Protéger la flore

Cinq espèces floristiques présentes sur les rives font l'objet d'un statut de protection régionale : l'inule britannique, le séneçon des marais, la renoncule scélérate, la grande naïade, le rubanier émergé.

Pour ces espèces remarquables, les espaces naturels les plus sensibles ont été protégés. Des mesures de sauvegarde ont été mises en place, et des traitements particuliers ont été appliqués afin de tenter de limiter les espèces exotiques envahissantes qui menacent l'écosystème naturel comme la renouée du Japon ou l'érable Négundo, que le projet va tenter d'éliminer.

Ces mesures répondent à l'objectif de préservation de la biodiversité, il s'agit de transplanter un certain nombre de plants, selon plusieurs phases et sous le contrôle d'experts. Elles concernent deux espèces protégées : le séneçon des marais et l'inule britannique.

Après un prélèvement d'environ 500 pieds, ils ont été ensuite stockés en pépinière ou à proximité de leur site naturel, puis réimplantés sur le site pour garantir une cohérence écologique et géographique. Un suivi post-chantier permettra de s'assurer du bon développement de ces plants grâce à certains indicateurs. Ce suivi se déroulera sur dix ans.

Pour les nouvelles plantations, les équipes de concepteurs ont défini une palette végétale commune et choisi des espèces exclusivement originaires de la Saône et adaptées aux crues régulières de la rivière.

Un travail a été mené avec le Conservatoire botanique national du Massif Central et le Jardin Botanique de la Ville de Lyon pour définir le choix des espèces.

Pour que l'ensemble de la promenade s'inscrive dans une continuité et que les transitions entre les séquences ne créent pas de ruptures dans le paysage, les concepteurs ont aussi veillé à la cohérence des grands principes de végétalisation des rives et des bas-ports.

La trame haute sera constituée d'une dizaine d'espèces d'arbres à tiges, en lien avec les espèces existantes du bord de la Saône : des arbres aux feuilles larges, comme le frêne, sur

les quais hauts ; des arbres à petites feuilles (saules, peupliers, ormes, aulnes, etc.) sur les bas-ports et rives.

Environ cent espèces d'arbustes, vivaces et graminées ont été retenues pour végétaliser la promenade. Les essences évoluent au gré des saisons, conservant une qualité paysagère permanente : les espaces restent ainsi attractifs toute l'année, même en période de crue.

Des espèces grimpantes ont été également choisies pour apporter une plus grande qualité paysagère aux murs qui longent la promenade.

► Des entreprises impliquées

Le respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité représentent des enjeux particulièrement importants dans le projet des Rives de Saône. Ils ont été l'objet d'un soin attentif avant et après l'aménagement, mais aussi pendant les travaux de Rives de Saône.

Le Grand Lyon a fait appel à des expertises extérieures pour que les mesures et protocoles scientifiques associés à ces enjeux soient correctement appliqués : un bureau d'études spécialisé pour élaborer les protocoles et accompagner les entreprises.

Chaque entreprise a dû s'engager à la prendre en compte à travers un calendrier adapté, des moyens et des méthodes d'intervention qui limitent les impacts sur le milieu naturel.

Pour accompagner les entreprises dans le respect de ces objectifs environnementaux et l'application des mesures, un temps de formation a été délivré avant le démarrage des travaux à l'ensemble des personnels intervenant sur les chantiers, soit auprès d'environ 180 entreprises.

Différents objectifs ont été fixés aux entreprises :

- Limiter l'emprise du chantier sur les milieux naturels,
- Respecter les espaces balisés afin d'empêcher la dégradation des zones naturelles qui hébergent des espèces protégées,
- Signaler toute découverte d'animaux,
- Respecter le protocole élaboré avec le Conservatoire botanique national du Massif Central pour lutter contre la prolifération des espèces végétales exotiques envahissantes.

Les itinéraires de découverte

Le Projet Nature porté par le Grand Lyon, a d'ores et déjà permis de réaliser des parcours de découverte. Il s'agit donc de continuer ce type d'interventions, afin de permettre le cheminement naturel sur les rives, de préserver les sites des usages inappropriés comme le stationnement sauvage, de les faire découvrir à travers des actions pédagogiques de sensibilisation à l'environnement à la faune et à la flore.

A moyen et long terme, **quatre sites ont d'ores et déjà été identifiés en rive droite** : la halte fluviale de Curis-au-Mont-d'Or, le chemin des Castors à Collonges-au-Mont-d'Or, la promenade de Couzon-au-Mont-d'Or et le tènement du Moulin Rouge à Albigny-sur-Saône.

Un projet sous le signe des déplacements doux

La dimension intime et tranquille qui caractérise le projet des Rives de Saône s'exprime notamment par la création d'un cheminement piéton continu qui privilégie la marche à pied.

C'est principalement à pied, à proximité immédiate du bord de l'eau, que se révéleront les découvertes du parcours. En ville, ces promenades permettront de se retirer un instant de l'activité urbaine forte. Les sentiers de randonnée seront reliés à ce cheminement et les cyclistes pourront, quant à eux, emprunter des pistes cyclables qui leur seront dédiées, le plus souvent en quai haut. Selon les sites, elles seront aménagées en rive droite et gauche en surplomb de la promenade, en cohérence avec le Plan Modes Doux du Grand Lyon. In fine, l'itinéraire cyclable permettra de relier la Confluence à Neuville-sur-Saône presque sans avoir à poser le pied à terre.

La création de nouveaux espaces

Le projet Rives de Saône crée de nouveaux lieux destinés aux usages et festivités au plus près de l'eau. Il s'agit, outre les secteurs urbains (Place du port de Neuville, bas port Gillet...) et leurs jardins, des terrasses et de la place de la Rochette, du nouvel espace public au droit de l'ancienne écluse de Caluire et Cuire, du nouvel amphithéâtre à Fontaines sur Saône ou encore des plages vertes à Rochetaillée sur Saône.

Un River Movie sur 50 km de rives

Le projet des Rives de Saône déroulera à terme un **River Movie de** 50 kms, soit 25 kilomètres prévus sur chacune des rives, conduisant le promeneur sur 14 communes et 5 arrondissements de Lyon.

A l'issue de cette première étape de travaux, 11 km de rives, de la Confluence à l'île Barbe, et 4 km dans le Val de Saône, ont été aménagées. Un des objectifs majeurs du projet est de préserver l'environnement et de conforter la biodiversité en étirant la végétation des secteurs naturels, du Val de Saône jusqu'au cœur de l'agglomération, afin de réintroduire la nature en ville.

Contrairement aux Berges du Rhône, qui présentent une architecture homogène, dont l'aménagement tissant l'eau, la flore et le minéral, permet d'admirer l'alignement monumental de la presqu'île, les Rives de Saône, modelées par une rivière tantôt tranquille, tantôt en crue offrent un panorama contrasté très surprenant.

Ensemble, architectes, paysagistes et artistes révèlent la rivière. Au fil des aménagements et des œuvres, ils réalisent une promenade alliant patrimoine naturel, historique et culturel, mettant en valeur et développant les usages liés à la Saône et à ses rives : promenade à pied ou à vélo sur les quais, nouveaux points de vue, contemplation et immersion dans la nature. Sur 15km, le long de la rivière, le cheminement a été imaginé pour s'insérer au mieux dans l'espace naturel. Les équipes de concepteurs ont répondu aux grands objectifs du projet : conforter et replacer la nature au cœur des rives, végétaliser les bas-ports et renaturer les rives, développer la faune et la flore, assurer la continuité écologique.

►► Entretien avec Fabienne Cresci, Directrice de la Délégation Générale au développement urbain

Quels ont été les principaux objectifs du projet Rives de Saône ?

Ce projet s'inscrit dans la démarche de reconquête des fleuves amorcée par le Grand Lyon en 2002 avec le réaménagement des berges du Rhône.

La Saône est intimement liée à l'histoire de notre agglomération, elle représente un magnifique patrimoine paysager et une réserve de biodiversité exceptionnelle. Pendant des siècles, elle a été au cœur de la vie des habitants du Val de Saône, mais avec le temps et l'évolution des usages les relations aux fleuves se sont distendues. L'étude de cadrage réalisée par l'Agence d'urbanisme et le Grand Lyon en amont du projet a montré tous les bénéfices que pouvait apporter à ce territoire la requalification des bords de la rivière. Les Rives de Saône redeviendront sur les 25 km de linéaire du projet (14 communes et 5 arrondissements) et seront ainsi des lieux de loisirs et de récréation privilégiés, qui offriront aux Grands Lyonnais et aux visiteurs des promenades à la fois naturelles et urbaines.

L'objectif du projet qui se réalise aujourd'hui est de permettre aux Grands Lyonnais de renouer avec la Saône et de redécouvrir toute sa richesse. La beauté de ses paysages d'abord, le développement des usages autour de la rivière (promenades à pied, à vélo, sports nautiques) et les interventions artistiques, conçues en adéquation avec chacun des sites, vont permettre de mettre en valeur ces espaces intimes et sauvages.

La diversité de la faune et de la flore ensuite : celle-ci sera préservée et même restaurée là où elle avait disparu, dans les parties les plus urbaines du parcours.

Mais aussi le patrimoine architectural et urbain des rives de Saône, puisque la rivière traverse la zone classée au patrimoine mondial de l'UNESCO mais aussi bien d'autres sites moins connus, que cet aménagement va permettre de révéler.

Comment avez-vous fait travailler ensemble des concepteurs et des artistes ?

Sur un projet d'une telle ampleur, c'est une démarche inédite et c'est ce qui fait la particularité du projet : « jumeler » une vaste opération d'aménagement à l'un des plus importants programmes d'art public en Europe (23 œuvres, 13 artistes), c'est un enjeu passionnant.

La décision prise d'emblée d'une intégration de l'art public dans le projet d'aménagement nous a conduits à adapter notre ingénierie traditionnelle. Nous avons établi une méthodologie nouvelle, basée sur une conduite d'opération globale du projet et un travail étroit entre l'équipe de direction artistique, les artistes, les maîtres d'œuvre et le maître d'ouvrage

8 équipes de concepteurs composées de différents spécialistes (architectes/paysagistes, éclairagistes, ingénieurs en voiries et réseaux, en hydraulique, en ouvrages d'art et spécialistes en génie végétal) ont travaillé ensemble et avec les artistes à la construction du projet. Chacun a pensé la conception des différentes séquences en mettant en valeur l'identité, les richesses et particularités des sites, tout en construisant un projet global et cohérent.

Quelle importance avez-vous donné à l'environnement sur ce projet ?

Le caractère unique du site se caractérise par des points de vue démultipliés sur les perspectives et méandres de la Saône.

La préservation du patrimoine naturel a été un fil directeur du projet, l'enjeu étant de créer un cheminement continu et de nouveaux usages sur les rives, tout en protégeant l'exceptionnelle biodiversité des sites.

Le Grand Lyon s'est entouré de spécialistes de la protection de l'environnement (Conservatoire botanique national du Massif Central, Jardin botanique et pépinières de la Ville de Lyon, FRAPNA, Arthropologia, bureaux d'études spécialisés...) et a mis en place, en amont et pendant la réalisation des travaux, de nombreuses mesures de sauvegarde,

C'est ainsi par exemple, que des placettes de nourrissage pour les castors ont été construites sur la rive droite de la rivière, ou encore, que différents nichoirs ont été implantés tout au long du parcours. Des spécialistes en génie végétal sont intervenus au sein des équipes de maîtrise d'œuvre afin de respecter les spécificités des zones naturelles. Les aménagements au plus près de l'eau ont été réalisés dans le respect de l'équilibre naturel : ainsi les nouvelles anses de galets, qui favoriseront l'épanouissement de certaines espèces comme les odonates (variété de libellules). Dans d'autres cas, un passage par le quai a parfois été privilégié afin de ne pas perturber l'environnement.

Enfin, le projet a permis de développer la végétation et de retrouver une continuité végétale tout au long du parcours, notamment dans les parties urbaines très minérales, grâce à la création de jardins le long des murs de quai et dans le lit même de la Saône.

Vous avez également cherché à mettre en avant le patrimoine historique

En effet, le projet des Rives de Saône permet de valoriser les patrimoines bâtis, historiques, industriels et culturels qui se succèdent en front de quai et dans les quartiers. En centre ville, la rivière longe un environnement d'une exceptionnelle richesse patrimoniale, dont certains des monuments historiques les plus emblématiques de la cité lyonnaise, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le parcours des Rives de Saône ménagera de multiples points de vue sur ces joyaux architecturaux ; les œuvres d'art dialogueront également avec eux et contribueront à en révéler la beauté.

Les nouveaux aménagements permettront également de découvrir tout au long du parcours un patrimoine historique oublié ou méconnu, que nous nous sommes attachés à préserver et à révéler au plus grand nombre : Halte fluviale de Caluire et Cuire, Maison Rivette à Caluire et Cuire, Maisons Tony Garnier découvertes sur la rive droite de la Saône, château de Rochetaillée...

A quelles difficultés le projet s'est-il confronté lors de la réalisation des travaux ?

Il faut déjà mesurer l'ampleur du chantier : 44 marchés attribués pour traiter le projet sur ses 8 séquences.

Ensuite, la multitude des intervenants extérieurs qui rendent la coordination du projet plus complexe : Voies Navigables de France, Ville de Lyon, communes, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Direction départementale des territoires, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service départemental d'incendie et de secours ... Il a aussi été essentiel de se coordonner avec les différentes politiques publiques concomitantes sur le territoire de la Saône : navettes fluviales, activités sportives, plan fleuves...

Nous avons également été amenés à gérer les dossiers réglementaires pointus, comme un dossier loi sur l'eau et des études d'impacts, les enquêtes publiques ou encore les dossiers de dérogation à l'interdiction de destruction et de perturbation d'espèces faunistiques et floristiques.

Enfin, il a été nécessaire de prendre en compte toutes les mesures en faveur de la protection de la faune et de la flore dans l'élaboration du projet et pendant les phases travaux. C'est pourquoi de larges zones, ont été préservées de toute intervention humaine.

Les travaux ont également été confrontés aux aléas climatiques avec des crues importantes entre les mois d'octobre 2012 et mai 2013 (120 jours) pour 40 jours en moyenne sur une même période.

►► Un programme d'art public intégré

Élaborés en concertation avec les divers maîtres d'œuvre et paysagistes, et pensés en relation avec l'histoire, la poésie et la typologie de chaque site, les projets d'art public retenus dans le cadre de la première tranche d'aménagement des Rives de Saône rythment le parcours au fil de l'eau et des séquences identifiées. Placée en des points stratégiques, **chaque réalisation introduit de la surprise au détour d'un escalier, d'un pont, d'un chemin, afin de convier le promeneur à des expériences sensorielles et intellectuelles, aussi diverses que l'est la création contemporaine sous toutes ses formes.**

UN FIL ROUGE CONFIE À TADASHI KAWAMATA



Un fil rouge artistique a été confié à l'artiste japonais Tadashi Kawamata. 6 œuvres de l'artiste ponctueront ainsi le parcours Rives de Saône. Cette présence récurrente, crée un lien, une trame narrative, entre les différents sites selon l'approche directrice qu'il a lui-même défini « Marcher, Toucher, Voir ».

Matériau de prédilection de l'artiste, le bois est la matière première de chacune de ses œuvres. Matière vivante et changeante en fonction des heures, des saisons, des couleurs, des textures... «*Témoin du temps qui passe, le bois va vieillir, résister aux assauts de la Saône... à l'image de l'Homme* », précise l'artiste.

L'artiste japonais Tadashi Kawamata déroule un fil rouge artistique avec trois expériences sensorielles disséminées tout au long du parcours proposant un lien à la rivière :

- **Walk** (Marcher) : des liaisons en pente douce destinées à la marche.
- **Touch** (Toucher) : des éléments (comme des plages, des pontons) où le promeneur pourra se reposer.
- **View** (Voir) : des points de vue réels ou imaginaires sous la forme d'une tourelle, d'un belvédère ou d'une cabane.

« Il y a une atmosphère vraiment spécifique aux bords des quais. Ces trois expériences Walk, Touch, View (Marcher, Toucher, Voir), sont pour moi la manière la plus simple d'expérimenter un site. La plus authentique aussi ».

Tadashi Kawamata

Des workshop participatifs

Habillage des structures des œuvres, familiarisation au travail du bois et atelier de mise en œuvre créative avec l'artiste.... la participation du public est une des composantes fortes des œuvres de Tadashi Kawamata. Il a ainsi invité des étudiants de l'école des Beaux-Arts de Lyon et des jeunes en insertion à participer à la construction de 3 de ses 6 œuvres :

- « La terrasse » du chemin nature
- « Le balcon » sur la promenade du défilé de la Saône
- « La Tour Belvédère » sur la promenade de Fontaines-sur-Saône

L'art public de rives de Saône : une Invitation ...

... à la flânerie. La plage de bois, les passerelles entrecroisées, le belvédère de Tadashi Kawamata invitent à flâner, à s'allonger au bord de l'eau, et à oublier un temps l'agitation citadine face aux sites majestueux du Vieux Lyon et de la colline de Fourvière.

... au mystère. Rive droite, la sculpture en poudre de marbre des scandinaves Elmgreen & Dragset bouscule quelque peu l'ordre hiératique de la colonnade de l'ancien Palais de justice par son caractère énigmatique et irrationnel : elle arrête dans sa course le passant pressé au débouché de la passerelle.

... au voyage. Plus loin, sur le bas-port du quai Gillet, le même promeneur a la possibilité de voyager mentalement avec les jeux de marelle ornés de blasons de Meschac Gaba. Quant aux sculptures baroques de Pablo Reinoso, qui évoquent tout à la fois les fils des métiers à tisser lyonnais, les cordages du chemin de halage et l'obstination de lianes vivaces à se frayer un chemin dans un environnement urbain, elles emmènent le spectateur des quais de Saône aux forêts d'Amérique du Sud.

... à la nature. L'immersion dans la nature se concrétise véritablement sur le site du Chemin nature. La nuit, les lucioles aquatiques d'Erik Samakh s'illuminent, tandis que les rochers à crue du même artiste s'animent avec les débordements de la rivière. Sur le long mur du bas-port, les peintures et les masques-passeports de Pascale Marthine Tayou sont comme les vestiges archéologiques d'une civilisation depuis longtemps engloutie par la végétation, et que l'on découvre au détour d'un sentier perdu.

.. à la féerie. Cet effet de surprise joue à plein au niveau de l'ancienne écluse de Caluire et du chevet de l'île Barbe, où Jean-Michel Othoniel réactive l'imaginaire des contes et de la féerie. Quelle princesse géante a bien pu accrocher ses perles chatoyantes (Othoniel) avant de se baigner dans la rivière ? On connaît le passé druidique de l'île Barbe, et il paraîtrait que des elfes y vivent encore.

... au jeu. Cette dimension enfantine est encore accentuée à la hauteur de Fontaines-sur-Saône, où Le Gentil Garçon engage le randonneur à jouer à inverser le monde, à passer de l'autre côté du miroir : ici, les poissons se réfugient dans les arbres, les cheminées des usines, en écho à celles qui se tiennent sur l'autre rive, percent la surface de l'eau, signe qu'une Atlantide industrielle et lilliputienne s'est développée devant la berge, parmi les herbiers. L'artiste convie aussi à des jeux plus scientifiques : d'étranges souches et des nœuds accrochés comme des tableaux sont autant d'énigmes à décrypter ; ils racontent des histoires de marins et de labyrinthes.

... à la contemplation. Parvenu au site des guinguettes de Rochetaillée, qui marque le terme de ce premier voyage en bord de Saône, le visiteur éprouve sans doute le besoin d'une pause. Il peut ainsi s'élever au-dessus de la rivière et vers les nuages en empruntant l'Escalier de Lang/Bauman. Ou bien se hisser dans le Trompe le monde de Didier Fiuza Faustino, qui reflète le paysage autant qu'il absorbe le regardeur, comme dans les tableaux romantiques de Caspar David Friedrich, où l'homme de dos est partie intégrante du paysage qu'il observe. Le promeneur contemple ainsi la Saône, avec le sentiment de l'avoir reconquise lors de son intense randonnée, un peu comme l'alpiniste se repose en haut de la montagne gravie... Pour autant, le voyage ne sera pas tout à fait terminé. La météorite ludique du Gentil Garçon invite les enfants à imaginer des paysages tout aussi sidérants, aux confins de l'espace.

Osons y voir aussi un prélude : à d'autres sites, d'autres promenades, d'autres œuvres, plus tard, en bord de Saône.

► ► Entretien avec Jérôme Sans, directeur artistique²

Quelles sont les singularités du projet d'aménagement des rives de Saône ?

Le plus souvent, lorsqu'il s'agit d'aménagement, l'art est convoqué en dernier lieu, soit pour résoudre des problèmes que l'aménagement a laissé en suspens, soit pour calfeutrer des misères de l'espace public. Ce projet est autrement plus ambitieux. Il s'agit de définir, de concert entre aménageurs, maîtres d'œuvres, paysagistes et artistes, un projet qui s'étire le long de vingt-cinq kilomètres de fleuve, soit cinquante kilomètres si l'on considère les deux rives. Cette longue portion décline plusieurs paysages, du plus urbain au plus rural, tous reliés par la présence de l'eau et du ciel. Elle a été découpée en plusieurs séquences, chacune confiée à des équipes différentes. Mon rôle a été d'être une sorte de chef d'orchestre qui les mette en situation de dialogue autour d'un projet partagé.

Pourquoi avoir baptisé le projet River Movie ?

D'emblée, il m'a semblé qu'il était possible d'écrire un scénario, un *River Movie*, dans lequel chaque séquence pouvait être singulière mais qui, une fois assemblée aux autres, pouvait participer d'une histoire qui se dévoilerait au fil de l'eau. Avec l'art contemporain, pour qu'une œuvre existe il est nécessaire de l'activer. Nous ne voulions pas créer un parcours de sculptures, ni un musée en plein air. Nous voulions écrire une histoire qui puisse se développer dans le temps, grandir avec lui, qui puisse s'aborder par étapes, par fragments. Chacun étant autonome, mais chacun ne restant pas orphelin des autres.

Je songe à ces séries télévisées dont chaque épisode peut être abordé sans qu'il soit nécessaire d'avoir vu les précédents, mais qui s'assemble et s'articule néanmoins aux autres.

Il s'agit donc d'un projet d'art et d'aménagement indissociable du paysage ?

Il s'agit bel et bien de réinventer un territoire. Son existence actuelle est purement mentale : ce n'est pas un territoire qui se pratique quotidiennement. Il est constitué de zones magnifiques, parfois, mais à l'abandon. Ce qui n'a pas toujours été : le fleuve drainait toutes sortes d'activités qui se sont estompées. Le but est de se réapproprier la Saône, de la restaurer, d'y permettre de nouvelles pratiques et de nouveaux usages pour en faire des territoires d'expériences, sans obligation aucune. Ainsi, il s'agit rien moins que d'inventer de nouvelles règles du jeu de l'art dans la ville. Elles fixent des collaborations entre l'art et d'autres pratiques – architecture, urbanisme, paysagisme – pour inventer un paysage pluriel, étendu, entre eau et air, bas et haut, ville, nature et site.

Le fleuve est le fil mais il est en quelque sorte désaffecté, dans une forme de vacance.

Le fleuve a perdu le rôle considérable qu'il a joué. C'est oublier qu'il est un poumon dans une ville. Le délaisser créerait, sinon un traumatisme, à tout le moins un manque, une carence physique dans le paysage.

L'urbanisation, le développement, ont lieu là où on peut construire, hors des zones inondables. Les zones qui ont vue sur l'eau sont très demandées tandis que les berges restent délaissées et drainent des activités sans charme. Il s'agit donc de raccorder un morceau d'eau à une réalité qui s'en est éloignée, de lui retrouver sa dynamique, son énergie, sa vitalité. Que le fleuve ne soit pas qu'un site à regarder, agréable et sympathique, mais insuffisant si on s'en tient à cet aspect. **Le projet offre une occasion de repenser la**

² Morceaux choisis d'un entretien mené par Jean-Paul Robert publié par D'a/Traits urbains en collaboration avec le Grand Lyon.

place de l'art dans l'urbain et le paysage. Il m'a toujours paru important d'essayer de voir comment l'art, qui fonctionne formidablement dans un cube blanc, existe à l'extérieur, avec les contraintes auxquelles il doit répondre. Comment s'y prendre pour qu'une œuvre puisse exister en tant qu'œuvre dans la réalité, puisse poser des questions là où très souvent on n'en pose pas ou plus ? Comment l'art peut-il sortir de son territoire réservé, s'adresser à de nouveaux publics ? Comment faire en sorte que ces publics, qui ne sont pas forcément initiés, comprennent, portent et réagissent à ces projets ? Le projet des rives de Saône est au cœur de cette problématique.

Quels sont les contraintes liées à un tel projet ?

Il est vrai qu'un tel projet lève quantités de contraintes et oblige à de nombreux dialogues techniques. Le premier paramètre est lié aux crues exceptionnelles que connaît la Saône, mais il faut encore avoir en tête la résistance des œuvres au temps, à la lumière, au soleil, à la pluie dans un projet qui doit exister toute l'année, quelles que soient les conditions climatiques. Les contraintes, les limites, sont précieuses : elles contribuent à leur tour aux règles du jeu. Mon rôle de médiateur se situe au carrefour entre ces données, les savoir faire des uns et des autres et les enjeux que nous fixons. Dans sa dimension territoriale, le projet a encore un enjeu métropolitain, de nature politique, au sens étymologique : *polis*, la cité. Il traverse quatorze communes, de nature et de vocations très différentes.

Pour faire participer des artistes à un tel projet, il fallait un terreau favorable ?

Lyon a une histoire avec la commande publique et l'art contemporain dans la ville. Une histoire de l'art contemporain s'y écrit et s'inscrit dans le tissu urbain. Le projet des Rives de Saône n'est pas une histoire parachutée. Il m'intéressait de développer un nouveau chapitre de cette histoire de la commande publique à Lyon. Lyon est un carrefour géographique, mais aussi culturel, avec des événements, tels que les Biennales de Lyon, ou ces outils que sont le musée d'art contemporain ou l'Opéra, le TNP, les Célestins, par exemple. La création actuelle en général, avec l'art mais aussi l'architecture, la musique, la danse, y a une place considérable. Lyon est une ville pilote, au sens de la formule 1 !

Pour avoir eu la chance de participer personnellement à une des Biennales de l'art contemporain, j'ai pu saisir au plus près l'importance donnée à la création contemporaine, dans toutes ses dimensions, par cette ville, comme de mesurer combien elle est inscrite dans le quotidien des Lyonnais. Notre projet offre l'occasion d'inventer une nouvelle manière d'inscrire l'art contemporain dans le paysage. Vu de l'extérieur, il pourrait être pris comme un simple événement, plaqué là, alors que là sa légitimité procède de cette tradition. Cette ville se réinvente sans arrêt de manière intelligente, contemporaine, et réinvente des usages par croisements de disciplines. C'est bien le cas de ce projet, une œuvre collective qui s'élabore à plusieurs et à laquelle je participe comme à l'écriture d'un opéra, ou d'un film, ou encore d'une pièce de théâtre.

Comment avez-vous choisi les artistes et en quoi a consisté votre rôle ?

Ils se sont imposés dans les dialogues que j'ai eus avec les sept équipes de maîtres d'œuvre et de paysagistes, que j'ai rencontrées après mes premiers interlocuteurs du Grand Lyon et des différentes communes. Elles nous ont menés sur les différents sites et nous avons échangé nos impressions à leur propos. Au fil de ces conversations, je pensais à des artistes, dont j'ai montré les œuvres pour m'assurer qu'elles faisaient écho à ce que les équipes avaient en tête. Par la suite, j'ai appelé les artistes, qui sont venus et ont rencontré à leur

tour les équipes sur le terrain. Ils ont exposé leurs intentions, discutées par les uns et les autres. De sorte que les projets se sont développés en toute intelligence. Le dialogue a permis de mieux positionner une œuvre, tantôt en fonction de critères techniques, tantôt selon les vœux des artistes qui ont pu infléchir l'aménagement du territoire. D'un côté comme de l'autre, la discussion a fait avancer positions et propositions. Mon rôle a été de tenir les enjeux du projet en général, d'écarter les problèmes d'ego et de permettre à ces mariages de rester fructueux. Il ne s'est pas cantonné à dresser une liste d'artistes, mais à convaincre tout le monde – habitants, instances locales et techniques, artistes, experts, opinion publique. C'est aussi un travail de montage et de production. J'ai travaillé avec Jean-Dominique Secondi et l'entreprise Arter (ex APC + AIA) spécialisée dans la production d'œuvres dans l'espace public. Tout cela représente de vraies études, embrassant tous les aspects, aussi bien techniques qu'économiques.

Quel projet rassemble les artistes ?

Un paysage pluriel, qui devienne intelligent, qui ne soit pas simplement bien pensé mais qui pose question et se réinvente de manière contemporaine. Un paysage qui vous implique et vous invite à regarder différemment le monde face à vous. Rapprocher dans l'espace ce qui est loin de chez vous : l'eau devient cet élément de rapprochement plutôt que d'éloignement. Il s'agit encore de rapprocher de la contemporanéité au lieu de s'en éloigner. Le projet propose à chacun d'en devenir partie prenante, d'en être l'opérateur.

Nous proposons un dispositif, les éléments d'un scénario dont chacun peut s'emparer et que chacun peut prolonger. C'est un cadavre exquis, auquel chacun contribue selon sa propre histoire, selon ses envies d'inventer seul, ou à plusieurs, une histoire qui reste ouverte. Le projet existe au-delà de l'installation dans un paysage de choses proposées par maîtres d'œuvre, paysagistes et artistes. S'il va au-delà, c'est qu'on y vit des expériences qui ne vont pas en rester là : elles seront partagées, sur place et ailleurs.

►► Le calendrier / Les grandes étapes

► **OCTOBRE 2009**

Acte 1 du projet Rives de Saône / délimitation des périmètres d'intervention.

► **MARS 2010**

- lancement de l'appel public à concurrence pour la prestation de direction artistique et technique d'un programme d'art public sur les rives de Saône.

- lancement de la première phase de concertation avec pour objectif de présenter les orientations du Grand Lyon et de les confronter avec celles des relais locaux (Conseils de quartier, Comités d'intérêt local, Associations locales, sportives, patrimoniales, de commerçants, etc.)

- lancement des appels publics à concurrence pour la conception des 8 premières séquences d'aménagement.

► **SEPTEMBRE 2010**

Jérôme Sans est désigné Directeur artistique du projet.

► **OCTOBRE 2010**

Choix des premiers maîtres d'œuvre et début de la collaboration avec les artistes.

► **OCTOBRE 2010 - OCTOBRE 2011**

Conception des différents projets d'aménagement et des interventions artistiques.

► **FÉVRIER 2011**

Lancement de la deuxième phase de concertation pour partager et échanger autour de l'avancement du projet, dans le cadre de la réalisation des études préliminaires.

► **1ER TRIMESTRE 2011**

Choix des artistes et des œuvres.

► **NOVEMBRE 2011 - MAI 2012**

Consultation des entreprises.

► **12 DÉCEMBRE 2011 AU 12 JANVIER 2012**

Enquêtes publiques.

► **JUIN 2012**

Ouverture du Pavillon Rives de Saône.

► **ÉTÉ 2012 - FIN 2015**

Réalisation des travaux et livraison des œuvres des 15 premiers kilomètres de promenade piétonne entre Ainay et Rochetaillée-sur-Saône. La partie Lyon Confluence démarrera en septembre 2013 pour être livrée fin 2015.

► **A PARTIR DE 2014**

Début des travaux du parking Saint-Antoine et lancement des Terrasses de la Presqu'île.

▶▶ Et après...

Les opérations suivantes vont se poursuivre :

- **L'île Roy** : classé espace naturel sensible, le site est un refuge des richesses écologiques de la Saône. Un projet d'île école environnementale valorisera davantage cet endroit exceptionnel.

EN RIVE DROITE :

- **L'aménagement des quais de l'Industrie** (Lyon 9^e) consiste à relier à la rivière le nouveau quartier, libéré d'une part importante de la circulation automobile de transit grâce à la création d'une voie nouvelle (Joannes Carret). Cet aménagement favorisera les déplacements en mode doux, confortera les activités économiques et la vie du nouveau quartier.

- **La loupe d'Albigny-sur-Saône et Couzon-au-Mont-d'Or** : en contact direct avec la Saône, le site a un fort potentiel en matière d'activités nautiques. L'aménagement envisagé permettrait de développer ces activités tout en mettant en valeur cet espace naturel de grande qualité.

EN RIVE GAUCHE :

- **Les terrasses de la Presqu'île** (Lyon 1^{er} et 2^e) : le nouveau parc de stationnement Saint Antoine, construit sous les quais, est totalement intégré au projet Rives de Saône. Une fois construit, l'emprise libérée par la démolition de l'ancien parc de stationnement, permettra la création d'un vaste espace public dédié à la détente et aux jeux reliant la Presqu'île à la Saône. Du pont de la Feuillée au pont Bonaparte, les quais seront réaménagés tout en préservant et en magnifiant l'ensemble de leurs usages (marché alimentaire, marché des bouquinistes, pieds humides...)

- **Les marches de Neuville-sur-Saône** : l'enjeu est de conforter à la fois la centralité de la commune et son lien à la rivière en améliorant l'accès aux berges, en mettant en valeur les espaces au fil de l'eau, en développant les activités nautiques et enfin en aménageant l'espace dédié au marché.

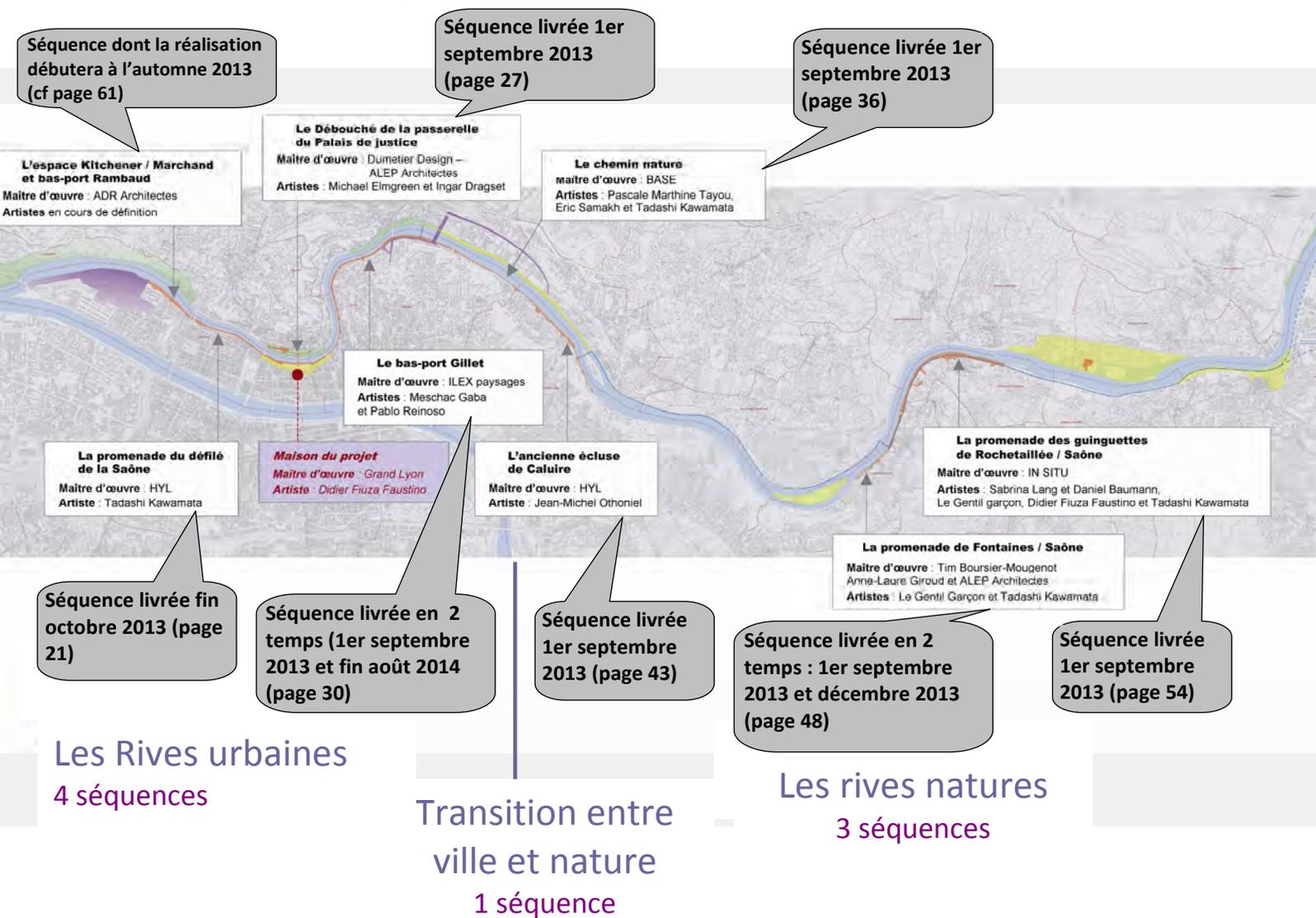
PARTIE 1 : 8 SÉQUENCES POUR UN RIVER-MOVIE SUR LA SAONE

D'ici fin 2013, 10 + 5 km de promenade piétonne continue au plus près de l'eau seront livrés entre la Confluence et l'Île Barbe et entre Fontaines-sur-Saône et Rochetaillée.

Cette première phase du projet Rives de Saône concerne 22 hectares d'aménagement sur 8 sites.

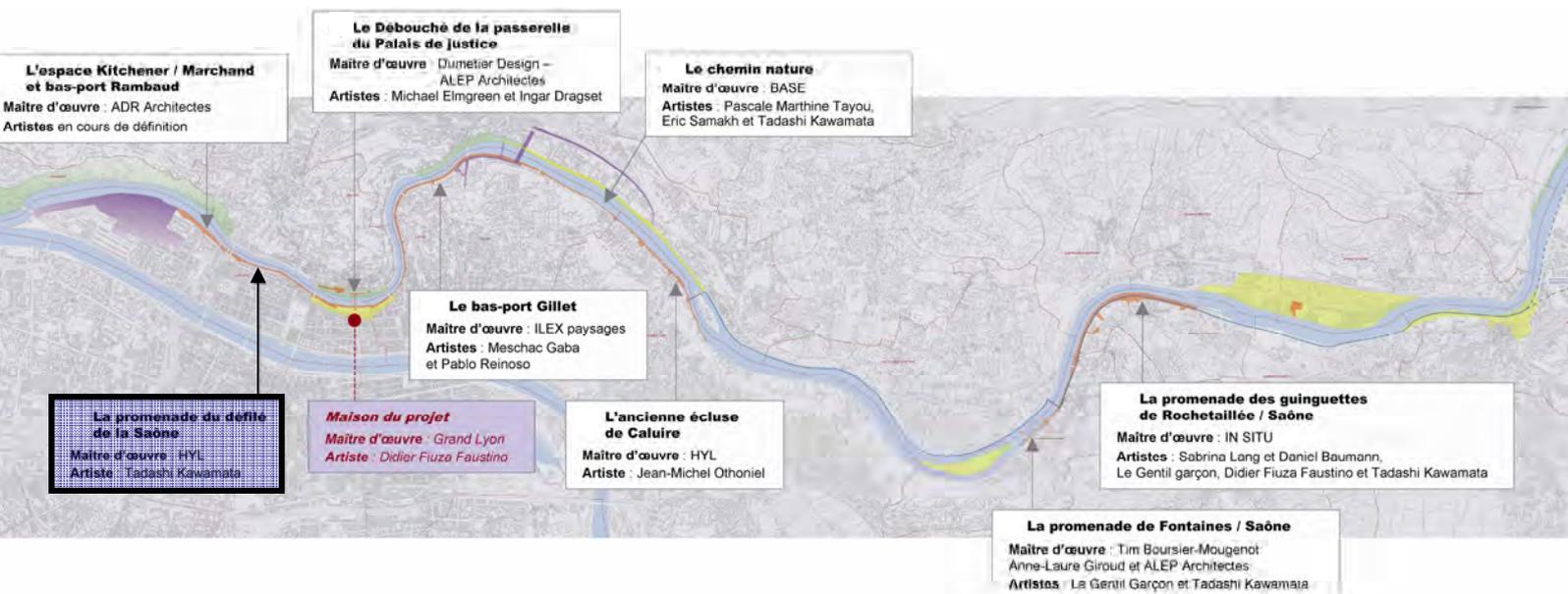
Sur 7 premières séquences, l'équipe de maîtrise d'œuvre et un ou plusieurs artistes associés ont imaginé la transformation du site en respectant un vocabulaire commun aux Rives de Saône, garant d'une cohérence globale : composition du cheminement continu, choix des matériaux, éclairage, palette végétale, etc.

Ces séquences traversent des paysages très différents : des Rives de Saône contemporaines à la Confluence à des Rives de Saône plus urbaines longeant le centre-historique de Lyon. La transition paysagère se fait petit à petit à Caluire à la sortie de Lyon, avec une séquence plus naturelle, un chemin nature, prémices des rives plus bucoliques et plus sauvages à découvrir de Fontaines-sur-Saône à Rochetaillée.



LES RIVES DE SAÔNE URBAINES

▶▶ LA PROMENADE DU DÉFILÉ DE LA SAÔNE (LYON)



Mandataire : agence HYL - Arnaud Yver et Pascale Hannetel

Équipe : Coup d'éclat - Concepteur Lumière ; ISL - BET ouvrage d'art et hydraulique ; SOTREC- BET VRD ; Sinbio - BET Génie Végétal ;

Artiste : Tadashi Kawamata

Biographies et informations pages 71 à 77

▶▶ LE SITE

Le site du Défilé de la Saône dessine sur 2,9 km de la rive gauche, une ample courbe. C'est une portion de la rivière qui constitue une image emblématique, pittoresque et historique de la ville de Lyon : c'est ici que la cité s'est d'abord développée.

La promenade du Défilé de la Saône longe un environnement d'une grande richesse patrimoniale où se rencontrent l'histoire et la géographie de la ville, de l'ancien port d'Occident (Lyon 2^e) aux anciens greniers d'abondance (Lyon 4^e) qui accueillent aujourd'hui la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Elle fait face à la partie la plus ancienne de la cité, le Vieux Lyon, surplombé par la colline de Fourvière et longe son cœur historique, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Outre les façades Renaissance du Vieux-Lyon, le parcours offre un beau point de vue sur un grand nombre de bâtiments historiques, notamment la primatiale de Saint-Jean, l'ancien Palais de Justice, mais aussi la basilique de Fourvière, tandis que rive gauche, il longe le quai Saint-Antoine et son marché quotidien (2^e marché lyonnais). Plus loin on s'engage sur le quai Saint-Vincent, puis le quai Gillet, jusqu'au bâtiment des Subsistances qui furent autrefois un couvent puis une caserne militaire, et qui abritent aujourd'hui l'École des Beaux-arts.

Le site du Défilé de la Saône, au cheminement heurté par des rampes et des escaliers, a constitué un terrain d'expérimentation idéal pour la collaboration entre artistes et maîtres d'œuvre.

►► L'aménagement urbain et paysager

Mené par l'agence HYL (Arnaud Yver/architecte), ISL, Sotrec, Sinbio et Coup d'éclat, le projet de Promenade du Défilé de la Saône offre un nouveau cheminement continu sur près de 2.9 kilomètres au plus près de l'eau.

Le nouveau parcours est rendu possible par la création d'estacades - de 3.5m de large - sur 1.9 kilomètres.

Cette promenade offre aux Lyonnais, Grand Lyonnais et visiteurs un point de vue inédit sur le cœur de l'agglomération, et leur permet surtout de retrouver la rivière. Varié et adapté, l'aménagement vise à recréer un environnement naturel dans un secteur fortement marqué par l'intervention humaine.

La présence végétale poursuit le dialogue entre quais hauts et bas, promenade amont et aval... et offre des espaces ombragés aux promeneurs.

Sur les quais, des jardins et alcôves forment la continuité du fil vert créé quai Gillet, invitent à la flânerie et à la détente, mais aussi à une échappée culturelle vers la mémoire patrimoniale de la ville.

Implantée à différents niveaux (quais hauts, bas-ports, trottoirs), la végétation se fera tour à tour arborée ou herbacée pour former un cordon vert en quasi continuité le long du mur.



« L'étroite promenade ne s'épanouit que sur certaines plages particulières du parcours (port Neuville, futur port Saint-Antoine...), d'où l'importance des petits jardins linéaires et des interventions artistiques qui animent et rythment le parcours. Le traitement se veut sobre et neutre, afin de mettre en valeur ces "événements" ainsi que la fastueuse façade de pierre, la frise des rampes et des escaliers, le jeu des ponts et des bosquets de platanes en surplomb... »

Arnaud Yver - HYL

►► Environnement et biodiversité

Fortement marqués par l'intervention humaine pour permettre les usages commerciaux (transports fluviaux mais aussi protection contre les crues), les bas ports des quais Saint Vincent, de la Pêcherie, des Célestins, Tilsitt et Joffre, situés en plein cœur de la ville, n'offrent pas de promenade continue du fait de leur absence ponctuelle.

► Récréer des milieux naturels au cœur de l'urbain

Sur cette séquence, la végétation ligneuse, se caractérise par la présence de quelques arbres ou arbustes, saules blancs et espèces d'ornementation. La plantation d'un cordon boisé et arbustif le long de la promenade permettra de développer un environnement favorisant la reconquête du milieu par la faune. Dans cette perspective, les essences choisies pour les plantations sont des espèces indigènes qui améliorent la biodiversité et créent un réservoir de semences locales tout en fournissant nourriture et habitat pour la faune. Elles permettent par ailleurs de relier les espaces verts existants entre eux et de créer des couloirs écologiques qui constitueront autant de nouveaux points d'abri potentiels pour la faune.

► Préserver les milieux naturels aquatiques

Les cheminements portés qui ont été réalisés sont caractérisés par une structure pleine sur environ 2km du linéaire, pour une largeur de 3.5mètres. Elle est principalement construite en encorbellement sur les murs de quais existants, ce qui permet de limiter l'impact physique sur les pieds de mur et donc sur le milieu naturel aquatique.

Ces cheminements ne gênent pas le développement de la végétation aquatique contribuant même, par le ralentissement du courant sous la structure, au dépôt de sédiments fins. La végétation aquatique pourra donc se développer au droit des cheminements portés si la profondeur reste faible (de l'ordre de 1,50 mètres maximum).



►► Les interventions artistiques : « Marcher, Toucher, Voir »

A cet endroit, la Saône se faufile entre Fourvière et la Croix-Rousse et le paysage se fait véritablement grandiose. Pour preuve, c'est là qu'autrefois les entrées royales, les grandes fêtes sur l'eau et les joutes de batellerie étaient mises en scène.

C'est l'artiste Tadashi Kawamata qui intervient sur la promenade en la ponctuant de trois œuvres, rétablissant le lien entre les quartiers hauts et le fleuve, et réconciliant les faces urbaines et naturelles du site. En utilisant le bois brut, son matériel de prédilection, à la fois simple et modeste, il symbolise cette transition graduelle entre le sauvage et le construit.

Entre équilibre et fragilité, achevé et inachevé, permanent et temporaire, les 3 œuvres qu'il propose sont à vivre et à s'approprier, entre détente et contemplation. Elles créent des accroches entre la promenade et les quartiers limitrophes : c'est ici le point de départ de son fil rouge artistique. (cf page 13).

- **En souvenir du Pont d'Ainay**, au niveau du quartier du même nom, **Le Balcon**, un belvédère en bois s'installe sur le dernier vestige de l'ouvrage aujourd'hui disparu. L'artiste, accompagné pour ce projet par des étudiants de l'école des Beaux Arts de Lyon, a adossé un belvédère sur la culée de l'ancien pont qui permet de jouir à loisir de la vue. Il introduit du bois dans un paysage à dominante fortement minérale et remémore l'histoire du site pour inciter à la contemplation et soulever la question de la modification de nos points de vue, de nos perceptions et de notre expérience du site...



- **La double rampe, accrochée au parking Saint-Antoine**, est constituée de 2 rampes de 180 mètres de long entrecroisées. Elle assurera la continuité de la promenade au plus près de la Saône et permettra de gommer temporairement la présence du parking, tout en introduisant une note ludique. Cette œuvre monumentale illustre de façon spectaculaire l'intention de l'artiste d'accompagner le promeneur ou l'utilisateur du parking dans des pentes douces, en contraste avec les escaliers qui marquent fortement le reste du paysage, pour cheminer dans le lit de la rivière.



- Enfin, dans les méandres du Défilé, **au bas-port Neuville** au pied de la passerelle de l'homme de la Roche, l'artiste propose **Les planches**. Une rampe fine monte vers la pile du pont et une plage sous forme de planches larges à fleur d'eau invite les promeneurs à profiter de l'ensoleillement d'un site exposé plein sud et de sa situation un peu en retrait de la ville, pourtant si proche.



INFORMATIONS SUR LES ŒUVRES DE TADASHI KAWAMATA :

Livraison - 1er septembre 2013

« Le balcon » / au niveau de l'ancienne pile du Pont d'Ainay

Structure en pin Douglas et platelage en châtaigner ou robinier.

Garde corps en acier galvanisé.

Largeur : 9,32 mètres.

Profondeur : 3 mètres à partir du mur du quai.

Surface : 30 m².

Capacité d'accueil : jusqu'à 80/90 personnes.

Livraison fin octobre 2013

« La double rampe » / au niveau du parking Saint Antoine

Structure en Pin Douglas et platelage et habillage en châtaigner.

Garde-corps et main courante : acier galvanisé.

Longueur : 180 mètres.

Largeur des rampes : de 1,80 mètre à 3,80 mètres.

Surface : 900 m².

Pente maximum : 4% (faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite).

Capacité d'accueil : Jusqu'à 1 000 personnes.

Livraison fin octobre 2013

« Les planches » / en contre-bas du bas-port Neuville (face à la statue de l'homme de la Roche)

Structure de caisson métallique recouvert d'un platelage bois (châtaigner)

6 planches de taille maximum : 14 (L) x 3 (l) x 0,30 (ep) / 5 planches horizontales et 1 en pente.

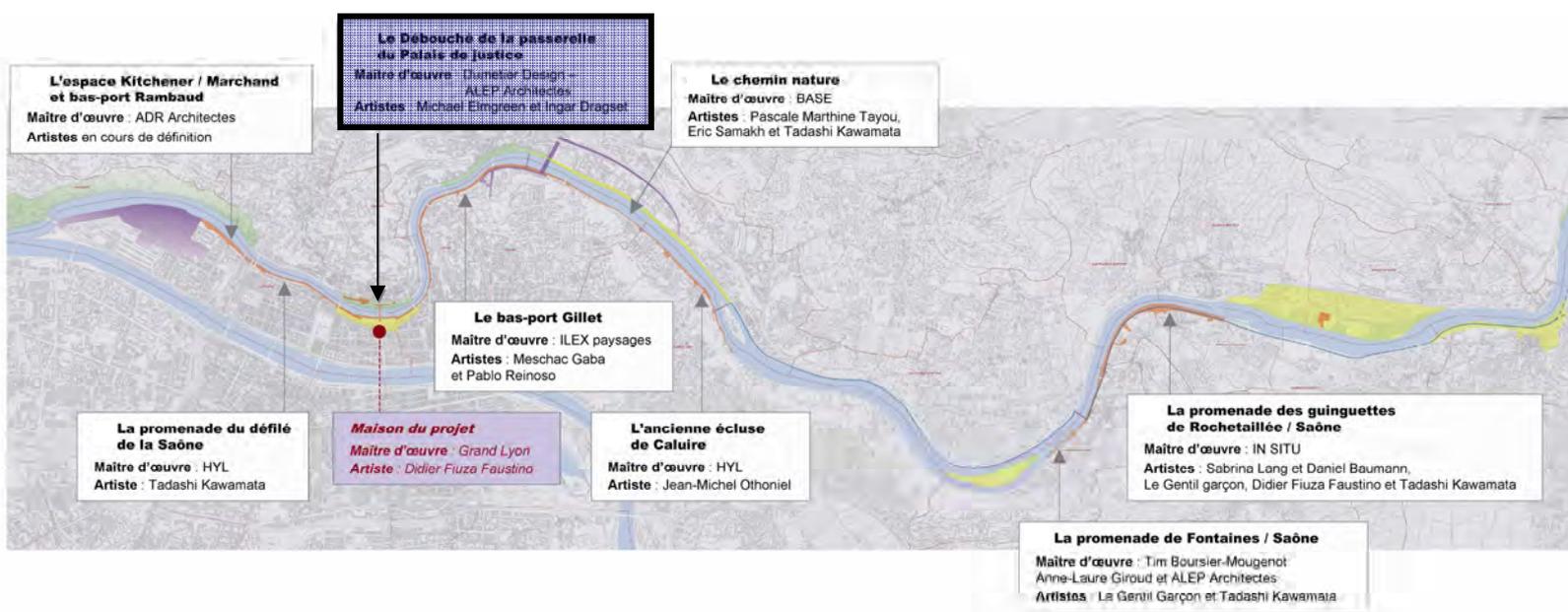
Surface : 42 m² - Capacité d'accueil : 20 personnes environ.

Mode d'accrochage : Ancrage sur des pieux métalliques dans l'eau et au dessus du bas-port (revêtus d'un coffrage en bois)

►► Calendrier

La livraison complète de « la Promenade du défilé de la Saône » est prévue fin octobre 2013.

►► LE DÉBOUCHÉ DE LA PASSERELLE DU PALAIS DE JUSTICE (LYON)



Mandataire : Dumetier Design – Charlotte Vergely

Équipe : Alep Architectes ; LEA - Concepteur lumière ; ICC - BET VRD.

Artistes : Michael Elmgreen & Ingar Dragset

Biographies et informations pages 71 à 77

►► LE SITE

Cette séquence, sur un peu plus de 500 mètres est la seule de la rive droite réalisée dans la première tranche du projet Rives de Saône.

Elle s'étend du pont Bonaparte aux bretelles du pont Maréchal-Juin, où plusieurs édifices historiques se succèdent en front de quai : le chevet de la primatiale Saint-Jean, le Palais Saint-Jean et l'ancien Palais de justice, construit par Baltard en 1850.

La passerelle, construite en 1983 est suspendue par des haubans plantés dans un mât unique ancré sur la rive gauche de la Saône. Elle enjambe la rivière depuis le quai Saint-Antoine, sur la presqu'île, pour déboucher devant le Palais de Justice.

►► L'aménagement urbain et paysagé

Reliant les quartiers de Saint-Jean et de la presqu'île, cette séquence franchit littéralement la Saône. Les artistes et architectes proposent de « resculpter » un site marqué par l'ordre, le classicisme et la verticalité, qu'accentuent les colonnes de l'ancien Palais de Justice, dont la façade est davantage mise en valeur.

Le groupement Dumetier design, Alep architectes, ICC et LEA avait pour tâche, à travers l'aménagement du débouché de la passerelle, d'améliorer les liaisons piétonnes entre le quartier du Vieux Lyon et la presqu'île, longtemps entravées par la dense circulation du quai Romain Rolland.



Le Palais de justice rénové est mis en valeur par la création d'un parvis, tandis qu'un belvédère accueillant l'œuvre des artistes Michael Elmgreen et Ingar Dragset, donne à voir la Saône et la presqu'île.

De chaque côté du belvédère, des alignements de buis proposent une présence végétale. La mise en lumière joue un rôle singulier : l'éclairage est totalement intégré au traitement architectural de manière à rendre l'ambiance nocturne plus agréable.



De part et d'autre de l'escalier du Palais de justice, deux larges bassins reflètent la silhouette du bâtiment et en confortent la stature. Le mouvement de l'eau contribue à adoucir la minéralité du site.

« Notre projet propose de redessiner l'espace public en prenant en compte prioritairement la déambulation, le confort et le repérage des piétons. Nous cherchons à retrouver un lien entre le lieu et l'habitant, entre l'espace social et le corps individuel. Il s'agit de donner aux déplacements une importance qualitative et plus seulement utilitaire. »

Bruno Dumetier - Agence Dumetier design

►► L'intervention artistique : « Bousculer l'ordre »

Sur le belvédère, au débouché de la passerelle, s'élève une étonnante sculpture de 2,7 mètres de haut, ***The Weight of One Self*** (Le Poids de Soi- Même). Elle est l'œuvre du duo d'artistes scandinaves **Michael Elmgreen et Ingar Dragset**.

Ce duo d'artistes plasticiens réalise depuis des années des sculptures, installations et performances abordant des sujets tels que la politique sociale, l'identité sexuelle ou le poids institutionnel et bousculent les conventions de présentation et d'appréciation de l'art.

Austère et solennel, le Palais de Justice de Lyon traduit dans son architecture les valeurs d'ordre, de fermeté et d'équité dont il est le garant. Dans son axe, enjambant la Saône, la passerelle, soutenue par un pylône et des haubans métalliques, respecte la symétrie classique de l'ensemble. A sa droite, au bord de l'eau, une statue d'allure classique vient, tel un grain de sable dans les rouages, introduire une onde de trouble, de perplexité.

L'homme porte son double, devenant ainsi son propre sauveur mais aussi son propre fardeau. Ces préoccupations philosophiques font écho aux questions de responsabilités civiques et individuelles débattues quotidiennement au Palais au Justice. L'œuvre reprend la longue tradition classique de la sculpture : le nu héroïque et le marbre, même si il s'agit ici d'une technique nouvelle (la poudre de marbre solidifiée).

Un « néo-classicisme » en clin d'œil à l'architecture des lieux. Par leur échelle, supérieure à l'échelle humaine, les deux personnages font également fonction de repère dans le paysage.

« L'œuvre est très représentative de notre culture contemporaine. Elle ne célèbre pas un héros, ni quelqu'un qui poursuivrait un but, tenterait d'accomplir quelque chose. C'est l'histoire de quelqu'un qui essaie de se sauver lui-même. »

Michael Elmgreen et Ingar Dragset

INFORMATIONS SUR LES ŒUVRES

Livraison - 1^{er} septembre 2013

Œuvre de Michael Elmgreen et Ingar Dragset

« *The weight of Oneself* »

Poudre de marbre reconstituée.

Traitement de surface anti graffitis.

Socle acier corten.

Hauteur : 2,70 mètres.

700 kg environ.

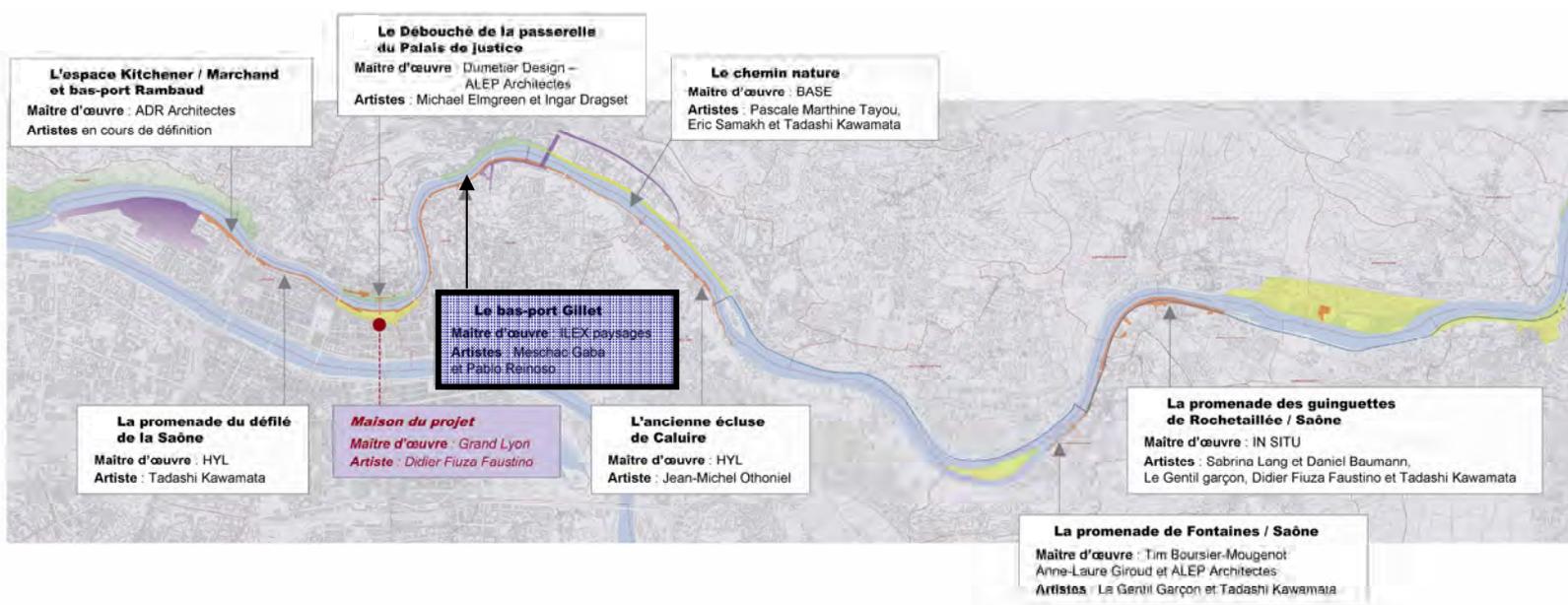
Le socle s'inspire de la structure des ducs d'Albe.

Éclairage uniforme de la sculpture avec 6 sources différentes.

►► Calendrier

Cette séquence est livrée début septembre 2013

▶▶ LE BAS-PORT GILLET (LYON)



Mandataire : ILEX - Jean Claude Durual – Noémie Chevereau

Équipe : Marc Speeg - Concepteur Lumière ; Biotec - BET génie Végétal ; Cap Vert - BET VRD ; AGIBAT - BET ouvrage d'art ; ANTEA - BET hydraulique.

Artistes : Pablo Reinoso, Meschac Gaba.

Biographies et informations pages 71 à 77

▶▶ LE SITE

Le parcours de cette séquence de 1,9 km débute rive gauche au pied du Grenier d'abondance, quai Saint Vincent (ancien grenier à céréales du 18^{ème} siècle, qui accueille aujourd'hui les bureaux de la Drac). Au-dessus, trône l'imposant fort Saint-Jean, bâti aux alentours de 1830 sur le rocher de l'Aigle, à l'emplacement des anciennes murailles de la ville. De concert avec le rocher de Pierre Scize, sur l'autre rive, le Rocher de l'Aigle resserre sensiblement le Val de Saône et constitue une frontière naturelle.

Le bas-port Gillet constitue une réelle transition entre l'agitation de la ville et un paysage plus vert et bucolique s'étageant sur les collines qui glissent vers la Saône.

Le promeneur pénètre ici dans la ville par un quartier calme et résidentiel. La balme surplombe la rive, comme une grande canopée.

►► L'aménagement urbain et paysager

Le groupement Ilex, Antea, Biotec, Cap Vert, Agibat, Marc Speeg s'est chargé de l'aménagement de cette séquence de transition importante entre la promenade urbaine et la promenade plus naturelle du chemin nature.

L'équipe s'est lancé un double défi : réintroduire de la nature dans la partie la plus minérale, et recréer un dialogue entre le quai haut et le bord de Saône, comme une invitation à venir vivre sur le bas-port.



Le groupement a introduit de petits salons verts arborés et enherbés, des jardins aquatiques, voire de vastes prairies quand l'espace le permettait. La promenade végétale de 1,9km s'étire désormais à la fois en longueur mais aussi en épaisseur, en donnant de la profondeur de champ à cette séquence.

Le projet s'articule avec les grandes opérations structurantes en cours sur le quartier Serin : construction du Pont Schuman entre Vaise et le bas de la colline de la Croix-Rousse, percement du second tube modes doux du tunnel de la Croix-Rousse, réhabilitation du quai Gillet et de l'avenue de Birmingham. C'est aussi le lieu où se situeront les premières péniches d'habitation qui devront être repositionnées de part et d'autre du pont Schuman.

« Ville et nature n'auront jamais été aussi proches, et le contraste créé génère de nouvelles ambiances et de nouvelles pratiques. »

Jean Claude Durual - Agence Ilex





Les empièvements sont réalisés à partir des galets de Saône, récupérés sur le tracé de l'ancien chemin de halage.

7 000 m² de galets ont été triés à la main. L'opération a mobilisé 6 hommes pendant trois mois. L'objectif étant de supprimer les galets abîmés ou inutilisables.

►► Environnement et biodiversité

Contraint par la structure en place, l'aménagement du Bas-Port Gillet s'appuie sur le quai existant. Sur ce secteur fortement marqué par l'intervention humaine, la végétation s'est appauvrie et a parfois même disparue. L'ambition du projet est de réintroduire cette nature en ville. Pour cela, les rives de la Saône ont bénéficié d'une végétalisation adaptée et variée en accompagnement des cheminements doux.

► Jardins aquatiques

La création d'un jardin aquatique permet d'enrichir la diversité végétale. L'aménagement prévoit l'implantation de différents jardins aquatiques : roselière, formation végétale susceptible d'être rencontrée en bord de Saône sous une forme naturelle, et d'hélophytes et hydrophytes enracinés, espèces indigènes. L'impact positif de ces jardins aquatiques sur la biodiversité est lié au fait qu'ils pourront devenir un habitat pour la faune aquatique qui n'existe pas aujourd'hui sur le secteur.

► Favoriser l'implantation de milieux naturels urbains

La création d'un « chemin vert » basé sur le développement de jardins et la plantation d'arbustes en lien avec les platanes présents sur le quai haut, permettra le déplacement de la faune vers la Saône et constituera ainsi une voie de passage, notamment pour les oiseaux. L'aménagement de cette séquence permettra donc de renforcer l'écosystème du Val de Saône qui représente un corridor biologique important pour la faune et la flore lyonnaise. Il s'agit ainsi de « d'étirer » la végétation présente en amont pour la ramener en ville sur ces bas ports anciennement arides.

►► Les interventions artistiques : « Entrer dans le jeu »

Dans ce quartier résidentiel et paisible, la ville et la nature se rejoignent et la balme surplombe la rive comme une grande canopée. Espace de détente, de flânerie où l'on retrousse son pantalon aux beaux jours pour tremper les pieds dans l'eau, le Bas-Port Gillet laisse place à la fantaisie, au jeu et à l'inattendu... avec les artistes **Pablo Reinoso et Meschac Gaba**.

« **Dessiner dans l'espace** » / L'œuvre **Nouages** de l'artiste **Pablo Reinoso** rappelle tout à la fois le végétal et son principe de croissance inéluctable, les cordages de bateaux venant s'amarrer le long de la Saône, ou encore l'utilisation ancienne des quais par les tisserands lyonnais pour teindre, tordre et faire sécher les tissus.



Sortant des niches situées sous les doubles escaliers menant aux rives, des tiges métalliques souples surgissent et se développent sur une centaine de mètres, courant le long des murs, escaladant les parois. Ornement inattendu, l'œuvre de Pablo Reinoso, d'allure organique, s'articule parfaitement avec la double trame végétale et minérale de l'aménagement du site.



Ces volutes d'inspiration végétale, dont les circonvolutions ne sont pas sans rappeler l'Art nouveau d'Hector Guimard, évoqueront les fils de soie artificielle des usines Gillet et la végétation qui serpentera bientôt le long du mur. Elles offrent une fonction d'assise tout en contribuant à réintroduire le concept de végétation dans un site jusqu'alors très minéral.

« Chaque fois que j'ai la possibilité de m'appuyer sur un motif qui entre en résonance avec un lieu et son histoire, je m'y engouffre. C'est précisément cette histoire qui m'a donné envie d'étendre mes œuvres le long du mur avec une telle ampleur. »

Pablo Reinoso



« Entrer dans le jeu » / L'artiste **Meschac Gaba** s'approprie l'univers des marelles, jeu universel et populaire qui se décline selon différentes formes : rectangulaire, carrée, circulaire, triangulaire ou en spirale. Il installe sur les rives un parcours d'une dizaine de marelles, situées en différents points du site, du quai haut au bas-port qu'il appelle **le jeu de la vie**.



Dans chaque case, l'artiste fait figurer un symbole, généralement lié à la faune ou à la flore, et issu d'armoiries du Grand Lyon ou de différents pays francophones. Il s'agit ainsi, pour lui, de ramener la nature en ville, en cohérence avec le projet global des Rives de Saône.

Détournement, dialogue des cultures, l'artiste Meschac Gaba s'appuie sur les pratiques de loisirs et de plein air sollicitant la participation active des habitants. Associés dans le processus artistique, des enfants des écoles de la ville ont été invités à redessiner certaines armoiries et à inventer de nouvelles règles de jeu.

« Dans les armoiries ou les blasons des marelles on trouve beaucoup d'animaux et d'éléments naturels. C'est une manière pour moi de ramener la nature en ville, en cohérence avec un projet global qui tend vers ce but. »

Meschac Gaba

INFORMATIONS SUR LES ŒUVRES :

Livraison - 1er septembre 2013

Œuvre de Pablo Reinoso

« *Nouages* »

1 œuvre, 4 sculptures : 2 installées dans des niches sous escaliers, 2 sur des placettes

Les sculptures sont réalisées en profilés acier de section 6 cm / Traitement des surfaces par sablage, métallisation et peinture industrielle epoxy

Grand escalier : 25 m environ / Petit escalier : 15 m environ / Placettes : 8 à 9 m pour chaque placette

Linéaire total d'acier : 750 mètres environ

Capacité d'accueil : 20 à 25 personnes

Ancrage directement dans la chape de béton de 16 cm d'épaisseur

Les éléments verticaux sont également ancrés dans le mur de quai par chevillage chimique

Éclairage des murs et des niches conçus par les maîtres d'œuvre.

Livraison de la première marelle - septembre 2013

Œuvre de Meschac Gaba

« *Le jeu de la vie* »

10 marelles prévues (la 1^{ère} en 2013, les 9 autres en 2014 après la réalisation du Pont Schuman)

Armoiries, traits de contours et textes : mosaïque en émaux de Venise gamme « grand passage »

Fond de case : mortier beige

Dimensions variables selon les marelles : Longueur maximum : 4,75 m / Largeur maximum : 3,64 m

Dimension des motifs : 40 x 40 cm en moyenne.

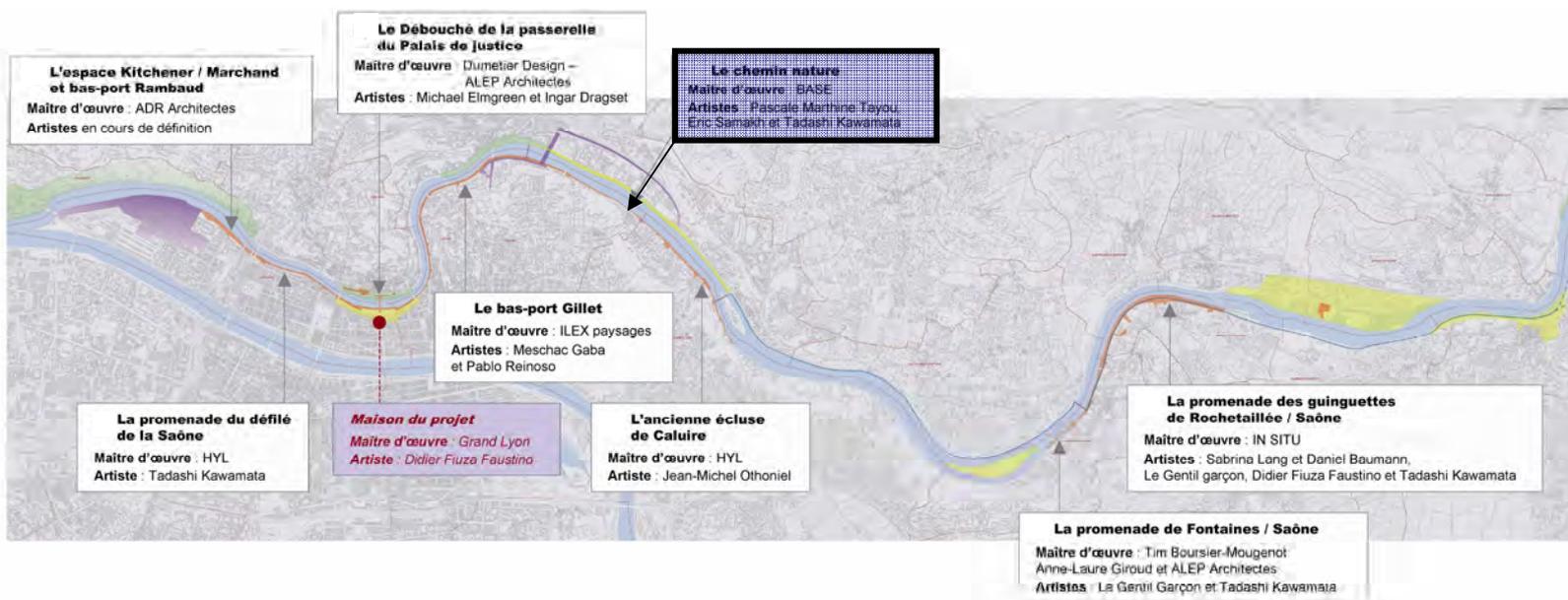
►► Calendrier

L'aménagement du bas port Gillet est prévu en deux temps :

- Des greniers d'abondance (DRAC) à la passerelle Masaryk : séquence livrée début septembre 2013.
- De la passerelle Masaryk au chemin nature : séquence livrée courant 2014 en fonction des travaux du pont Schuman, le site étant occupé pour la construction de ce nouvel ouvrage.

LA TRANSITION ENTRE VILLE ET NATURE

►► LE CHEMIN NATURE (LYON / CALUIRE-ET-CUIRE)



Mandataire : BASE - Bertrand Vignal – Marie Thomas.

Équipe : ON - Concepteur lumière ; HYDRATEC - BET hydraulique ; DVVD - BET ouvrage d'art ; SOTREC - BET VRD ; Champalbert Expertises - BET Génie Végétal.

Artistes : Érik Samakh, Pascale Marthine Tayou, Tadashi Kawamata.

Biographies et informations pages 71 à 77

►► LE SITE

Du quai Gillet aux chevets de l'Île Barbe, le site du Chemin nature longe, sur près de deux kilomètres, les villes de Lyon et de Caluire-et-Cuire.

Le Chemin nature est caractérisé par son étroitesse et sa linéarité, mais également par l'alternance de milieux végétaux ouverts et fermés.

Il constitue véritablement la jonction entre la Saône urbaine et une Saône plus « sauvage ».

►► L'aménagement urbain et paysager

Ici, pour la première fois, les bas-ports s'effacent au profit des rives naturelles. La nature prend le pas sur l'urbain. Le Groupement Base paysagistes, Sotrec, DVVD, Hydratec, ON et Champalbert expertise ont voulu créer un cheminement qui impacte le moins possible l'espace naturel.

Séquence la plus poussée en termes de préservation de la nature, cette promenade sera comme une immersion dans la végétation, présente et créée aussi bien au bord de l'eau que sur l'imposant mur du quai à partir d'espèces adaptées à l'écosystème.

Le cheminement étroit s'insère dans ces espaces, comme une traboule dans le cœur d'îlot, et se détache du mur pour laisser la végétation grimpante se développer, effacer le caractère oppressant des murs qui deviennent le support de petits jardins miniatures verticaux.

La création du cheminement se veut la plus respectueuse possible du milieu naturel : dimensions limitées et adaptées au site pour ne pas empiéter sur celui-ci, protection de la ripisylve et des platis par des techniques de génie végétal. L'équipe a fait preuve d'une grande ingéniosité pour installer ce cheminement en respectant les espaces sensibles traversés : aménagement de chemins portés sur pieux ou large estacade permettant de contourner ces espaces.

Le Chemin nature, en raison de sa linéarité et de son étroitesse, est propice aux activités comme la marche, la course à pied, la pêche à la ligne. Le contact avec le bord de l'eau est également recherché. Des estacades et pontons flottants sont créés pour favoriser la pratique de l'aviron et pour permettre aux sportifs et promeneurs de déambuler entre la fraîcheur de la végétation foisonnante et celle de la rivière.

« Traverser des phragmitaies, passer sur l'eau en longeant des arbres pleureurs, s'enfoncer dans une galerie végétale parsemée de troncs tortueux, puis émerger sur des terrasses ensoleillées, sont autant de situations paysagères que nous mettons en valeur dans le projet. L'étroitesse du site nous oblige à inventer de nouvelles manières de vivre intensément ce parcours tout en cohabitant avec une nature en perpétuelle évolution. »

Bertrand Vignal/ Marie Thomas - Agence BASE



L'équipe a pris soin de développer les accroches aux quartiers de Caluire, notamment au niveau de la place de la Rochette, qui fait l'objet d'une recomposition d'ensemble comprenant la création d'une placette au bord de l'eau.

►► Environnement et biodiversité

L'aménagement du site du chemin nature respecte le milieu naturel et permet de développer les espèces floristiques présentes naturellement sur le territoire, tout en supprimant les espèces exogènes. L'impact positif sur la flore contribuera également au développement d'espèces faunistiques endogènes.

► L'ingénierie du génie végétal

Des spécialistes en génie végétal sont intervenus au sein des équipes de maîtrise d'œuvre afin de respecter les zones naturelles et permettre la création du cheminement continu et la mise en valeur des usages existants. A cet égard, l'aménagement de cette séquence a pris en compte la protection des hauts fonds de bordure, la conservation des zones de berges naturelles, en s'attachant à développer les potentiels écologiques du site.

Une végétalisation a été effectuée au droit des ravines d'érosion recensées lors du diagnostic hydromorphologique des rives de Saône.

► Permettre la réappropriation de la faune et la flore

Le projet aura un impact positif sur la faune et la flore en permettant une réappropriation du secteur par des espèces endogènes.

La faune terrestre présente sur le site étant uniquement constituée d'espèces de micro, petite et moyenne faune, il a été choisi de ne pas réaliser d'aménagement infranchissable, susceptible de créer des effets de coupure importants pour permettre au mieux la continuité d'un cheminement le long de la Saône.

► Le traitement des espèces exotiques envahissantes

Erable Négundo, vigne vierge de Virginie et renouée du Japon recouvrent une large partie des espaces naturels et concurrencent très fortement les autres espèces présentes. Lorsqu'une plante exotique envahissante est déjà bien implantée sur un site, il est souvent difficile, voire impossible, de l'éradiquer. Des techniques ont été mises en œuvre pour empêcher à la plante de se propager en dehors des limites du chantier et pour la circonscrire à sa zone d'implantation initiale.

Différents modes d'intervention ont été élaborés en collaboration avec le Conservatoire botanique national du Massif Central, pour être ensuite appliqués sur le terrain : les entreprises ont été particulièrement sensibilisées pour exécuter les consignes relatives à ces espèces.

► Des interventions ciblées par zone

- Séquence Galerie Immersive

Cette séquence se caractérise par sa forte potentialité d'immersion dans le paysage. La rive présente le potentiel écologique le plus important du chemin nature. C'est pourquoi, il n'a pas été prévu de mobilier ni d'installation ludique en dehors du sentier, ceci afin de préserver les rives naturelles des usagers. L'aménagement a consisté dans la pose de dalle de béton portée et d'estacade en bois en surélévation avec des réparations ponctuelles du parement en pierre et l'aménagement des évacuations des eaux de ruissellement de voirie.

- Séquence chemin des herbiers amont

Cette séquence se composait d'un espace ouvert sur la Saône avec une forte présence des herbiers de rives et ponctuée de larges saules anciens. Les phragmites, roseaux et autres hélrophytes forment les crêtes de berge.

Des assises intégrées donnant sur des points de vue paysagés invitent les promeneurs à faire une pause dans un environnement calme et intime.

- Séquence chemin au fil de l'eau

Ce parcours se profile au ras de l'eau depuis les terrasses de la Rochette jusqu'à la halte fluviale. Cette séquence est la plus urbaine du chemin nature et concentre les usages les plus variés : pratique de l'aviron, pêche, navigation de tourisme, contemplation, etc.

L'aménagement d'une continuité piétonne, la création d'une estacade en surplomb de la Saône, des terrasses de la Rochette et du quai des avirons ainsi que le réaménagement de la halte fluviale facilitent l'accessibilité du site.

- Séquence galerie exposée

Cette séquence se caractérise par son étroitesse avec un chemin en béton qui longe le mur du perré de la RD433. Deux sous-unités se dessinent sur cette séquence : en amont la galerie est à l'image d'une voute végétale, en aval la galerie est exposée et ouverte sur la Saône. Les descentes d'eaux pluviales et des eaux de ruissellement de voirie ont été réhabilitées. Le projet permettra de renforcer la végétation aquatique en régression et de préserver la végétation rivulaire ce qui contribuera indirectement au développement de l'habitat d'espèces animales locales.

- Séquence chemin des herbiers aval

C'est la plus large séquence du chemin nature. La séquence est calme et protégée par le mur de la RD433 de 5 mètres de haut qui isole le quai bas du quai haut. La partie amont, couverte par une voûte arborée de platanes et de peupliers, témoignage de l'ancien chemin de halage emprunté jusqu'en 1920. La partie avale, ponctuée d'herbiers, offre un beau panorama sur la Saône. Un cheminement de 2,5 m à 3 m, longeant le muret a été réalisé, laissant une place importante à la végétation de berge.

Les promeneurs seront invités à rejoindre la rive par de fines percées dans les hauts herbiers.

Le projet induira un renforcement du milieu végétal actuel et contribuera à la préservation du haut fond fluvial et des habitats aquatiques diversifiés.

►► L'intervention artistique

Ici, la ville s'efface et laisse la nature reprendre ses droits. Le long de la rive, en contrebas de l'avenue Clémenceau, le promeneur chemine entre les buissons et les arbres sur un passage qui s'apparente par moment à un chemin côtier. Absorbé dans ses pensées ou par le rythme de la marche au fil de l'eau, cette déambulation est une invitation à la flânerie.

Tel le Petit Poucet avec ses cailloux blancs, les artistes **Pascale Marthine-Tayou et Erik Samakh** ont disséminé sur ce parcours autant d'éléments soulignant la magie des lieux.

« **Dialogues avec les cultures** » /L'artiste camerounais **Pascale Marthine-Tayou** investit la surface du mur qui, côté quai, court le long du chemin telle une barrière infranchissable. En y greffant différentes matières et couleurs, il transforme cette surface neutre, uniforme en un espace de narration que les différents usagers (promeneurs, joggeurs, flâneurs ou navigateurs) peuvent s'approprier à leur guise.



L'œuvre ***Au fil de l'eau*** évoque une tradition inspirée d'Afrique centrale : des masques-passeports, chatoyants visages stylisés en céramique qui, avant l'arrivée des Européens, jouaient le rôle de papiers d'identité. Le plus grand d'environ deux mètres de haut est visible depuis le quai de l'Industrie, en face. Intimiste, discrète, l'intervention se fait plus majestueuse et monumentale là où le site, souvent étroit, s'élargit et le permet. L'œuvre est également visible depuis l'autre rive, donnant l'impression d'un rideau de matière habillant le mur de quai.

« Le parcours du Chemin nature traverse plusieurs cités, plusieurs frontières ; on va vers d'autres ailleurs, en rapportant avec soi ce qu'on a pris ici. Alors je souhaite retraduire ces passeports et les placer dans le mur, comme une espèce de trésor. Même si nous sommes sur le continent européen, en l'occurrence à Lyon, c'est aussi dire : « Nous ne sommes pas très loin du Cameroun. » La vie ce n'est que ça, des rencontres, des identités, des rencontres d'émotions et de sentiments... »

Pascale Marthine Tayou

« **S’immerger dans la nature** » / Parallèlement, l’artiste **Erik Samakh** parsème le chemin nature de **Lucioles aquatiques**, petites diodes lumineuses incassables et résistantes à l’eau qui, accumulant de l’énergie solaire le jour, s’allument de manière intermittente dès la tombée de la nuit.

Scintillement magique dans l’obscurité, ces clignotements, visibles dans leur ensemble depuis l’autre rive, évoquent la présence vivante de lucioles et engageront un dialogue poétique avec la voûte étoilée.



Repérage du site des Lucioles aquatiques par Erik Samakh

Sur la berge, **Erik Samakh** installe également ses **Girouettes à crues**, blocs de pierre placés sur un axe mobile en inox, pivotant au gré du courant et des crues de la rivière. Induisant un rapport participatif à l’œuvre, les promeneurs pourront s’amuser à en changer l’orientation et sont invités à s’en servir pour s’asseoir, pique-niquer ou pêcher.



« Je me définis aujourd’hui comme un chasseur-cueilleur. La nature est quelque chose qui est intrinsèque à mon travail, quelque chose de beaucoup plus naturel que l’actuelle écologie, qui est davantage politique. Mon rapport à la nature est plus primitif. J’utilise les nouvelles technologies car je considère qu’il faut les adapter à la nature. J’ai choisi d’implanter des lucioles artificielles sur le site du Chemin nature pour plusieurs raisons mais notamment parce que dans la nature, les lucioles sont aujourd’hui en voie de s’éteindre. Symboliquement, cette disparition des lucioles est importante et me touche. »

Erik Samakh

C’est sur cette séquence également que **Tadashi Kawamata** déploie La **Terrasse** qui s’avance au-dessus de la promenade et de l’eau. Réalisée avec deux étudiants de l’Ecole des Beaux-Arts de Lyon, dans le cadre d’un workshop, cette terrasse en balcon contraste avec un paysage fortement marqué par la présence d’escaliers, et propose des liaisons en pentes douces, au ras de l’eau ou de la berge, grâce à sa rampe d’accès au quai bas.

INFORMATIONS SUR LES ŒUVRES :

Livraison - 1er septembre 2013

Œuvre de Pascale Marthine-Tayou

« Au fil de l'eau »

200 masques de 4 tailles :

4 x 6 cm environ, 0,9 kg

18 x 23 cm environ, 3,5 kg

30 x 50 cm environ, 7 kg

120 x 2 mètres environ (pour un masque), 50 kg maxi

Longueur totale : 120 mètres de mur minimum - Répartition aléatoire voulue par l'artiste, espacement suffisant pour ne pas fournir de prises à l'escalade.

Plâtre polyester, fibre de verre et résine polyester / Vernis de protection

Fixation des masques par scellements chimiques.

Livraison - 1er septembre 2013

Œuvres de Erik Samakh

« Lucioles aquatiques »

150 lucioles

Plots lumineux solaires (leds vertes) encastrés dans le mur et se rechargeant avec l'énergie solaire.

Composants d'un plot : LED verte, cellules photovoltaïques, batterie rechargeable Lithium Polymère, carte électronique, coque polycarbonate anti-UV.

Dimensions et poids d'une luciole : Diamètre : 84 mm / Hauteur : 25 mm / Poids : 150 g

Mode d'accrochage : Carottage circulaire dans le mur puis fixation du plot dans un boîtier d'encastrement avec une colle-mastic.

Livraison - 1er septembre 2013

« Girouettes à crues »

3 girouettes, regroupées sur un même site

Pierres en granit d'aspect brut, axe en acier inoxydable

2 x 1 mètre maximum (environ 2,5 tonnes chacune)

Principe structurel : Tube avec un roulement en partie haute (roulement graissé à vie, pas de maintenance nécessaire), sur lequel est soudée l'armature permettant de fixer la pierre.

Fondations : semelles bétons.

Livraison - 1er septembre 2013

Œuvre de Tadashi Kawamata

« La terrasse »

Ensemble en bois (pin Douglas, châtaigner)

Environ 20 mètres de long et 4 mètres de large / Surface : environ 80 m²

Débord d'environ 4 mètres au dessus de la berge

Rampe d'accès inclinée à 5% avec un palier

Capacité d'accueil : Jusqu'à 240 personnes

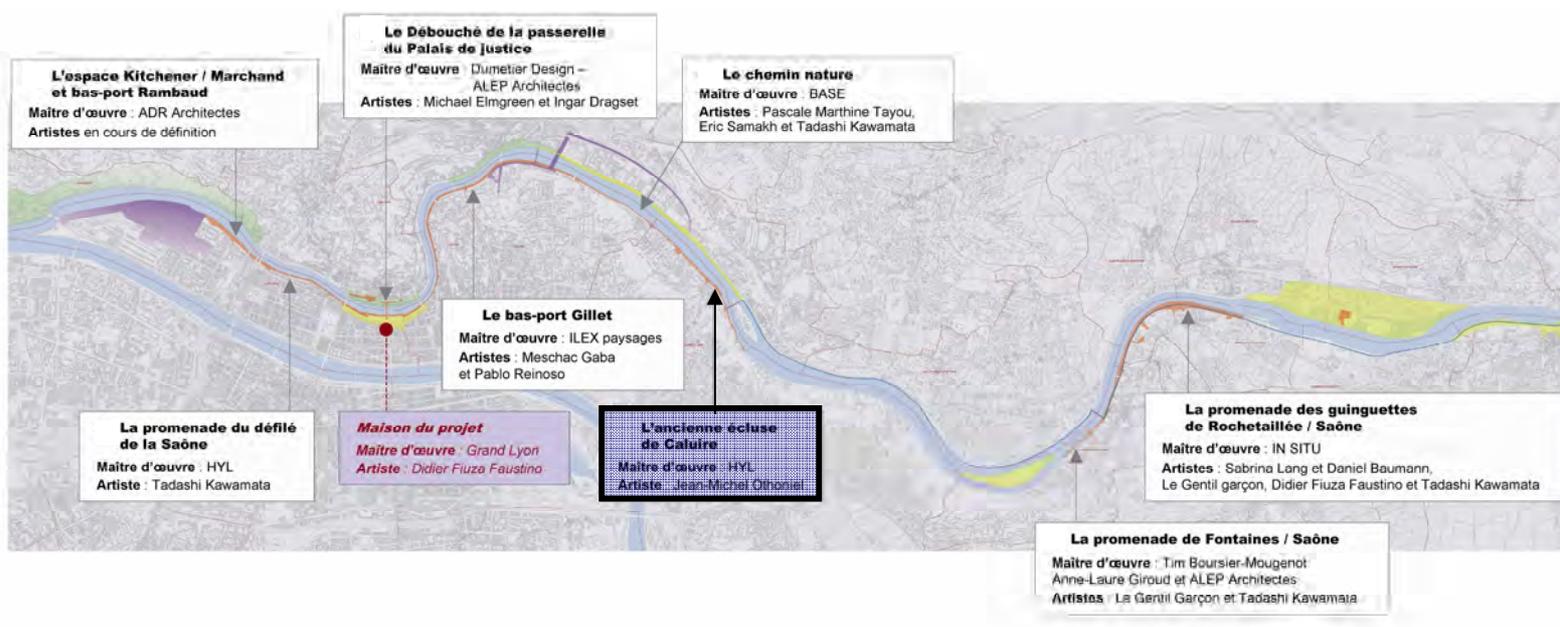
Mode d'accrochage : Ancrage sur le quai haut (semelle béton) et sur le mur de quai (longrine en béton armé). L'habillage bois du garde-corps a été réalisé in-situ par l'artiste (aspect irrégulier / aléatoire)

►► Calendrier

Cette séquence est livrée le 1^{er} septembre

LES RIVES « NATURELLES » DE LA SAÔNE

▶▶ ANCIENNE ÉCLUSE DE CALUIRE



Mandataire : HYL - Arnaud Yver

Équipe : Géraud Périole - Concepteur Lumière ; ISL - BET ouvrage d'art et hydraulique ; SOTREC - BET VRD ; Sinbio - BET Génie Végétal

Artiste : Jean-Michel Othoniel

Biographies et informations pages 71 à 77

▶▶ LE SITE

Toujours en rive gauche de la Saône, le site de l'ancienne écluse de Caluire-et-Cuire, scindé en deux par le resserrement des balmes de Saint-Rambert et Caluire, déroule un kilomètre de promenade.

L'ancienne écluse accueille aujourd'hui des activités nautiques, tandis que les maisons éclusières abritent un club d'aviron. Mais surtout, elle voisine avec la verte Ile Barbe qui fut à l'époque romaine un refuge pour les druides, puis pour les Chrétiens persécutés.

On y signale dès le 5^{ème} siècle l'établissement d'un monastère. Toutefois, l'âge d'or de cette abbaye bénédictine débute véritablement au 9^{ème} siècle. Elle jouit jusqu'au 14^{ème} siècle d'une certaine puissance et d'une grande indépendance vis-à-vis de l'archevêché lyonnais. En 1793, elle est morcelée et ses bâtiments sont vendus à des propriétaires particuliers.

Reliée aux rives de Caluire et de Saint-Rambert par un pont suspendu datant de 1827, l'île Barbe est aujourd'hui un site classé, dont les habitants se sont constitués en 1977 en « baronnie souveraine ».

►► L'aménagement urbain et paysager

Maîtres d'œuvre et artiste ont travaillé ici sur l'idée d'une forme de conversation visuelle entre le site de l'ancienne écluse de Caluire et la pointe de la médiévale île Barbe, toute proche. Le groupement HYL Paysagistes, Géraud Periole, ISL, Sinbio avait pour mission d'assurer la revégétalisation du cheminement piétonnier qui se déroule le long des rives de Saône.

Le parcours se divise en deux séquences :

- **Au niveau de l'ancienne écluse** réhabilitée pour accueillir une nouvelle halte fluviale ainsi qu'une nouvelle péniche commerciale, le projet fait la part belle aux activités nautiques et notamment aux clubs d'aviron. Les maîtres d'œuvre créent des liaisons avec le pont de l'île Barbe, tout en isolant la rive de la forte circulation du pont, grâce à un rideau d'arbres,
- Une seconde séquence, plus bucolique et davantage dédiée à la promenade, se déroule **en amont de l'île Barbe**. L'objectif pour l'équipe HYL était d'établir un dialogue visuel avec le site remarquable de l'île en tissant un lien paysager entre les balmes vertes des contreforts de Cuire et les rives de l'île Barbe. Une végétation importante est réintroduite le long des murs en béton du quai et des plantations viendront embellir la promenade ; une trame verte, constituée d'espèces endémiques, sera implantée afin de recréer un écosystème favorable à la faune. Ces jardins et la succession d'arbres le long du parcours feront écho à la végétation présente sur l'île Barbe. Ce nouvel espace public est connecté au quartier de Cuire le Bas par une nouvelle rampe accessible aux personnes à mobilité réduite.



« La relation est forte entre l'écluse et l'île barbe mais se faisait à sens unique : l'île polarisant les regards. La plantation d'une ligne d'arbres contre le soutènement du quai haut minimise psychologiquement l'impact du trafic haut et installe l'espace de l'écluse dans le lit mineur naturel, renforçant l'intimité avec l'île sauvage. Quelques fenêtres sont ménagées dans l'alignement végétal, au droit des traversées piétonnes soulignées par des passages surélevés. L'espace dégagé du terre-plein oriente le regard vers l'île au nord, et au sud vers les évolutions des avironneurs et vers le centre-ville imaginé, par-delà le plan d'eau : l'île Barbe reste en effet pour tout Lyonnais une porte d'entrée sur la ville. »

Arnaud Yver - Agence HYL

►► Environnement et biodiversité

Dans ce haut lieu patrimonial, face à l'île Barbe, l'aménagement s'est attaché à conserver les zones paysagères et naturelles existantes et à développer une trame verte plus dense pour retrouver le corridor végétal oublié entre l'amont et l'aval de la séquence.

► Concevoir un corridor écologique durable

Les aménagements réalisés permettent de concevoir un corridor écologique durable en liaison avec l'écrin de verdure de l'île Barbe et de conduire, à terme, à une augmentation significative de la masse végétale dans le secteur.

► La reconquête par la faune

La recréation de ces milieux naturels permettra la mise en place d'un environnement favorable à la reconquête du milieu par la faune. Les essences choisies pour les plantations sont des espèces indigènes visant à améliorer la biodiversité et créer un réservoir de semences locales.

► Des interventions ciblées par zone

- Séquence Espaces nautiques

Cette séquence qui supporte de nombreuses installations vouées aux usages de loisirs (club d'aviron, ancienne écluse), a fait l'objet d'aménagements dédiés : allongement et élargissement de la rampe de l'Aviron Club Lyon Caluire, création d'un ponton flottant et aménagement d'un cheminement porté sur 135m de long. Un cordon boisé et arbustif a été planté le long de la Saône.

- Séquence Promenade des chevets de l'île Barbe

Cette séquence bordée d'un perré et du chemin de Halage a été réaménagé afin de distinguer les espaces destinés aux automobilistes (zone de stationnement) et aux promeneurs. La végétation jusqu'alors absente y prend place largement tout en préservant les usages nautiques.

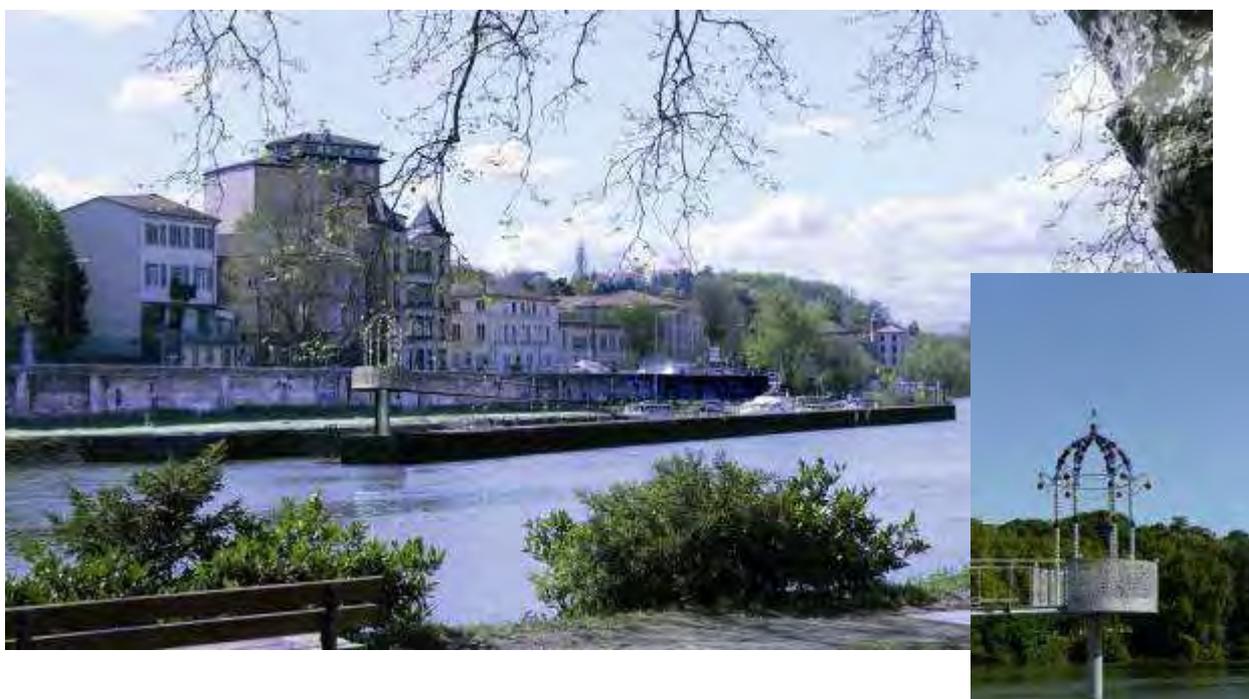


►► L'intervention artistique : « entrer dans la légende »

L'ancienne écluse de Caluire offre une vue imprenable sur l'île Barbe, surnommée autrefois « l'île barbare ». On raconte que les druides y effectuaient des sacrifices humains. Un halo de légendes et d'histoires entoure donc cette île, rocher touffu surgi de l'eau tel un mirage. Rituels collectifs, fêtes et processions s'y sont déroulés au fil des siècles, érigeant l'île en repère religieux. Le temps semble ici suspendu et un caractère immémorial et mystique enveloppe les lieux.

L'histoire mystérieuse de l'île Barbe a inspiré à l'artiste **Jean-Michel Othoniel** une féerie colorée, fragile et merveilleuse. Tout en perles géantes de verre coloré, vocabulaire plastique qu'il exploite depuis de nombreuses années, son **Belvédère** et ses **Lanternes** surprendront les usagers des bords de Saône qui ne s'attendent pas à rencontrer ici, dans un tel cadre naturel et patrimonial, des objets à l'aspect si fragile.

L'artiste Jean-Michel Othoniel s'attache à la magie ambiante en créant **un belvédère d'observation** aérien et précieux, situé sur le bajoyer de l'ancienne écluse, **répondant à trois lanternes lumineuses**, réalisées en verre de Murano coloré, sur la pointe de l'île Barbe.



« Le verre entre en osmose avec l'eau, la végétation la lumière du soleil et de la lune. Dans ce projet, il est possible de réenchanter des lieux pourtant en marge mais déjà propices à la rêverie, de renforcer de façon sensible leur caractère poétique et merveilleux. ».

Jean-Michel Othoniel

INFORMATIONS SUR LES ŒUVRES DE JEAN-MICHEL OTHONIEL:

Livraison - 1er septembre 2013

« Le Belvédère »

6 mâts en acier, habillage de perles de verre et de moulages en fonte d'aluminium. Au bout de chacun des 6 bras, une boule éclairante est suspendue.

Garde-corps du belvédère : grilles en fonte d'aluminium anodisé. Rampe d'accès : tubes et profilés en acier, main courante de section ronde, plancher en bois.

Perles de couleurs ambre, cobalt, cristal, turquoise, rouge et aluminium.

Dimensions : 3 mètres de diamètre / Hauteur : 5,10 mètres

Socle : cylindre de 2,5 m de hauteur / Rampe : 55 m de longueur, pente à 4% max (accessible PMR)

Capacité d'accueil : 4-5 personnes

Ancrage et fondations :

Belvédère : Implantation sur un radier d'épaisseur 0,6 mètre et d'une largeur de 1,40 mètre appuyé sur 4 micropieux

Rampe métallique platelage bois.

Éclairage intégré à l'œuvre.

Livraison - 1er septembre 2013

« Les lanternes de l'île Barbe »

Serrurerie métallique et perles de verre de Murano. Des LED sont intégrées dans chaque lanterne.

Dimensions :

Lanterne 1 : 92 (h) x 60 x 60 cm. 72 perles. Poids total des perles : 92 kg.

Lanterne 2 : 108 (h) x 70 x 70 cm. 45 perles. Poids total des perles : 57 kg.

Lanterne 3 : 90 (h) x 153,5 cm. 65 perles. Poids total des perles : 70,5 kg.

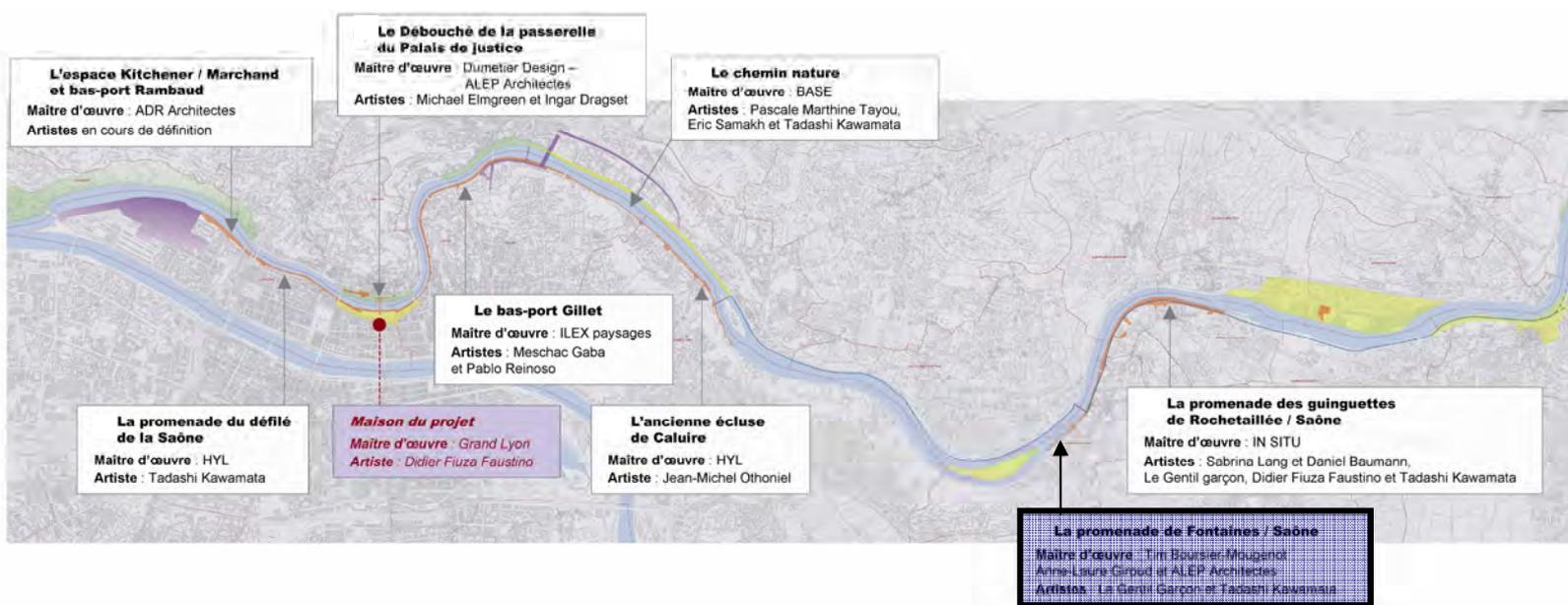
Diamètre des perles : 8 à 12 cm / Hauteur des mats : 6,50 mètres

Lanternes fixées sur trois mats d'éclairage standard et raccordées au réseau d'éclairage public.

►► Calendrier

L'aménagement de l'ancienne écluse de Caluire et Cuire est livrée le 1^{er} septembre 2013

►► PROMENADE DE FONTAINES-SUR-SAÔNE



Mandataire : Tim Boursier Mougénol - paysagiste

Équipe : Anne Laure Giroud - paysagiste ; Alep Architectes - architecte du patrimoine ; LEA - Concepteur lumière ; Ginger - BET VRD, Hydraulique, Ouvrage d'art; BIOTEC - Génie Végétal.

Artistes : Le Gentil Garçon - Tadashi Kawamata

Biographies et informations pages 71 à 77

►► LE SITE

Déployé sur une longueur de 1.7km de rives au plus proche de l'eau, le site de la promenade de Fontaines-sur-Saône tourne son regard vers l'île Roy, laquelle, au contraire de l'île Barbe, n'est habitée qu'une partie de l'année. Les rives de Fontaines, encore très sauvages, présentent quelques particularités : la morphologie de la rive entraîne une forte érosion des berges, deux ruisseaux et une source traversent le parcours, tandis que se succèdent un certain nombre d'éléments insolites : une île ponton, une halte fluviale, une presqu'île. Au-dessus se déploie le centre urbain et commercial très actif de Fontaines-sur-Saône. L'objectif est de donner à voir les qualités naturelles du lieu par une mise en valeur paysagère du patrimoine naturel.

Après avoir été scindé par une voie de circulation très importante – l'un des principaux accès à Lyon par le nord – qui le privait d'accès à la rivière, ce site connaît ici une véritable renaissance avec la création d'une longue promenade, agrémentée de larges chambres vertes où de nouvelles anses et plages de galets sont installées pour permettre de « toucher l'eau ».

Cette séquence incarne, sur moins de deux kilomètres, la double identité urbaine et végétale de Rives de Saône.

►► L'aménagement urbain et paysager

Le groupement Tim Boursier Mougnot, Anne-Laure Giroud, Alpe Architecture, LEA, Ginger et Biotec aménage une séquence très naturelle mais fragile, fortement soumise à l'érosion. Il s'agit de donner à voir les qualités naturelles du lieu en redonnant de la continuité au cheminement piéton, au plus près de l'eau.

L'enjeu est également de valoriser les liens entre la promenade sur rives, la halte fluviale et le centre de Fontaines qui bénéficiera, lui aussi, d'un projet de renouvellement urbain, sans oublier la voie cyclable existante. Le groupement crée selon la géographie de vastes prairies, de petites anses vertes ou des plages de galets permettant la recomposition de la faune et flore aquatique.



Les maîtres d'œuvre travaillent également aux interfaces pratiquement inexistantes entre la rive et le quai haut en proposant notamment la requalification d'une grande partie de la façade urbaine, et notamment le large giratoire qui supprimé, laisse place à de larges gradins végétalisés. Un escalier monumental s'intègre dans le mur de quai et rend accessible la halte fluviale aujourd'hui délaissée.

« Le projet doit participer à la mise en valeur des espaces naturels tout en servant la dimension urbaine de Fontaines. Pour cela, le tracé de la promenade gagne à s'infléchir au contact de lieux naturels délicats et s'enrichit des contextes urbains et des lieux d'usages qui pourront interagir avec la promenade et trouver un nouveau souffle. »

Tim Boursier Mougnot

►► Environnement et biodiversité

► Redonner de la naturalité

Afin de redonner de la naturalité aux berges de la Saône, une strate arbustive a été implantée favorisant la régénération de la ripisylve et la diversité des milieux.

Par ailleurs, le Val de Saône étant un axe migratoire, la trame verte du projet favorisera le retour, le stationnement et la reproduction d'espèces.

► Des interventions spécifiques en génie végétal

Pour répondre aux enjeux environnementaux du projet, différentes techniques de génie végétal ont été mises en place. Cette science, qui découle principalement du croisement de la botanique, de la mécanique des sols et de l'hydraulique, utilise les capacités naturelles du végétal (ses racines, sa croissance et son développement) pour construire des ouvrages en bords de cours d'eau.

Parmi les aménagements hydro-écologiques on notera :

- l'optimisation de la traversée du ruisseau des Vosges par la reprise de pas japonais,
- l'installation de bancs graveleux de faible épaisseur sur des secteurs de dépôt existants,
- la création d'une rampe en blocs au débouché du ruisseau du Ravin en lieu et place de l'actuel enrochement bétonné en fond de lit,
- la création « d'anses/d'alcôves » plantées d'hélophytes qui feront une transition avant la prairie,
- la création en remblais « d'épis végétaux » densément plantés d'espèces arbustives.

► Des interventions ciblées par zone

- Séquence de la promenade du ruisseau des Vosges

Dans cette zone, à proximité du débouché du ruisseau des Vosges, l'aménagement de bancs graveleux et la plantation de plantes hélophytes auront un effet bénéfique sur le milieu naturel. Ils favoriseront la reconquête des rives par l'implantation d'espèces associées à ce milieu (odonates, amphibiens...). Sur cette séquence, la promenade contourne la ripisylve par la création d'une estacade.

- Séquence centrale

Les principaux objectifs lors de l'aménagement de cette séquence ont été de supprimer les espèces invasives, de créer des zones d'hélophytes tout en maintenant un maximum d'arbres. L'ensemble de ces mesures ont été imaginé pour s'insérer au mieux dans l'espace naturel.

- Séquence de la promenade des chambres vertes

L'aménagement de cette séquence menacée par l'érosion, présentait une sensibilité écologique importante. Des interventions de génie végétal tel que la création d'une série d'anses et alcôves avec des hélophytes, ou la plantation d'épis végétaux avec des espèces arbustives permettront de solidifier la rive.

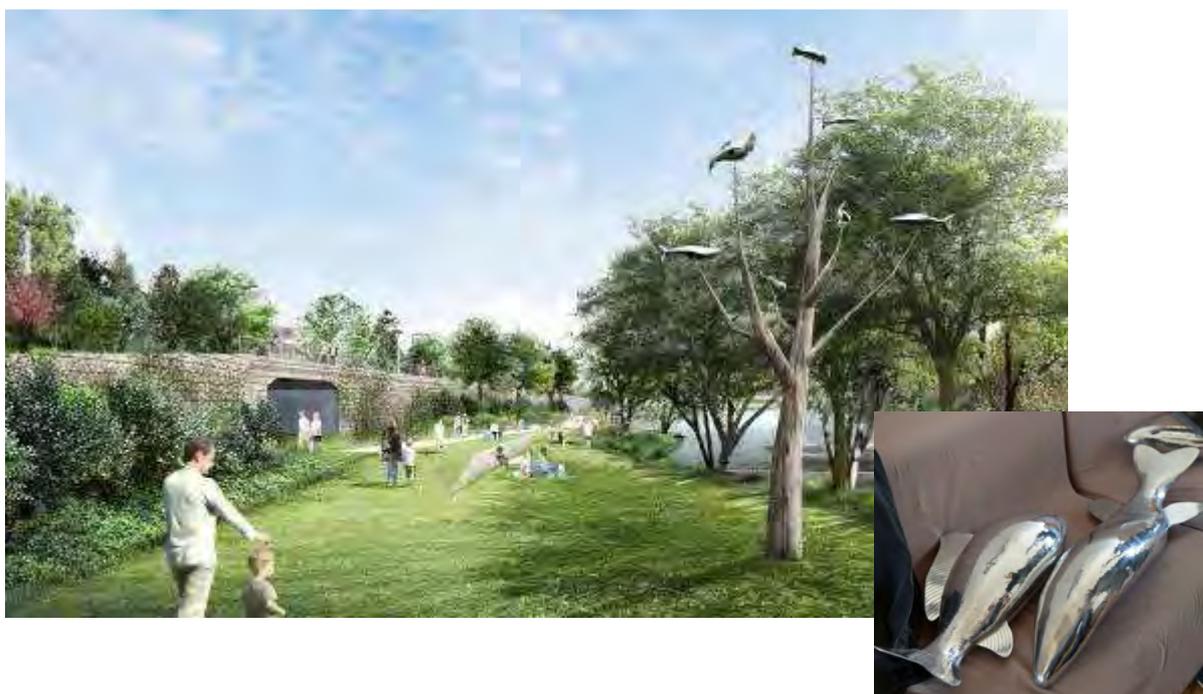
Au-delà du maintien des berges, ces aménagements permettront d'enrichir la naturalité de la zone par la diversification des milieux.

►► Les interventions artistiques : « réenchanter les Rives »

Entre l'île Roy et le Bourg de Fontaines-sur-Saône, la promenade cède place à de larges pelouses où il fait bon pique-niquer, jouer au ballon, lire ou se prélasser au soleil. La rivière, peu profonde, y est ponctuée d'éléments insolites : plages naturelles, pontons, cours d'eau annexe venant s'y jeter. La vue sur l'île Roy y est magnifique.

Dans ce site aéré et propice à la détente, **le Gentil Garçon** a disséminé, comme pour un jeu de piste, une série d'interventions subtiles et oniriques. Quatre séries d'œuvres constituent une collection de formes se fondant dans le paysage, incitant le visiteur à les rechercher et donc à parcourir le site. Travaillant sur l'imaginaire, Le Gentil Garçon souligne aussi le charme bucolique du site.

Tout d'abord, ***Souvenir du monde inversé*** constituera la parfaite inversion des *Girouettes à crue* installées par Erik Samakh sur le site du Chemin nature. Il s'agit d'un arbre à poissons éolienne dont les branches supportent des poissons faisant office de girouettes. L'idée de ces poissons dans l'arbre est venue à l'artiste à la pensée de la rivière en crue et de sa façon, après la débâcle et au delà de la catastrophe, de poétiser le paysage et de l'inverser. Cet arbre en métal de près de huit mètres de haut apparaît comme une sorte de mobile, dont les branches porteront des poissons qui tourneront au gré du vent.



« J'avais en tête [...] le film Big Fish de Tim Burton, où est développé un véritable onirisme de la rivière. Ce qui m'intéresse c'est la capacité à rester curieux et étonné face au monde. C'est là une capacité très forte chez les enfants [...] malheureusement cette curiosité tend à s'éteindre avec l'âge. [...] Mais quand on y regarde de plus près [...] le merveilleux est autour de nous, en nous. »

Le Gentil Garçon

Plus loin, **La Sucrierie**, une curieuse forêt de roseaux perce la surface de l'eau ; à y regarder de plus près, le promeneur s'aperçoit qu'il s'agit de cheminées d'usine miniatures. Leurs panaches forment des fleurs ou des fruits colorés. En écho aux industries qui se sont développées sur l'autre



rive, elles sont comme les vestiges d'une civilisation engloutie par une crue dévastatrice. L'artiste joue ici sur le changement d'échelle et glissement de sens en rapport avec le paysage industriel visible sur la rive opposée.

Les Cercles logiques, sortes de souches métalliques, seront, eux, en tous points semblables aux troncs d'arbres qui jonchent les bords des rivières. A la différence que les cernes concentriques de leur coupe dessineront des motifs qui ne peuvent avoir été l'œuvre de la nature, établissant ainsi de curieuses correspondances entre microcosme et macrocosme, entre nature et culture. Le Gentil Garçon a choisi volontairement non pas les lignes de croissance de l'arbre, mais différents schémas également concentriques (système solaire, cercle chromatique, empreinte digitale, labyrinthe médiéval...).



Enfin, La **Théorie des nœuds** représente des nœuds traditionnels accrochés comme des tableaux aux anneaux d'amarrage encastrés dans le mur du quai. Ces anneaux d'amarrages présentent un vaste échantillonnage de nœuds se référant à différentes époques et cultures (inca, chinoise, celte, japonaise...) et évoquant les nœuds marins. Leur double valeur décorative et symbolique (explicitée à chaque fois par un panneau : porte-bonheur, pérennité, union, harmonie) se conjugue en une envoûtante invitation au voyage.

Les promeneurs pourront également retrouver le long de cette séquence le fil rouge proposé par Tadashi Kawamata, avec **La Tour belvédère** réalisée dans le cadre d'un workshop avec 8 jeunes encadrés par l'équipe de prévention spécialisée de la Maison du Rhône de Neuville-sur-Saône. Une rampe adossée au mur de quai permettra ensuite de rejoindre un lieu plus intime au droit de l'île ponton où le promeneur pourra découvrir les paysages, la faune et la flore mais aussi la force de la rivière sur l'île.



INFORMATIONS SUR LES ŒUVRES :

Livraison - 1er septembre 2013

Œuvres de Le Gentil Garçon :

« Souvenir du monde inversé »

Arbre : fonte d'aluminium brute (épaisseur 15 mm)

Poissons : fonte d'inox, finition poli brillant.

Fondation en béton massif.

Dimensions : Arbre : 9 mètres de hauteur, 54 cm de diamètre.

Poissons : 7 poissons, 120 cm de longueur maximum, 100 kg maximum chacun.

Livraison - 1er septembre 2013

« La théorie des nœuds »

6 Nœuds : fonte d'aluminium et thermo-laquage

Anneaux : fonte d'acier

Dimensions :

Nœuds : 1,2 mètre de diamètre environ

Anneaux identiques à ceux déjà présents sur le site.

Livraison en octobre 2013

« La sucrerie »

Fonte d'aluminium pleine, peinture qualité marine très haute résistance thermo-laquée.

Dimensions des cheminées :

Hauteur : entre 55 et 140 cm.

Diamètre : 5 à 10 cm à la base.

Nombre : 20 cheminées, avec 4 modèles différents et 5 à 6 types de volutes.

Livraison en octobre 2013

« Les cercles logiques »

Fonte d'aluminium d'épaisseur 15 mm avec incrustation d'un autre métal

Nombre : 7 souches disséminées sur le site.

Dimensions : 50 cm de diamètre maximum, 20 à 70 cm de hauteur.

Modalités de réalisation :

Tirage en atelier avec des moules réalisés à partir de souches récupérées.

Livraison - 1er septembre 2013

Œuvre de Tadashi Kawamata

« La Tour Belvédère »

Structure, platelage et bardage : bois (pin douglas, chataignier)

Escalier circulaire : acier galvanisé

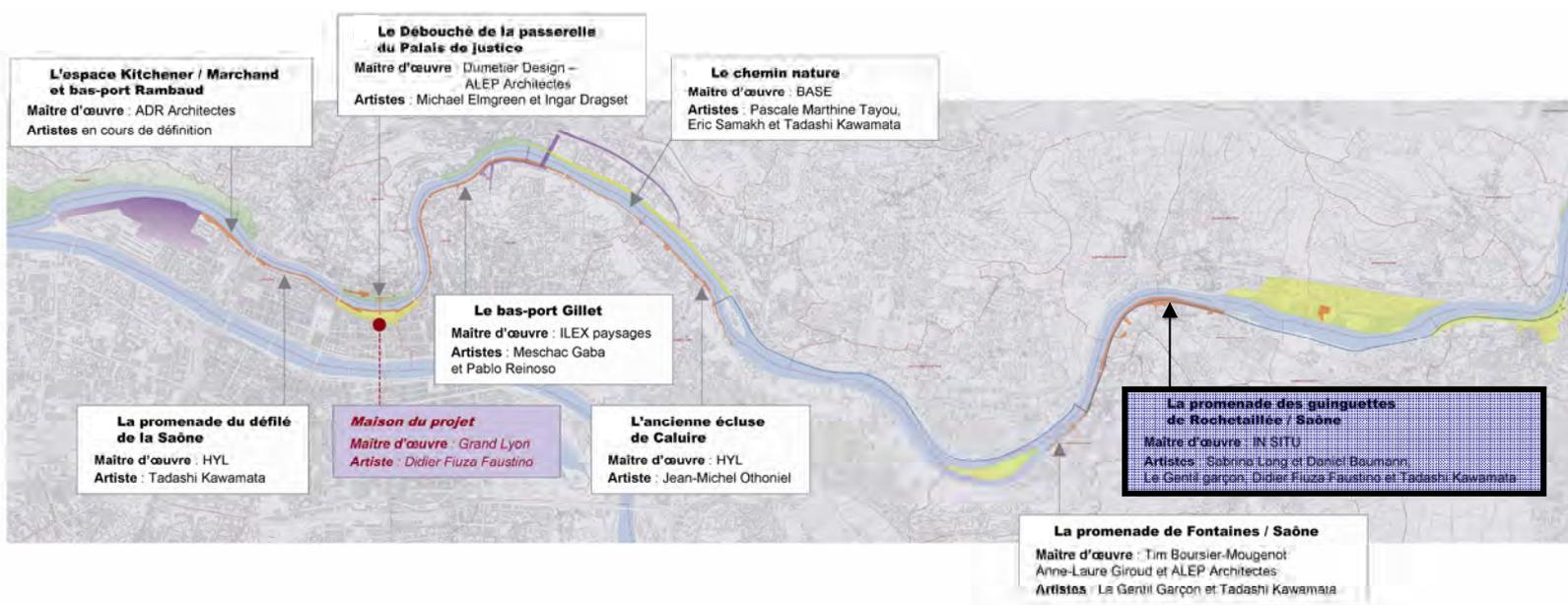
Garde-corps et mains courantes : acier galvanisé

Toiture : zinc

►► Calendrier

L'aménagement de la promenade de Fontaines-sur-Saône sera livré en deux temps. Une première séquence sera livrée le 1^{er} septembre 2013. La livraison globale du site est envisagée fin d'année 2013.

►► PROMENADE DES GUINGUETTES DE ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE



Mandataire : IN SITU - Emmanuel Jalbert – David Schulz

Équipe : LEA - Concepteur lumière ; OGI - BET ouvrage d'art ; ICC - BET VRD ; SINBIO - BET Génie végétal.

Artistes : Didier Fiuza Faustino, Sabina Lang/Daniel Baumann, Le Gentil Garçon.

Biographies et informations pages 71 à 77

►► LE SITE

Sur plus de 2.2km, entre le quai Pierre-Dupont et le Quai Lamartine, dans une ample courbe de la Saône, le site de la promenade des guinguettes de Rochetaillée, aux larges berges, s'ouvre généreusement sur le vaste paysage des Monts d'Or.

Sa situation privilégiée, sur la rive convexe de la Saône, a favorisé la formation par la rivière d'amples et généreuses prairies dédiées aux loisirs et aux déjeuners sur l'herbe.

Les plages de Rochetaillée sont fréquentées dès le XIX^{ème} siècle par les Lyonnais, qui s'y rendaient grâce au tramway à vapeur autrement appelé « guillotine », puis au tramway électrique ou « train bleu ». En 1928, une première guinguette s'y installe.

Dernièrement cependant, ce paysage s'est un peu « bouché ». Le projet Rives de Saône ouvre à nouveau le panorama sur les Monts d'Or et le château de Rochetaillée qui domine le site.

C'est ici que débute – ou se termine, au choix de chacun – le cheminement piéton de la première phase du projet Rives de Saône.

►► L'aménagement urbain et paysager

Le groupement formé par In Situ paysagistes, LEA, OGI-BET, Sinbio-BET et ICC-BET travaille sur les 2,2 km du site pour re-cr  er des accroches avec le village et le vallon de Rochetaill  e (aujourd'hui s  par   des bords de Sa  ne par une route d  partementale    trois voies), renforcer et mettre en valeur les usages existants (restauration des guinguettes, clubs et activit  s sportives et ludiques...) et diminuer l'impact de la circulation et du stationnement automobile.

Sous le signe de la douceur et de la d  tente, l'  quipe de concepteurs d  cline un programme d'interventions qui invite    profiter de ce paysage remarquable :

- la cr  ation de plages vertes et de plages de galets dans la pente douce descendant vers la Sa  ne ;
- le d  veloppement des activit  s (guinguettes, clubs nautiques, location de bateaux   lectriques...) ;
- l'am  nagement du chemin de la plage lib  r   du stationnement sauvage et le d  veloppement d'une large promenade en partie haute avec une voirie apais  e et mieux prot  g  e pour les modes doux.



L'ensemble du projet donne    voir les paysages alentours : carri  re de Couzon, mont Verdun, mont Cindre, le ch  teau de Rochetaill  e ainsi que l'ensemble de la c  te des Monts d'Or.

« Notre proposition d'am  nagement prend appui, tr  s simplement, sur ce qui est d  j   l   : le g  nie de ce lieu d'exception, la v  g  tation et la faune en place, comme les usages pr  existants. Aussi, nous proposons de r  v  ler et de r  activer les qualit  s de ce territoire    travers la reconstitution d'un espace public majeur : une grande plage verte, publique, largement ouverte sur la Sa  ne et l'horizon des Monts d'Or, propice    accueillir des   v  nements tr  s divers : sc  ne sur l'eau, concerts, projections en plein air, pique-niques g  ants, etc. Ce site fortement remblay   et remodel   au fil du temps se doit de retrouver son identit   d'ample prairie rivulaire ouverte sur la Sa  ne, marqu  e par le rythme et la g  ographie mouvante de ses crues et de ses   tiages. »

Emmanuel Jalbert - IN SITU

►► Environnement et biodiversité

L'enjeu de l'aménagement de la promenade de Rochetaillée réside principalement dans la conservation du cordon boisé situé à proximité de la rivière (la ripisylve) et des espèces qui y établissent domicile, tout en redéfinissant les usages sur le site.

► Préserver la biodiversité

Sur ce secteur il était essentiel que les aménagements n'impactent pas la faune et la flore présentes et de développer les rôles fonctionnels du site (capacité auto-épuratoire, diversification écologique) en garantissant des effets positifs à long terme sur la biodiversité. C'est pourquoi, parallèlement à la volonté de conforter les usages et d'entraîner une augmentation de l'accessibilité et de la fréquentation (piétons, joggeurs, pêcheurs, ...), des zones impraticables et non piétinables ont été créées tout au long des berges pour préserver la biodiversité.

► Des interventions ciblées par zone

- Séquence des Guinguettes

Cette séquence se composait de berges enherbées assez larges permettant les usages de loisirs, d'un chemin de halage, d'un perré, et d'activités de restaurations, commerces et loisirs. L'aménagement a permis un nouveau partage de l'espace en faveur des modes doux. L'organisation des plages a été redéfinie, afin de libérer l'accès au bord de Saône.

Dans sa globalité, il a été privilégié la conservation des berges et des arbres et arbustes présents sur le site, ainsi que le cordon boisé le long de la Saône.

Des terrasses créant une ouverture sur la Saône ont été réalisées sur les secteurs où la ripisylve n'est pas développée, évitant ainsi tout impact sur la faune et la flore.



- Séquence du chemin de halage

Ce chemin était principalement dédié à la circulation automobile et peu adaptée à la circulation des piétons qui partageaient la même voie. Son aménagement a consisté à la création d'une voie de circulation sécurisée, destinée uniquement aux modes doux. L'ensemble a été végétalisé sur toute la longueur pour une meilleure intégration au site dont le boisement est composé d'espèces exogènes (Robinier faux acacia, Platane, Erable negundo) et d'ornements. Les compléments paysagers réalisés auront un impact positif sur l'écosystème, plusieurs strates de végétation seront alors utilisables par l'avifaune et les autres espèces (mammifères) présents sur le site.

- Séquence de l'écluse

L'enjeu principal sur ce site jusqu'alors peu végétalisé, a été de réaménager la voie verte, en développant une continuité piétonne.

La continuité écologique établit avec l'ensemble de la séquence et la promenade de Fontaines-sur-Saône confortera l'impact positif de ces aménagements sur la faune et permettra notamment d'accueillir une plus grande diversité d'amphibiens.

► Respecter le milieu naturel

Les interventions en génie biologique (identification des arbres remarquables, sélection des essences...) réalisées lors de l'aménagement de la promenade des Guinguettes de Rochetaillée amènent un regain de naturalité contrôlée sur les rives de la Saône, aujourd'hui mise en péril par l'érosion des berges et la prolifération des espèces invasives.

Ces actions ont également un impact positif sur le milieu naturel car elles visent volontairement à créer des continuités écologiques et permettront une gestion des usages sur le site, en conservant les zones paysagères et naturelles existantes.



►► Les interventions artistiques : « changer de perspectives »

Le château, l'écluse, le pont suspendu de Couzon ou les grandioses carrières qui dominent le site font de ce lieu un cadre unique et spectaculaire. Réputée dans toute l'agglomération lyonnaise, la promenade de Rochetaillée séduit les promeneurs avec ses guinguettes et ses bords de rivière propice à la farniente... Prenant en compte cette dimension de loisir et de détente, les artistes **Lang/Baumann, Didier Fiuza Faustino et Le Gentil Garçon** ont imaginé des dispositifs étonnants, inédits et ludiques, qui ne manqueront pas d'interpeller petits et grands.

Les trois artistes sélectionnés pour travailler sur le site de Rochetaillée ont tous inclus la dimension paysagère remarquable dans leurs propositions en invitant les promeneurs à changer de perspective.

« S'élever entre terre et eau » / Les Suisses **Sabina Lang/Daniel Baumann** proposent *Beautiful Steps*, un escalier en porte à faux, tournant au-dessus de la rivière et conduisant à un belvédère d'où l'on peut contempler la Saône et ses environs. Les artistes invitent les promeneurs à emprunter cet escalier pour s'élever au dessus de la Saône et adopter un autre point de vue sur leur environnement. Ils offrent aussi aux flâneurs l'image insolite d'un escalier qui ne mène nulle part mais qui offre un point de vue extraordinaire.



« Nous sommes intéressés à la fois par la métaphore et le réel. À Rochetaillée, un escalier réel mènera à un point de vue que les gens pourront embrasser. Ce sera à eux de décider s'ils doivent le gravir, où s'il suffit de le regarder comme une image. »

Sabina Lang/Daniel Baumann

Véritable prouesse technique et technologique, l'escalier totalement désaxé se situe en porte à faux de 8 mètres au dessus de la berge. Les sociétés PITANCE et CBR TP, filiales de Vinci Construction France, mécènes du projet d'Art Public sur les Rives de Saône et la société Vicat, ont été chargées de concevoir techniquement, de fabriquer et d'installer l'œuvre. Pour répondre à la forme singulière de l'escalier, il est réalisé en Béton Fibré Ultra Performant (BFUP) de chez VICAT avec des garde-corps en inox. La Société Vicat a été partenaire tout au long de la conception technique de l'œuvre « Beautiful Steps # 7 » et en a produit le béton pour sa réalisation.



« Tomber du ciel » / Au creux de la prairie, le **Gentil Garçon** propose une œuvre en forme de cratère, formé par une météorite qui se serait écrasée ici. Ses pentes moelleuses deviennent toboggan et mur d'escalade. Les plus jeunes pourront s'insinuer sans danger dans les alvéoles lumineuses de ce **Génialithe**. Objet à escalader en lui-même, la météorite garnie de lentilles réfléchissante fait apparaître prismes et jeux de lumière et offre des espaces à explorer.

« Le projet fait sens à l'échelle du site qu'il reconfigure en prenant pour départ un événement se référant à un imaginaire collectif fort : la chute d'une météorite venue littéralement « tailler la roche ». Cette géologie bouleversée fait aussi écho aux falaises qui dévoilent leurs strates de l'autre côté de la rive. Cet événement imaginaire peut être l'objet d'une mythologie qu'il reste à inventer, d'histoires que les grands peuvent raconter aux petits. »

Le Gentil Garçon

« Changer de perspectives » / L'eau est aussi un miroir. C'est sur cet aspect que joue **Didier Fiuza Faustino**, qui invite à s'élever, à prendre de la hauteur au-dessus de la rivière. Ses **Trompe le Monde**, « postes d'observation » en inox poli miroir reflètent le paysage, diluant alors le corps dans son environnement, tout en créant une distorsion optique à l'horizon des promeneurs du site de Rochetaillée. L'œuvre propose ainsi une double expérience de l'ordre de l'intime et du collectif, s'inscrivant dans une problématique au cœur du travail de Didier Faustino.



« Tromper le monde, c'est à la fois tromper la société en disparaissant, en se rapprochant de ce qu'on est vraiment lorsqu'on est seul ; et, à un moment donné, fixer sa propre trajectoire pour intégrer et occuper le monde. Et puis, le titre constitue aussi un hommage à la chanson Trompe le monde des Pixies. C'est un superbe titre. »

Didier Fiuza Faustino

Les promeneurs pourront également découvrir sur cette séquence *La cabane* de **Tadashi Kawamata** qui s'inscrit dans le fil rouge du projet d'art public. Cette installation fait écho aux formes d'habitations vernaculaires les plus basiques (huttes, baraques, cabanons) et trouve toute sa place dans le site très champêtre et arboré de Rochetaillée, où l'œuvre saura « parler » à tous les publics, notamment les familles.



INFORMATIONS SUR LES ŒUVRES - Livraison - 1er septembre 2013

Œuvre de Didier Fiuza Faustino

« Trompe le Monde »

2 sculptures. Inox poli miroir sur la face avant des panneaux. Acier galvanisé pour l'arrière des panneaux, les échelles et les finitions. Poteau en béton brut. Panneaux emboutis : 4m x 3m environ. Hauteur du poteau en béton : 2,5 m.

Œuvre de Lang & Baumann

« Beautiful Steps »

Béton technologique. 8,9 x 5,5 x 3,2 m. - Envergure du porte à faux : entre 7 et 8 m. Capacité d'accueil : 20 à 30 personnes maximum.

Œuvre de Le Gentil Garçon

« Génialithe »

Météorite : béton et pavés de verre incrustés - 2,75 m de hauteur / 2,5 tonnes.

Cratère : 14 m. pour le diamètre supérieur et 7,7 m en fond de cratère.

Zones de glisse : béton projeté lissé et résine facilitant la glisse. Zones de grimpe : béton projeté non lissé et résine de protection. Une structure métallique permet de réaliser la forme des toboggans (de 70 cm à 901 cm de largeur). Sol du cratère : sol souple, granulats de caoutchouc liés avec des résines polyuréthanes.

Œuvre de Tadashi Kawamata

« La Cabane »

Ensemble bois (poutres de 15 x 15 cm).

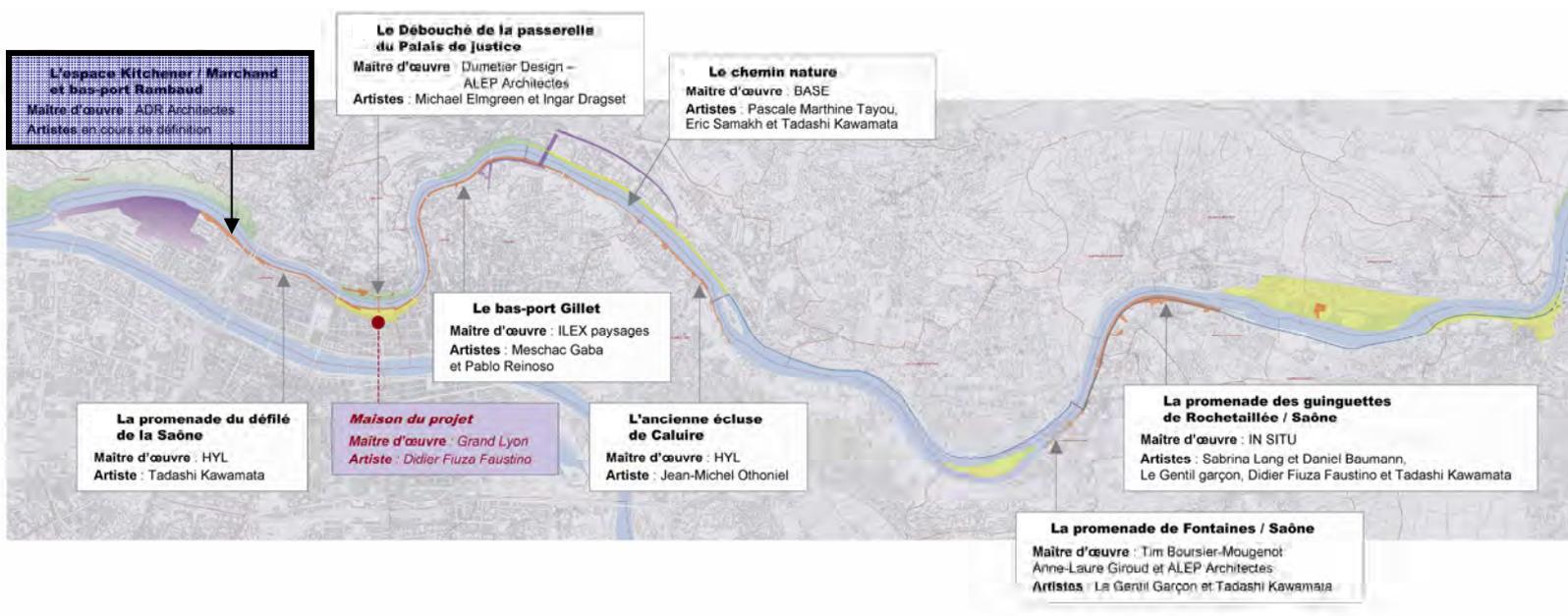
Volume : 12 à 15 m³ environ.

►► Calendrier

Livraison du site de la promenade des guinguettes de Rochetaillée sur Saône le 1^{er} septembre 2013

SÉQUENCE URBAINE À VENIR

►► L'ESPACE KITCHENER-MARCHAND ET BAS-PORT RAMBAUD (LYON)



Mandataire – ADR Architectes - Georges et Julien Descombes

Equipe : SOGREAH CONSULTANTS, BET Structure / ACOGEC, BET Structure / CAP VERT INFRA, BET VRD et infrastructure /LEA, éclairagiste.

Maîtrise d'ouvrage déléguée : SPL Lyon Confluence

Artiste : sélection en cours

►► LE SITE

Gagné sur la Saône et le Rhône, occupé pendant 40 ans par le marché d'intérêt national, le quartier de la Confluence, longtemps délaissé et séparé de la presqu'île historique par un vaste réseau routier et ferroviaire, fait l'objet d'un ambitieux projet urbain depuis une dizaine d'années. Ce nouveau quartier en plein essor accueille désormais le nouvel Hôtel de Région, des immeubles de bureaux et d'habitations dessinés par des architectes de renom, un vaste pôle de loisirs et de commerces, des lieux de culture et de création, de nouveaux espaces publics...

Sur un 1,2 kilomètre, le site du bas-port Rambaud/Espace Kitchener-Marchand comprend trois séquences :

- au sud, le théâtre de verdure et le parc de Saône,
- au centre, le nouveau quartier de vie et les maisons flottantes,
- au nord, un territoire marqué par la présence de trois ouvrages d'art : le viaduc de la Quarantaine (voie ferrée aboutissant à la gare de Perrache), le viaduc de l'A6 (par lequel l'autoroute débouche du tunnel de Fourvière, avant de s'engouffrer dans la vallée du Rhône) et le pont routier Kitchener Marchand. Ce triple axe de circulation reflète un urbanisme complexe (l'alliance de la gare multimodale de Perrache et de l'échangeur autoroutier), qui scinde la presqu'île en deux parties.

►► L'ACTION

Le projet de cette séquence intervient en parallèle du grand chantier de renouvellement urbain du quartier de la Confluence.

Si les maîtres d'œuvre qui interviendront sur cette partie du projet Rives de Saône ont d'ores et déjà été sélectionnés (il s'agit des architectes Georges et Julien Descombes, qui ont notamment déjà conçu la Place Nautique et réalisé le Parc de Saône dans le quartier Confluence), ce n'est pas encore le cas de l'artiste qui travaillera sur une partie de la séquence la plus au Nord (sous la voûte formée par la succession des ponts).

Le projet des architectes **Georges et Julien Descombes** en lien avec la SPL Lyon Confluence sur la totalité de la séquence, a pour ambition d'assurer la continuité du cheminement piéton, d'imaginer une liaison attractive entre la nouvelle polarité du quartier de la Confluence et la presqu'île (en particulier sous la voûte ingrate formée par la succession des trois ponts), ainsi que diverses manières d'instaurer de la convivialité autour de l'eau, compatibles avec les usages actuels et à venir (bateaux d'habitation, restaurants, loisirs, détente et navigation).

Leur projet s'inspire de l'histoire de la Saône, de ses usages actuels et des pratiques plus anciennes qui faisaient de la rivière un support de l'activité économique. Il prévoit ainsi, au fil de l'eau, des ambiances distinctes :

- **Les alentours de la station service du port Rambaud** deviendront une halte fluviale disposant d'une passerelle qui reliera le jardin aquatique naturel au parc de Saône.
- Plus loin, **le théâtre de verdure** sera valorisé (renouvellement végétal en quai haut, nouveau mobilier urbain) ;
- **Enfin, dans le secteur des ponts et du port**, la voûte formée par la succession des ponts sera adoucie et le niveau du quai historique sera retrouvé au plus près de l'eau. L'étroitesse du quai sous les ponts sera compensée par une estacade. **C'est sur cette partie spécifique qu'interviendra l'équipe artiste associée sélectionnée.**





« L'objectif est que sur le quai bas, on soit submergé par la sensation de l'eau. Ressentir comme à Venise, cette émotion qui vient du miroir de l'eau. Il faudra choisir les dimensions, les géométries, les matériaux qui soient capables de restituer cette émotion, cette sensation. »

Georges Descombes

►► Calendrier

Fin 2013 : Début des travaux sur la partie aval du site

Fin de travaux suivant les négociations (ou concertation) menées entre VNF, les occupants, le Grand Lyon et la SPL Lyon Confluence.

Fin de la réalisation prévue en 2015.

PARTIE 2 : LE PAVILLON RIVES DE SAONE

L'ambition du projet des Rives de Saône, sa richesse et la durée de sa mise en œuvre (environ 7 ans sur site) ont naturellement conduit à la réalisation d'une maison du projet, **Le pavillon Rives de Saône**, pièce clé du dispositif de communication : lieu de présentation, de valorisation du projet, mais aussi lieu d'échange et de dialogue avec le public.

Outre cette fonction de communication, le Pavillon Rives de Saône est aussi un véritable objet artistique, une œuvre inédite et unique, qui s'intègre au projet global Rives de Saône.

Le Pavillon Rives de Saône est située dans la presqu'île de Lyon, en bord de Saône, au centre du futur projet de cheminement et installée de façon spectaculaire à la fois sur le parking Saint-Antoine, le pont Maréchal-Juin et le quai Saint-Antoine, lieu symbolique ; entrée principale Ouest de la presqu'île, qui est par ailleurs l'emplacement du 2nd marché alimentaire de Lyon.

►► La rencontre entre art, architecture et environnement urbain en bord de Saône

Le Pavillon se veut l'incarnation de la démarche qui guide l'ensemble du projet Rives de Saône : une rencontre privilégiée et inédite entre l'art, l'architecture et l'environnement urbain. Il s'agit de donner à ce lieu de rendez-vous, une identité forte, à l'image de chacune des séquences qui rythmeront le projet d'aménagement des Rives.

Le Pavillon est ainsi envisagée comme un véritable signal au cœur de l'agglomération lyonnaise. Sa conception a été confiée par le Grand Lyon à l'artiste-architecte Didier Fiuza Faustino avec pour objectif de créer un objet urbain inédit à l'identité forte.

Le développement et la réalisation de cette œuvre a été pilotée par Aurélie Le Bruchec, architecte DPLG.



Le Pavillon se décompose en trois parties aux proportions et aux usages distincts : 3 « volumes » dans lesquels les visiteurs peuvent cheminer, converger vers un point de rencontre : « le cœur ».

On retrouve pour chaque «volume » une forme géométrique simple : le cercle, le triangle et le carré.

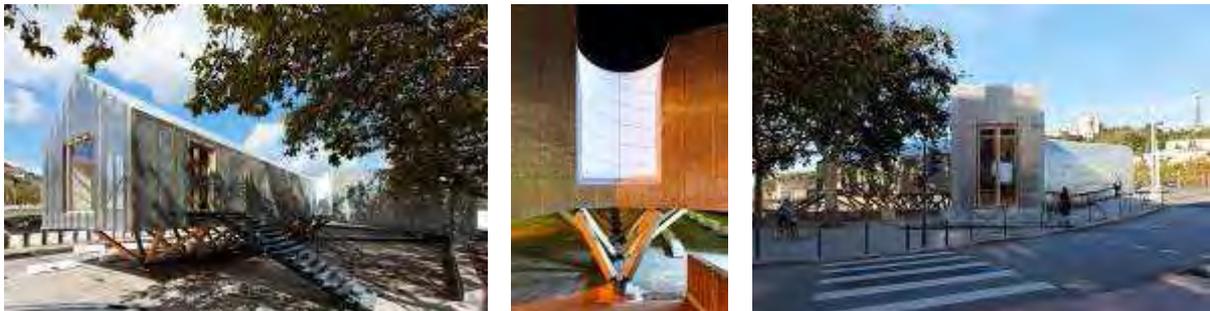
La confluence, formelle et symbolique, de ces trois formes primaires de l'architecture matérialise et révèle ainsi le présent et l'avenir de l'agglomération lyonnaise et des Rives de Saône. En les empruntant, le visiteur traversera les époques et les styles : renaissance le long du Vieux Lyon, contemporain à la Confluence, moderne dans la presqu'île de Lyon...

À chacun des volumes est associé un scénario, une nouvelle façon d'expérimenter l'espace pour le spectateur.

A trois formes reconnaissables, trois fonctions identifiées :

- ▶ **Le cercle ou la voûte, pour accueillir et accompagner,**
- ▶ **Le triangle, ou le toit à double pente, pour exposer,**
- ▶ **Le carré, ou le toit terrasse, pour discuter et projeter.**

Le résultat de l'union de ces trois formes : la double courbure inversée, sous la membrane, qui forme le point de rencontre.



A l'intérieur, un environnement riche et travaillé privilégie le bois, dont sont constitués sols, murs, charpente et toiture. Chaque bras est recouvert sur l'extérieur de plaques en aluminium perforé. Le cœur de cet objet artistique à la confluence des trois formes possède une paroi faite d'une membrane textile translucide laissant passer la lumière extérieure.



►► Question à Didier Fiuza Faustino

Comment avez-vous imaginé ce Pavillon ? Quels éléments vous ont inspirés ?

Le Pavillon Rives de Saône, installée en contrebas de la colline de Fourvière, est un lieu d'exposition destiné à accueillir les projets de réaménagement urbain des rives de Saône. Il se compose de trois corps de bâtiments, extrusion de formes géométriques élémentaires et le mariage insolite d'architectures d'époques et de styles différents.

Évocation de la confluence de la Saône et du Rhône, les volumes du pavillon se rejoignent pour former un delta distribuant voie d'accès, salle de conférence et espace d'exposition. Offrant une articulation souple, une membrane constitue la clé de voute de l'édifice et le point de rencontre des visiteurs. Tel un élément de connectique échoué sur le rivage, la construction tisse un lien entre le pont, la berge et le fleuve, pour devenir le lieu de convergence des Lyonnais et des projets présentés.

Non sans rappeler certaines études d'Alberti, le Pavillon Rives de Saône s'énonce comme une construction "post-paramétrique" qui admet une complexité dans l'emploi de formes simples et primitives. Elle se donne comme une synthèse où l'économie de moyens ouvre à une dimension symbolique, ici celle d'un jeu sémantique entre l'amont et l'aval, l'ancien et le contemporain, pont tendu entre l'architecture lyonnaise traditionnelle et son évolution en marche. Relevant d'un *éclectisme* revendiqué, dont l'expression la plus manifeste est le nœud gordien qui en constitue le point de jonction, l'assemblage d'éléments communs produit une forme inattendue qui introduit une nouvelle narration dans la ville et préfigure celle de l'aménagement de la berge.

Le néologisme résultant de cette "contraction de langages" apparaît également comme un ensemble-vide. Les formes s'annulent comme la structure s'inscrit de façon minimale dans le site, ou comme les matériaux utilisés - une charpente en bois recouverte d'une peau d'aluminium alvéolé - reflètent l'environnement pour mieux s'y fondre. S'effaçant alors devant les projets qu'il accueille, à l'instar d'un mobil-home ou d'un préfabriqué, le module rappelle qu'il est une coque à habiter.

An architectural threesome, tel pourrait s'intituler en définitive cette collusion architecturale, construction entre retenue et démesure venant drainer des flux divers, objet combinatoire marqué d'ambiguïté, ou outil d'une fertilisation du littoral lyonnais.

►► Un chantier inédit !

Le Pavillon Rives de Saône s'élève à l'intersection de trois espaces publics : un parking, un pont et un trottoir, trois espaces indépendants et presque « vivants » tant leurs structures évoluent au fil du temps, sous l'effet de la dilatation notamment.

Pour réaliser le projet dessiné par Didier Fiuza Faustino, le Grand Lyon a donc du prendre en compte les contraintes structurelles du lieu et de ses trois espaces distincts pour concevoir le Pavillon Rives de Saône.

En termes de charge par exemple, l'appui sur le pont n'étant structurellement pas possible et les charges du parking étant limitées à la réception de voitures et non de foule : le choix d'une structure bois, solution constructive plus légère s'est naturellement imposé. Cette solution présente en outre d'autres avantages : des matériaux recyclables et naturels répondant à la problématique d'un bâtiment temporaire, des matériaux démontables pour un repositionnement de l'œuvre dans un autre contexte, une préfabrication des éléments bois en usine et un chantier sec.

Les contraintes du site ont permis d'enrichir le projet : le soubassement prévu à l'origine de forme cubique est devenu un prisme posé au sol sur une seule arrête (fil de poteau du parking) dont la stabilité est assurée par un escalier fondé lui aussi sur une tête de poteau.

« Concernant les modules d'architectures et des ambiances, les sensations et émotions ressenties par toute personne dans le Pavillon Rives de Saône sont le résultat de la mise en œuvre de multiples détails architecturaux qui sont très loin de la standardisation. Chaque pièce de bois, chaque connecteur métallique, est unique. Effets de perspectives accentuées par un sol qui monte, des murs qui s'écartent, des voûtes croissantes, des tailles de fenêtres évolutives, des faitières qui montent... C'est de l'Architecture, personne n'est indifférent, et qui plus est, éducative puisqu'elle laisse apparaître les systèmes structurels intérieurs comme extérieurs.

Il faut savoir que si les formes du Pavillon Rives de Saône sont très « simples » et s'inscrivent dans la tradition architecturale, la réalisation de cet ensemble fut une véritable prouesse technique. D'abord parce que le lieu est à priori « impossible »... et que malgré tout, grâce à l'investissement des services du Grand Lyon - le maître d'œuvre - et de tous les corps de métiers, chaque problème technique a pu être résolu. Pour moi c'est un projet que j'appellerai « contextuel » il s'est, en effet, complètement adapté au contexte territorial, à ce lieu inédit entre un pont, un parking et un quai. Ce qui est beaucoup plus compliqué que l'on imagine. Rien n'est standard dans cette maison. Chaque élément est unique et une grande partie de la structure du Pavillon Rives de Saône a été créée in situ ! C'est un projet « extra-ordinaire » qui de fait, a été particulièrement passionnant à réaliser. »

Aurélie Le Bruchec, architecte DPLG du
Grand Lyon en charge du suivi du chantier

►► Un lieu d'information et de communication

Le Pavillon Rives de Saône est un espace à double vocation :

- **lieu d'exposition**, il accueille une exposition permanente sur le projet directeur, ainsi que des expositions temporaires portant sur les thématiques liées au projet : les œuvres, le patrimoine, les usages nautiques, les fouilles archéologiques réalisées dans le cadre de la construction du parc Saint Antoine et les travaux, l'environnement, les usages des rives ... ;
- **lieu de dialogue et de concertation**, il sert aux échanges avec tous les publics : médiation avec le grand public (particuliers, groupes, scolaires...), accueil des rencontres professionnelles entre les techniciens, les maîtres d'œuvre, les comités...

L'exposition permanente Rives de Saône

Cette exposition est composée de 12 panneaux :

- **8 panneaux** dédiés aux 8 premières séquences
- **2 panneaux** dédiés aux futurs projets : le premier sur le futur parking St-Antoine et les terrasses presqu'île et le deuxième sur les autres projets (île Roy, loupe d'Albigny-Couzon, marches de Neuville, Quai de l'industrie ...).
- **1 panneau** sur l'aspect environnemental du projet
- **1 panneau** dédié aux talents impliqués dans le projet (maitre d'œuvre, paysagistes, artistes...)

Dans la salle de projection, une maquette virtuelle interactive des huit séquences est à disposition du public. Pilotée par un joystick, elle permet à l'utilisateur de se promener sur les sites comme il le souhaite.

Une exposition temporaire (à partir du 15 juin 2013) présente une « balade au cœur de la nature » sur l'environnement et la préservation de la biodiversité sur les rives de Saône.

► Infos pratiques et horaires d'ouverture

Entrée libre

Mercredi, samedi et dimanche de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Des visites commentées et des événements sont organisés dans le Pavillon Rives de Saône / programme disponible sur le site www.lesrivesdesaone.com

►► Le Pavillon Rives de Saône en chiffres

195 m² de surface de plancher

Jusqu'à 6.40 mètres de hauteur

Structure primaire et secondaire en douglas du beaujolais : 30 m³ de bois

Isolation par l'extérieur en laine de roche : 700 m²

16 m³ de plancher en bois massif (KLH)

Contreventements par panneaux de contreplaqué en pin 800 m²

100 m² de membrane textile translucide

Bardage en aluminium - perforation à 45 %

Durée de chantier : 5 mois

Plus de 50 000 visiteurs accueillis dans le Pavillon depuis son ouverture.

PARTIE 3 : LES ACTEURS DU PROJET

▶▶ La maîtrise d'ouvrage

Grand Lyon / délégation générale au Développement urbain / direction de l'Aménagement.

Smile & Co : Assistant maître d'ouvrage Projet Art Public et Communication / Médiation

▶▶ Les huit équipes de maîtrise d'œuvre

Espace Kitchener-Marchand/Bas-port Rambaud : ADR Architectes - Georges et Julien Descombes / SOGREAH CONSULTANTS, BET Structure / ACOGEC, BET Structure / CAP VERT INFRA, BET VRD et infrastructure / LEA, éclairagiste.

La promenade du défilé de la Saône : HYL paysagiste et architecte - Arnaud Yver / Pascale Hanneltel / Coup d'éclat concepteur lumière / ISL / Sotrec / Sinbio.

Bas-port Gillet : Ilex paysagiste et urbaniste - Jean-Claude Durual - Noemie Chevereau / Antea / Biotec / Cap vert ingénierie / Agibat / Speeg & Michel concepteur lumière.

Débouché de la passerelle du Palais de justice : Dumetier design architecte et urbaniste - Bruno Dumetier + Alep architectes - Charlotte Schoepen architecte du patrimoine / ICC BET VRD / Lea concepteur lumière.

Chemin nature : Base paysagiste et urbaniste - Bertrand Vignal - Marie Thomas / Sotrec ingénierie / DVVD / Hydratec / Champalbert expertises / On concepteur lumière.

Ancienne écluse de Caluire : HYL paysagiste et architecte - Arnaud Yver / Pascale Hanneltel / Géraud Periol concepteur lumière / ISL / Sotrec / Asconit.

Promenade de Fontaines-sur-Saône : Tim Boursier-Mougenot et Anne-Laure Giroud paysagistes et urbanistes + Alep architectes / Ginger / Lea concepteur lumière / Biotec.

Promenade des guinguettes de Rochetaillée-sur-Saône : In Situ mandataire architecte paysagiste - Emmanuel Jalbert - David Schutz - Sinbio / Lea concepteur lumière / Ogi / ICC.

▶▶ L'équipe artistique

Jérôme Sans, Directeur artistique,
APC-AIA/ARTER, Coordination générale et direction technique,

▶▶ Les artistes

Espace Kitchener-Marchand/Bas-port Rambaud : en cours de sélection.

Défilé de la Saône et fil rouge artistique : Tadashi Kawamata.

Débouché de la passerelle du Palais de justice : Elmgreen & Dragset.

Maison du projet : Didier Fiuza Faustino.

Bas-port Gillet : Pablo Reinoso, Meschac Gaba.

Chemin nature : Érik Samakh, Pascale Marthine Tayou, Tadashi Kawamata.,

Ancienne écluse de Caluire : Jean-Michel Othoniel.

Promenade de Fontaines-sur-Saône : Le Gentil Garçon, Tadashi Kawamata

Promenade des guinguettes de Rochetaillée-sur-Saône : Le Gentil Garçon, Didier Fiuza Faustino, Sabrina Lang / Daniel Baumann

►► Le comité de pilotage

Présidence : Gérard Collomb, Sénateur-Maire de Lyon, Président du Grand Lyon.

Roland Crimier : Vice-président du Grand Lyon en charge des grands projets d'agglomération. Intervient sur le projet directeur Rives de Saône.

Patrick Bouju, Vice-président du Grand Lyon, en charge des centralités et cadre de vie. Intervient sur la coordination du projet dans la séquence Val de Saône.

Gilles Buna, Vice-président du Grand Lyon en charge de l'urbanisme, des grands projets d'équipement et du cadre de vie. Intervient sur la coordination du projet dans la séquence urbaine.

Gérard Claisse, Vice-président du Grand Lyon en charge de la participation citoyenne. Intervient sur la médiation et la concertation.

Nadine Gelas, Vice-présidente du Grand Lyon en charge des industries créatives et événements culturels métropolitains. Intervient sur le volet Art public du projet.

Michel Reppelin, Vice-président du Grand Lyon en charge du développement durable.

Roland Bernard, Vice-président du Grand Lyon en charge des fleuves, des aménagement et usages.

Gilles Vesco, Vice-président du Grand Lyon en charge des nouvelles mobilités urbaines. Et les élus des différentes communes de la Saône grand Lyonnaise.

►► Le comité d'orientation Art public

Isabelle Arnaud-Descours, région Rhône-Alpes, direction de la Culture, responsable service Patrimoine / Arts plastiques

François Bordry, ministère du Développement durable, inspecteur général

Chantal Colleu-Dumont, directrice du festival des jardins de Chaumont-sur-Loire

Caroline David, Ville de Lille, directrice des Arts visuels

Nadine Descendre, directrice artistique

Catherine Foret, sociologue

Elsa Francès, Cité du design de Saint-Étienne, directrice de la biennale et des événements

Nadine Gelas, Vice-présidente en charge des industries créatives et événements culturels métropolitains

Olivier Kaepelin, directeur de la fondation Maeght

Georges Kepenekian, Ville de Lyon, adjoint à la Culture

Thierry Raspail, directeur du Musée d'art contemporain de Lyon

Le Conseiller Arts Plastiques DRAC Rhône-Alpes

Guy Tortosa, ministère de la Culture, inspecteur à la Direction Générale à la Création artistique

►► Biographies des intervenants

► DIRECTION ARTISTIQUE



Jérôme Sans / Curateur atypique, directeur artistique hors norme, Jérôme Sans (né en 1960) a co-fondé et co-dirigé le Palais de Tokyo à Paris de 2001 à 2006 puis le Baltic Center of Contemporary Art à Newcastle (Grande-Bretagne) entre 2006 et 2007.

Il y a cinq ans, il a pris la direction de l'UCCA, Ullens Center for Contemporary Art à Pékin (Chine) l'affirmant comme pôle majeur de la création contemporaine en Asie. Défendant une approche transdisciplinaire, Jérôme Sans s'est toujours attaché à faire exister l'art contemporain hors de ses frontières, au cœur de la ville et de la vie, afin d'instaurer un dialogue dynamique et

ouvert avec le grand public. À l'origine de nombreux projets dans l'espace public, il investit différents sites des Côtes d'Armor (Bretagne) avec l'exposition « Escales » (1991) ou encore conçoit entre Besançon et Belfort un parcours à découvrir en train, en voiture ou en bateau (1994). Il installe des œuvres sonores dans la ville de Hambourg (1995) ou invite des artistes à investir les boutiques du quartier de Soho à New York (1996). En 2006, il assure, avec Nicolas Bourriaud, la direction artistique de Nuit Blanche à Paris, plaçant l'art contemporain au cœur de la ville.

APC + AIA / ARTER est une agence de conseils et de production spécialisée dans la définition, la conduite et la mise en œuvre de projets artistiques et culturels. L'agence s'est historiquement développée autour d'Art Public Contemporain (APC, créée en 1990) et d'AIA productions (AIA, créée en 2004). Depuis 2004, APC et AIA mettent en commun leur savoir-faire et leur expérience en matière de conduite de projets d'art contemporain et de démarches culturelles, temporaires ou durables. La création d'Arter en 2011 marque l'aboutissement de cette collaboration.

Arter conçoit, développe, réalise et produit des projets artistiques d'envergure. Arter conseille et assiste les opérateurs publics et privés dans la réflexion, la définition et la mise en œuvre de leurs projets créatifs autour des arts visuels, de l'architecture, du design et de la performance. Sa force réside dans la compréhension des enjeux artistiques et opérationnels et l'accompagnement de projets multiformes et complexes, d'échelles et de technologies différentes, avec la recherche constante des moyens les plus adaptés pour optimiser la programmation. Du pilotage à la coordination, de la maîtrise d'œuvre technique à l'organisation, de la médiation à l'édition, ses équipes ont développé des pratiques efficaces qui permettent à Arter d'accompagner l'ensemble du processus de projet.

► L'ESPACE KITCHENER / MARCHAND ET BAS-PORT RAMBAUD.

ADR (Georges Descombes et Julien Descombes) / Architecte diplômé de l'Université de Genève et de l'Architectural Association de Londres, **Georges Descombes** travaille " dans le paysage " depuis le Parc de Lancy (1980-1986) et sa participation à la "Voie Suisse" (1987-1991). Il est enseignant à l'Institut d'Architecture de Genève, professeur invité à Amsterdam (Berlage Institute), Versailles, Rapperswill, Harvard, University of Virginia.

Né en 1963 à Genève, **Julien Descombes** fonde ADR SARL avec Marco Rampini en 2000. Quelques mois plus tard, ils achèvent leur premier mandat commun remporté sur concours: les aménagements extérieurs de la mission du Canada auprès de l'ONU. Les projets s'enchaînent ensuite rapidement (dont plusieurs en collaboration avec l'architecte Georges Descombes), les amenant à se spécialiser dans l'aménagement du territoire et la conception d'espaces publics.

► PROMENADE DU DÉFILÉ DE LA SAÔNE

HYL - paysagiste, architecte et urbaniste / HYL s'est constituée en 1997 autour de valeurs qui vont de la défense de l'espace public à une pratique respectueuse de l'histoire et de la géographie au service de l'usage contemporain des lieux. L'ancrage de sa pratique dans la réalité du chantier n'exclut pas l'inventivité, le raffinement et la poésie.

Basée à Paris, l'agence est fréquemment citée pour ses réalisations innovantes, comme les parcs inondables du Pecq-sur-Seine, de Coulaines, de l'île aux Planches ; l'aire d'accueil de la baie de Somme et le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel ; la restructuration du quartier de la Caravelle à Villeneuve-la-Garenne, les écoquartiers de la Rosaie et du Plateau à Chartres, le quartier culturel Argence à Troyes.

Coup d'éclat / Agence parisienne, travaille fréquemment avec des paysagistes et des architectes, son champ d'action s'étend du plan urbain raisonné à des interventions concrètes qui n'excluent jamais une forme de théâtralité.



Tadashi Kawamata / S'inspirant de l'histoire et de la topographie des lieux, Tadashi Kawamata réalise in situ des installations métamorphosant la configuration et l'architecture des lieux. Les passerelles, passages, ponts surélevés ou tours qu'il construit à partir de planches de bois proposent de nouvelles connections et une perception modifiée de l'architecture et de l'espace. Très tôt, Tadashi Kawamata apparaît dans les grandes manifestations internationales (biennale de Venise en 1982, documenta de Kassel en 1987, festival d'automne à Paris en 1997, etc.)

et dans les grands musées (Centre Pompidou, 2010).

Tadashi Kawamata est né en 1953 à Hokkaido (Japon). Il vit et travaille à Paris et à Tokyo.

► DÉBOUCHÉ DE LA PASSERELLE DU PALAIS DE JUSTICE

Dumetier design - architecte, urbaniste / Bruno Dumetier, architecte et urbaniste, vit et travaille à Lyon. Depuis 1981, c'est à partir des concours gagnés qu'il a structuré petit à petit son atelier, qui a connu une évolution régulière pour arriver en vingt cinq ans à réunir autour de lui une équipe de 40 personnes. La commande publique a été pour lui un objectif primordial, car c'est bien à travers elle que s'exprime une véritable exigence de qualité architecturale. Il a poursuivi ses réflexions sur la ville par un travail de recherche avec l'école d'architecture de Lyon et le CNRS. Son travail sur l'espace public, qui a démarré dans les années 1990, a trouvé son aboutissement dans les années 2000, avec les grands projets d'aménagement urbain liés à des infrastructures de transport type tramway (Lyon, Nice,

Mulhouse, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et l'agglomération parisienne). Ce travail lui a permis d'aborder l'aménagement de la ville à toutes les échelles. Son approche est bien de considérer la ville comme un tout dont les parties sont indissociables. En 2008, Bruno Dumetier recentre son activité d'architecte et d'urbaniste sur un nombre volontairement limité d'études et projets en créant la société Dumetier design. Une équipe de huit personnes partage avec Bruno Dumetier sa passion de l'architecture et de la ville.

Alep architectes / Pour aborder le projet d'aménagement du belvédère face au Palais de justice, Bruno Dumetier s'est associé avec le cabinet **Alep architectes**. Créée en 2005, autour de Philippe Allart et de ses associées, Charlotte Schoepen-Vergely et Véronique Molard-Parizot, l'agence Alep architectes réunit les compétences d'architecture, d'architecture du patrimoine, d'histoire de l'art et de développement durable, défendant une qualité d'intervention très attentive aux sites. Établie à Lyon, l'agence Alep architectes bénéficie de vingt ans d'expérience en matière de restauration, de réutilisation et de création en site sensible. En charge notamment de l'ensemble du site patrimonial de Fourvière, ses réalisations abordent régulièrement la problématique des enjeux contemporains du patrimoine, pour le valoriser ou le réaffecter. L'architecte chef de projet est Charlotte Schoepen-Vergely.

LEA / atelier de conception d'environnements lumineux urbains, LEA a été fondé en 1989 par Laurent Fachard, co-fondateur de l'association des Concepteurs lumières et éclairagistes (Ace). Il a participé avec son équipe à de nombreux et ambitieux projets de transformation urbaine (quais Saint-Vincent et Tilsit à Lyon). L'atelier a également collaboré avec des architectes et paysagistes renommés (M. Corajoud, paysagiste pour l'aménagement des quais rive gauche de la Garonne à Bordeaux de 2002 à 2009). L'atelier LEA a obtenu le Trophée de l'aménagement urbain en 2008 pour l'aménagement des quais du Châtelet à Orléans, toujours en collaboration avec M. Corajoud.



Michael Elmgreen et Ingar Dragset / Sculptures, installations, performances... Michael Elmgreen et Ingar Dragset ressuscitent esprit critique et humour subversif autour de sujets tels que la politique sociale, le poids institutionnel ou la marche du monde en général. Leur travail prend volontiers place dans l'espace public. Jouant sur le décalage et le déplacement, ils créent des situations signifiantes, installant une boutique Prada en plein désert Texan (2005) ou conduisant un projet

collectif pour reconstituer dans le pavillon du Danemark de la 53e biennale de Venise (2009) la maison d'un collectionneur.

Michael Elmgreen est né en 1961 à Copenhague (Danemark). Ingar Dragset est né en 1968 à Trondheim (Norvège). Ils vivent et travaillent à Berlin (Allemagne).

► **BAS-PORT GILLET**

Ilex - paysagiste, urbaniste / Agence de 30 personnes installée à Lyon depuis 1987, animée par trois associés, Ilex possède une compétence de tout premier plan en matière d'urbanisme, de conception d'espaces urbains, de paysage végétal et environnemental et d'aménagements de la mobilité (tramways et transports en commun en site propre). Depuis sa création il y a plus de vingt ans, Ilex s'est construit une reconnaissance nationale, et certains de ses projets à Lyon, à Marseille et à Paris font référence en termes de qualité de design durable des espaces publics et des grands espaces périurbains. Ilex propose partout en France des projets sur le thème de la ville, des écoquartiers, des grands sites de nature

urbaine et de la mobilité. Ilex recentre depuis quelques temps ses interventions autour du concept de nature urbaine et compte mettre à profit son expérience en termes de composition urbaine développée en étroite corrélation avec le milieu naturel. Ville et nature n'auront jamais été aussi proches et le contraste ainsi créé générera de nouvelles ambiances et de nouvelles pratiques.

Marc Speeg et Philippe Michel / Ils collaborent ensemble depuis 1986 sur des projets d'architecture puis dans le domaine de la lumière. En 1996, ils choisissent de travailler uniquement dans le domaine de la lumière et de la création de mobilier d'éclairage. En qualité de concepteur lumière, Marc Speeg assure et dirige les tâches de conception lumières tant dans le cadre de projets d'éclairage, de plan lumière et charte lumière. Marc Speeg, membre de l'Ace, association des Concepteurs lumière, a obtenu en 2004 le «Trophée Lumière » de Marseille. Marc Speeg vit à Eguilles, Philippe Michel vit à Paris.



Pablo Reinoso / Sculpteur travaillant aussi bien le bois, le marbre, le bronze ou l'acier, Pablo Reinoso se lance en 1995 dans des installations de structures souples comme animées du souffle d'une respiration. Ce premier pas le mène à des dispositifs complexes interrogeant aujourd'hui la perception et le regard en référence au discours psychanalytique. Également designer à partir des années 1990, Pablo Reinoso a développé tout un travail artistique directement inspiré de la célèbre chaise Thonet. Pablo Reinoso est né en 1955 à Buenos Aires (Argentine). Il vit et travaille à Paris depuis 1979.



Meschac Gaba / Interrogeant l'identité, la différence culturelle et les rapports postcoloniaux, le travail de Meschac Gaba se décline de la peinture à la sculpture, l'installation, l'objet recyclé ou la maquette de villes en cheveux synthétiques tressés. Conçu entre 1997 et 2002, son Musée d'art

africain contemporain se présente comme une large installation de douze salles, exploration critique du modèle muséal occidental appelée à circuler à travers le monde (Allemagne, Belgique, France, Etats-Unis, etc.). Meschac Gaba est né en 1961 à Cotonou (Bénin). Il vit et travaille entre les Pays-Bas et le Bénin.

► LE CHEMIN NATURE

Base - paysagiste, architecte et ingénieur / Base (Bien aménager son environnement) est une équipe de paysagistes, architectes et ingénieurs, basée à Paris, réunis autour de trois paysagistes dplg associés, issus de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles : Franck Poirier, Bertrand Vignal et Clément Willemin. Depuis l'an 2000, leurs projets intègrent le plus souvent une approche programmatique des environnements qui leur sont confiés, qu'il s'agisse de parcs urbains (parc Tempelhof à Berlin, parc Blandan à Lyon, les Prés de Lyon à la Chapelle Saint-Luc), de parcs touristiques (Eana terre des possibles à l'abbaye du Valasse, jardin du familistère de Guise), de restructuration écologique de berges (berges du Perreux-sur-Marne), d'aires de jeux pour enfants (aire de jeux du parc de Belleville à Paris), d'espaces publics (Cité du design à Saint-Étienne) ou d'urbanisme (quartier Saint-Jean à Bordeaux, Dijon Grand Sud). Base fonde sa réflexion sur une analyse croisée entre des problématiques urbaines (architecture / paysage) et esthétiques (art des jardins / art contemporain). La mise en œuvre de ses projets repose sur le statut et la nature des espaces, une approche fine des milieux, et la prise en compte du caractère évolutif et insaisissable de la ville et du territoire.

ON / Equipe de concepteurs lumière, ON est dirigée depuis 2003 par Vincent Thiesson, architecte dplg, et spécialisée dans la mise en lumière de sites urbains et paysagers. Sa philosophie réside autour du fait que la nuit nous entoure et nous captive. Elle fascine et déclenche les fantasmes les plus variés, de l'émerveillement à l'effroi. L'agence ON est basée à Paris.



Pascale Marthine Tayou / Il conjugue avec humour et poésie symboles africains et européens pour redéfinir l'héritage postcolonial et les problématiques liées à la mondialisation. Installations, collages, photos, sculptures, vidéos, objets détournés... Son œuvre ne connaît pas de frontière et procède souvent du recyclage, l'objet quotidien devenant le vecteur d'une histoire, d'une culture, d'une identité. Largement reconnu, Pascale Marthine Tayou participe aux biennales de Lyon en 2005 et 2010 et à la biennale de Venise en 2009. Pascale Marthine Tayou est né en 1967 à Yaoundé (Cameroun). Il vit et travaille à Gand (Belgique).



Erik Samakh / Singulier et original, le travail d'Erik Samakh se nourrit depuis 1980 d'un dialogue constant avec la nature. Qu'il utilise le chant des grenouilles ou le bruissement d'insectes patiemment enregistrés, qu'il capte l'énergie solaire pour faire chanter des flûtes ou s'allumer des lucioles, Erik Samakh orchestre les éléments naturels dans des installations délicates et poétiques recourant de manière invisible aux nouvelles technologies. Créé in situ, son travail s'inscrit souvent au sein de parcs ou réserves naturelles (forêt de Tijuca au Brésil, centre international d'art et du paysage de Vassivière, domaine régional de Chaumont-sur-Loire...). Erik Samakh est né en 1959 à Saint-Georges-de-Didonne (France). Il vit et travaille à Serres (France).

Tadashi Kawamata / cf page 72

► **ANCIENNE ÉCLUSE DE CALUIRE ET CUIRE**
HYL - paysagiste, architecte et urbaniste / cf page 72

Géraud Périole / Issu du monde des ingénieurs et de l'architecture, Géraud Périole affûte sa sensibilité de concepteur-lumière depuis 2000. Il partage son art entre mise en valeur patrimoniale et installations festives.
Géraud Périole est installé à Bordeaux.



Jean-Michel Othoniel / Entre sculpture et installation, l'œuvre de Jean-Michel Othoniel a le propre d'instaurer un climat féérique, un univers de fiction transfigurant les lieux et engendrant de nouveaux récits. Matière précieuse et onirique, le verre s'impose comme l'un de ses matériaux de prédilection, présent dans Le Kiosque des noctambules, station de métro qu'il conçoit en 2000 (Palais royal à Paris), ou à Venise quand il suspend en 2006 sur la façade de la collection Peggy Guggenheim un monumental collier de verre bleu. Jean-Michel Othoniel est né en 1964 à Saint-Étienne (France). Il vit et travaille à Paris.

► PROMENADE DE FONTAINES-SUR-SAÔNE

Tim Boursier-Mougenot et Anne-Laure Giroud - paysagiste, urbaniste / Depuis une quinzaine d'années, Tim Boursier-Mougenot mène son travail de paysagiste sur l'espace public en tandem avec Anne-Laure Giroud. Fondant sa démarche sur une géométrie ample et généreuse, ce bureau de maîtrise d'oeuvre recourt au monde végétal pour construire des lieux d'ombre et de lumière, fenêtrer sur l'imaginaire et la poésie de chacun.

La livraison récente d'un parc urbain de quatre hectares réalisé sur les berges du Rhône avec la mise en lumière conçue par Les Éclairagistes associés et l'appui technique du bureau d'étude Ginger environnement, illustre bien le dialogue soutenu instauré au sein de l'équipe ainsi que l'intérêt attaché à l'économie de moyens et à la gestion extensive des espaces.

Tim Boursier-Mougenot et Anne-laure Giroud vivent et travaillent à Mâcon.

Alep architectes / cf page 73

LEA / cf page 73



Le Gentil Garçon / Procédant du jeu de mot, de l'installation ou du détournement d'objet, les œuvres signées *Le Gentil Garçon* s'attachent à des figures telles que le Père Noël aussi bien qu'à la matérialisation d'un rayon de soleil. Les techniques utilisées touchent à l'artisanal et à la débrouille comme à la haute technicité. Ayant choisi un pseudonyme volontairement naïf, l'artiste développe, dans une approche ludique, un univers ingénieux et plein d'humour. Le Gentil Garçon est né le 1er novembre 1998 (par la volonté de Julien Amouroux). Julien Amouroux vit et travaille à Lyon.

Tadashi Kawamata / cf page 72

► PROMENADE DES GINGUETTES DE ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE

In Situ - paysagistes et urbanistes : In Situ est une agence de paysage et d'urbanisme qui rassemble les compétences de dix paysagistes, architectes et urbanistes. Depuis vingt ans, l'équipe basée quai Saint-Vincent à Lyon développe un savoir faire en matière de conception et de maîtrise d'oeuvre d'espaces publics, d'études d'urbanisme et de grands paysages en France et en Europe. L'équipe de In Situ a notamment développé un savoir-faire particulier en matière d'espaces publics rivulaires, dont les Berges du Rhône à Lyon (mention spéciale au trophée de l'aménagement urbain 2007). Concours et études à Dublin, Hambourg, Helsinki, Meudon/Sèvres/Issy, Courbevoie, Nanterre, Orléans, ou Argenteuil....

L'agence In Situ s'attache à concevoir et à mettre en œuvre des espaces simples et fertiles qui privilégient différents usages et des relations de voisinage durables et faciles à entretenir. L'agence In Situ, mandataire du groupement, est l'interlocuteur principal du maître d'ouvrage et assure la conception générale du projet, le pilotage, la coordination, la concertation, la communication et l'accompagnement de l'intervention artistique.

LEA/ cf page 73



Lang & Baumann / Sabina Lang et Daniel Baumann travaillent ensemble depuis 1990 sous le nom de Lang/Baumann ou L/B. Dans une esthétique postmoderne inspirée des années 1970, le couple multiplie les interventions urbaines (peinture au sol, papier peint, micro architecture, mobilier) stimulant les interactions sociales et interrogeant l'architecture des lieux. Par exemple : leur chambre d'hôtel Hôtel Everland installée en 2007 sur le toit du Palais de Tokyo ou de leur intervention pour la Nuit blanche 2010

Comfort #4 sur la façade d'une école primaire. Sabina Lang est née en 1972 à Berne en Suisse et Daniel Baumann est né en 1967 à San-Francisco (Etats-Unis). Ils vivent et travaillent en Suisse.



Didier Fiuza Faustino / Architecte de formation, Didier Fiuza Faustino développe un travail protéiforme mêlant architecture, installation, performance et vidéo. Exposé à plusieurs reprises à la biennale d'architecture de Venise, il explore les frontières entre espace public et privé, espace architectural et politique. Troublants, ses dispositifs interrogent le corps dans sa dimension perceptive, sociale et politique, le plongeant dans un état d'instabilité.

Didier Fiuza Faustino est né en 1968 à Chenevrières-sur-Marne (France). Il vit et travaille à Paris.

Le Gentil Garçon / Cf page 76

Tadashi Kawamata / cf page 72

►► Les partenaires institutionnels

LA REGION ACCOMPAGNE LES PROJETS D'AVENIR DES TERRITOIRES RHONALPINS



Pour soutenir les projets d'aménagement et de développement de l'ensemble des territoires qui la composent, la Région Rhône-Alpes a développé une politique visant à les accompagner dans leur développement et dans l'évolution des demandes de leurs habitants. Elle leur apporte ainsi un appui par le biais de contrats conclus pour 6 ans. Cette démarche permet la prise en compte de la diversité des territoires et ainsi la mise en place d'actions adaptées. Développement durable, lutte contre le changement climatique et innovation

sont au cœur de la démarche.

La stratégie de développement du Grand Lyon a ainsi rencontré celle de la Région Rhône-Alpes pour **construire une métropole innovante et respectueuse de l'environnement** dont les objectifs sont : faire mieux vivre les hommes, co-construire le paysage de l'agglomération, développer l'urbanisme autour des axes de transports collectifs ou encore favoriser l'émergence d'une économie verte.

La Région a décidé de contribuer à ce projet d'envergure à hauteur de 69 M€, sur la période 2010-2016.

Depuis 2010, de nombreux projets ont ainsi été soutenus : la halle de la Duchère, l'acquisition de foncier pour le logement social, l'aménagement des rives du canal de Jonage ou des projets participant au dynamisme économique et au développement de l'emploi...

Le projet des Rives de Saône qui permet aux habitants de se réapproprier la rivière est également accompagné par la Région, tant sur le volet aménagement et requalification des rives que sur son volet artistique.

Pour le projet de requalification des *Rives de Saône*, la Région interviendra prioritairement sur :

- **l'aménagement de la Promenade du Défilé** du quai Saint Vincent au quai Tilsitt (1^{er} et 2nd arrondissements) avec la création de pontons et de cheminements doux.
- **la mise en valeur des activités nautiques**, avec l'accompagnement de la réhabilitation et l'aménagement de l'ancienne écluse de Caluire et de ses abords ainsi que l'aménagement de l'appontement des paquebots à proximité de la darse du quartier de la Confluence.

Sur le projet d'art public, élément phare sur l'ensemble des *Rives de Saône*, **la Région Rhône-Alpes a souhaité s'engager au delà de la procédure réglementaire du 1% artistique** : l'objectif est de faire de l'espace public un lieu où les artistes peuvent dialoguer avec architectes, urbanistes et paysagistes mais aussi les populations, en révélant les sites, leur histoire et leur mémoire. A cet égard, **River Movie** propose un parcours artistique exemplaire au sein du projet des *Rives de Saône* car il réalise une véritable symbiose entre art et aménagement urbain : les artistes invités permettent ainsi au public d'aborder « la troisième rive », celle de l'imaginaire et de la poésie.

Contact presse : Violaine DE BEAUSSE
04 26 73 40 15



La commande publique est la manifestation de la volonté de l'État, ministère de la Culture et de la Communication - Direction générale de la création artistique, associé à des partenaires multiples (collectivités territoriales, établissements publics ou partenaires privés), de contribuer à l'enrichissement du patrimoine national et du cadre de vie, par la présence d'œuvres d'art en dehors des seules institutions spécialisées dans le domaine de l'art contemporain.

Elle vise également à mettre à la disposition des artistes un outil leur permettant de réaliser des projets dont l'ampleur, les enjeux ou la dimension nécessitent des moyens inhabituels.

La commande publique désigne donc à la fois un objet - l'art qui, en sortant de ses espaces réservés, va à la recherche de la population dans ses lieux de vie, dans l'espace public - et une procédure marquée par différentes étapes, de l'initiative du commanditaire jusqu'à la réalisation de l'œuvre par l'artiste et sa réception par le public.

Ce dispositif volontaire, ambitieux, a donné un nouveau souffle à l'art public. Présent dans des lieux très divers, de l'espace urbain au monde rural, des monuments historiques aux jardins, des sites touristiques au nouvel espace qu'est l'internet, l'art contemporain dans l'espace public met en jeu une extraordinaire variété d'expressions plastiques parmi lesquelles la sculpture, le design, les métiers d'art, les nouveaux médias, la photographie, le graphisme, l'aménagement paysager ou les interventions par la lumière.

En Rhône-Alpes, de nombreuses réalisations ont vu le jour (cf : le site internet Drac Rhône-Alpes, 15 années de commandes publiques 1985-2000). Pour la décennie écoulée, sont notables :

- Bourgoin-Jallieu(38) : Objet-Dard, sculpture de Bertrand Lavier en hommage à Frédéric Dard (2003).
- Saint-Prim (38) : œuvre globale et programme unique en France réalisé de 1999 à 2007 par Claude Rutault pour l'église paroissiale : vitraux, sol, murs, voutes et traitement de surface de l'ensemble de l'intérieur, mise en couleur, « œuvres secondes », éclairage, mobilier, mobilier liturgique (dont un baptistère), programme iconographique, façade principale et bas des murs extérieurs, entourage des fenêtres, abords (parvis et square adjacent).
- Montélimar(26) : colonne-signal lumineuse à l'entrée nord du centre-ville, de John Armleder (2008).

3 projets sont actuellement conduits par la DRAC Rhône-Alpes en lien avec les collectivités locales :

- Grand Parc de Miribel Jonage : fontaine monumentale par Ugo Rondinone à l'entrée principale de ce parc très fréquenté.
- Grignan (26), Chapelle Saint-Vincent : vitraux (de conception inédite), ambiance lumineuse de l'abside, éclairage usuel, mobilier et mobilier liturgique par Ann Veronica Janssens.
- Lyon 8ème (69), boulevard des États-Unis : l'objectif du projet est de faire de l'axe de ce quartier marqué par l'architecture moderniste et sociale du grand architecte lyonnais Tony Garnier, un lieu emblématique de la réinterprétation, de la relecture et du commentaire de l'utopie moderniste. La direction artistique est assurée par Andrea Bellini (directeur du Castello di Rivoli). Les 4 premières œuvres seront dues à Simon Starling, Karina Bisch, Armando Andrade Tudela et Bojan Sarcevic. Sept autres artistes vont intervenir dans une seconde phase.

Le projet Art Public-Rive de Saône bénéficie d'une aide importante du ministère de la Culture et de la Communication au titre du dispositif de la commande publique.

Contact presse : Jean-Pierre Commun
Conseiller communication

04 72 00 43 26 - jean-pierre.commun@culture.gouv.fr

Voies navigables de France



Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 100 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

L'établissement joue également un rôle essentiel de promotion et de développement de la voie d'eau, et notamment du transport fluvial. En 15 ans, le trafic fluvial national a ainsi progressé de 40 % ; 58 millions de tonnes de marchandises ont été transportées par voie d'eau en 2011.

Voies navigables de France et Rives de Saône

Voies navigables de France et le Grand Lyon, à travers plusieurs chartes de partenariats, travaillent de concert depuis 1997 à l'affirmation de l'agglomération lyonnaise au rang des grandes métropoles fluviales européennes.

Avec l'aménagement des Berges du Rhône sur le domaine public fluvial de l'Etat confié à VNF et le projet urbain des Docks du port Rambaud en bord de Saône dans le quartier de la Confluence, cette collaboration a permis la redécouverte des espaces fluviaux par les grands lyonnais.

L'aménagement des Rives de Saône sur plus de vingt kilomètres dans le cadre du partenariat 2008-2013 constitue une nouvelle étape de ce retour des habitants vers leurs cours d'eau. A travers cette démarche VNF et le Grand Lyon construisent ensemble une nouvelle urbanité pour une meilleure qualité de vie. Au delà, avec la nouvelle place donnée à la Saône et au Rhône dans la ville, les habitants pourront mieux connaître toutes les fonctions des rivières. Espaces de vie et de détente ou de promenade en bateaux mais aussi axes de transport de marchandises répondants aux objectifs du développement durable, les fleuves et rivières constituent des atouts pour un développement des territoires respectueux de l'environnement et au profit de tous.

Contact Presse : Nathalie Balland
nathalie.balland@developpement-durable.gouv.fr

►► Les Grands mécènes

Veolia, Grand mécène du projet « Art Public sur les Rives de Saône »



Sur le territoire du Grand Lyon, les 350 salariés de Veolia Eau se mobilisent chaque jour pour vous garantir une eau de qualité 24h/24. Très impliquée dans la ville locale, Veolia Eau est fier d'être grand mécène du projet « Art Public sur les Rives de Saône ».

Agissant au cœur des territoires, Veolia a une vraie responsabilité sociale et environnementale. Informer sur l'eau, éduquer les jeunes générations aux gestes environnementaux, transmettre notre savoir-faire font partie de nos valeurs. Soutenir le projet « Art public sur les Rives de Saône » en tant que référent dans le domaine de l'eau et de la protection de l'environnement s'inscrit dans la continuité de nos actions de sensibilisation que nous menons depuis des années auprès des Grand-Lyonnais.

Veolia Eau, Division Eau de Veolia Environnement, est le premier opérateur mondial des services de l'eau. Spécialiste de la gestion déléguée des services d'eau et d'assainissement pour le compte de collectivités locales ou d'entreprises industrielles et tertiaires, elle est aussi l'un des premiers concepteurs mondiaux de solutions technologiques et de construction d'ouvrages nécessaires à l'exercice des services de l'eau. Veolia Eau emploie 96 651 collaborateurs dans 69 pays et dessert dans le monde 103 millions de personnes en eau potable et 73 millions en assainissement. Elle a réalisé pour l'année 2011 un chiffre d'affaires de 12,617 milliards d'euros.

Contact presse : Pascale Ceccaldi
Tel : 04 72 69 30 23 - pascale.ceccaldi@veoliaeau.fr

Le Groupe La Poste, partenaire de Rives de Saône.

Le Groupe La Poste est heureux de s'associer au projet Rives de Saône.



Fidèle à ses valeurs et à ses missions de service public, porté par son esprit d'innovation et par son rôle de facilitateur d'échanges et de lien social au sein des territoires, c'est tout naturellement que Le Groupe La Poste a souhaité être partenaire du projet « Rives de Saône » grand projet de territoire qui conjugue à la fois aménagement urbain et art contemporain.

Rives de Saône rejoint d'autres partenariats artistiques initiés par Le Groupe La Poste dans la région Rhône-Alpes. Ainsi Le Groupe est mécène de La Biennale de Lyon (Art et Danse) depuis 2010. Il est partenaire-fondateur de la Cité du Design de Saint-Etienne. Le Groupe accompagne des événements culturels dans toute la région, de « scènes obliques » dans le massif de Belledonne (38) en passant par les « Nuits de Fourvière » à Lyon. Il s'investit également dans le Festival de la Correspondance de Grignan (26), par l'intermédiaire de la Fondation d'entreprise La Poste.

Le Groupe La Poste accompagne et soutient ainsi des événements culturels qui consacrent l'art comme un outil d'ouverture, de connaissance, de respect et d'écoute de l'autre.

Avec Rives de Saône, comme dans tous ses projets, Le Groupe La Poste veut se placer au cœur des relations entre les citoyens, les institutionnels, les entreprises et les Postiers. Cette démarche de nouvel Art de vivre métropolitain entre également en adéquation avec la vocation du Groupe d'ancrage territorial et local.

A propos du Groupe La Poste

Société anonyme à capitaux 100 % publics depuis le 1er mars 2010, La Poste est un modèle original de groupe multi-métiers structuré autour de quatre activités : le Courrier, le Colis/Express, La Banque Postale et l'Enseigne La Poste. Chaque année, les 17 000 points de contact de La Poste accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises. L'appareil industriel de La Poste lui permet de traiter et d'acheminer 27 milliards d'objets par an. En 2011, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 21,3 milliards d'euros et emploie plus de 268 000 collaborateurs. A l'horizon 2015, La Poste a pour ambition de devenir un leader européen dans les services de proximité postaux et financiers. Fidèle à ses valeurs et à ses missions de service public, fort de l'engagement de l'ensemble des postiers, le groupe La Poste veut être une référence de la modernité publique.

Contact presse : Michel Dujardin
Délégué aux relations territoriales
Tel : 04 72 40 62 49 - Michel.dujardin@laposte.fr

Unibail-Rodamco, une entreprise engagée à Lyon



Unibail-Rodamco est le groupe leader européen de l'immobilier commercial et gère un patrimoine de 25,9 milliards d'euros au 31 décembre 2011 dans neuf pays d'Europe continentale, de Cadix à Varsovie et de Rennes à Stockholm. A travers La Part-Dieu, l'un des plus grands centres commerciaux de centre-ville d'Europe, Unibail-Rodamco est présent à Lyon depuis 1975 et a inauguré, au mois d'avril 2012, le centre Confluence conçu par l'architecte de renommée internationale Jean-Paul Viguier comme le premier d'une nouvelle génération de lieux de vie.

Promoteur, investisseur et gestionnaire de centres commerciaux, de tours de bureaux et de centres de congrès-exposition, Unibail-Rodamco travaille avec les plus grands architectes français et internationaux ainsi que les meilleurs designers afin de concevoir des lieux uniques et exceptionnels pour le shopping, le travail ou les rencontres d'affaire. Outre sa contribution à l'emploi local (plus de 5000 à Lyon) et au dynamisme économique local à différents niveaux – rémunération des salariés, commandes fournisseurs et développements d'infrastructures, Unibail-Rodamco a pleinement conscience de son rôle et de ses responsabilités au sein de la collectivité. A ce titre, l'ensemble des activités de mécénat d'Unibail-Rodamco est orienté dans trois directions: la promotion et le soutien des talents du commerce de demain, la formation et l'éducation des jeunes ainsi que diverses actions sociales. Cet engagement, se réalise à travers différentes formes de soutien, en dons et en nature, engagés par les centres commerciaux, ou directement par le groupe. Ainsi, en 2011, plus de 330 actions caritatives locales et de sensibilisation, près d'une par jour, ont été organisées.

À Lyon, Unibail-Rodamco est heureux de contribuer à la réussite de deux manifestations d'envergure et de qualité: Lyon Shop and Design et Rives de Saône.

Confluence : La nouvelle adresse shopping du cœur de Lyon / A mi-chemin entre la Saône et le Rhône, à la pointe de la presqu'île de Lyon et au cœur du nouveau quartier Confluence, Unibail-Rodamco inaugure en 2012 le Pôle de Commerces et de Loisirs Confluence. Disposant d'une gigantesque toiture-ciel composée de coussins d'air en ETFE (Éthylène TétraFluoroÉthylène) laissant pénétrer la lumière le jour, et rétro éclairée la nuit, Confluence se déploiera sur 53 000 m² répartis sur trois niveaux, autour d'espaces de loisirs (cinéma multiplexe de 14 salles, mur d'escalade, ludopôle, fitness, restaurants), d'une centaine de boutiques dont une quinzaine de moyennes surfaces et une surface alimentaire. Le projet intègre également un hôtel Novotel dernière génération de 150 chambres. Le Pôle de Commerces et de Loisirs Confluence a été conçu et construit dans le souci de répondre aux meilleurs standards de développement durable et a obtenu en novembre 2010 la certification BREAM à l'appréciation « Très bien » pour ses performances environnementales sur la phase conception et design. L'architecture proposée par Jean-Paul Viguier fera de Confluence un centre de shopping de dernière génération ; une nouvelle adresse pour les Lyonnais et les habitants de la région placée sous le signe de la modernité et de l'étonnement.

A propos d'Unibail-Rodamco / Créé en 1968, Unibail-Rodamco est le premier groupe coté de l'immobilier commercial en Europe, présent dans 12 pays de l'Union Européenne et doté d'un portefeuille d'actifs d'une valeur de 25,9 milliards d'euros au 31 décembre 2011. À la fois gestionnaire, investisseur et promoteur, le Groupe souhaite couvrir toute la chaîne de valeur de l'immobilier. Grâce à ses 1 500 employés, Unibail-Rodamco applique ces savoir-faire à des segments de marchés spécifiques comme les grands centres commerciaux des villes majeures d'Europe, ou comme les grands bureaux ou centres de congrès-exposition dans la région parisienne. Le Groupe se distingue de par sa volonté d'obtenir les meilleures certifications environnementales, architecturales et urbanistiques. Sa vision durable et à long-terme se concentre sur les développements ou redéveloppements de lieux de vie attractifs et accueillants pour y faire du shopping, y travailler et s'y relaxer. L'engagement d'Unibail-Rodamco en matière de développement durable, économique et social a été reconnu avec son inclusion dans les indices DJSI (World et Europe), FTSE4Good et STO XX Global ESG Leaders. Le Groupe est membre du CAC 40 à Paris, de l'AEX à Amsterdam et du DJ EURO Stoxx 50. Il jouit d'une notation A par Standard & Poor's et Fitch Ratings. Pour plus d'informations, consultez www.unibail-rodamco.com

Contact presse : Camille Delomez

Tel : 01 76 77 57 94 - camille.delomez@unibail-rodamco.com

PITANCE et CBR TP, entreprises partenaires du développement local et actrices engagées en faveur de l'intérêt général



PITANCE et CBR TP, filiales de VINCI Construction France, interviennent respectivement depuis 120 et 40 ans dans les domaines du Bâtiment et des Travaux Publics en région Rhône-Alpes, et tout particulièrement sur le territoire du Grand Lyon où, par leurs métiers et leur culture, elles sont fortement ancrées et contribuent à son développement socio-économique.

Les actions de mécénat et les partenariats que PITANCE et CBR TP nouent avec différents acteurs de la Cité sont le reflet de leur souhait d'assumer pleinement leur responsabilité sociétale en :

- agissant en employeur responsable
- contribuant au développement durable des territoires
- encourageant l'engagement citoyen de ses collaborateurs
- en se préoccupant des conséquences de leur activité sur l'environnement, l'économie locale et le comportement social de la collectivité.

Ainsi, PITANCE et CBR TP, qui participent directement et indirectement à la création de richesses et d'emplois, contribuent aussi à la solidarité économique et sociale du Grand Lyon, notamment sous la forme de démarches d'insertion sur leurs chantiers des personnes éloignées de l'emploi.

En parallèle, et en cohérence avec les convictions humanistes et les valeurs de solidarité du Groupe VINCI, PITANCE et CBR TP encouragent leurs collaborateurs à œuvrer en faveur de causes d'intérêt général en lien avec leurs activités. Cet engagement citoyen concerne principalement le champ de l'insertion et la création de lien social, au travers de projets aidés par la Fondation VINCI pour la Cité. Depuis sa création en 2002, celle-ci soutient via le parrainage des collaborateurs du Groupe, des projets solidaires de lutte contre l'exclusion sociale et en faveur de l'égalité des chances, en conjuguant appui financier et mécénat de compétences.

Par ailleurs, actrices majeures dans l'aménagement de la Cité, PITANCE et CBR TP et les Directions Régionales Bâtiment Rhône-Loire et Travaux Publics dont elles dépendent, soutiennent de façon privilégiée des actions sportives et culturelles fortes organisées sur leurs territoires d'activité et développent depuis plusieurs années des actions de mécénat. Elles souhaitent par ce biais marquer leur attachement à leur région et favoriser le développement d'actions sociales et culturelles, en mettant leurs compétences au service de l'intérêt général.

Nos entreprises, très impliquées dans la vie locale, accompagnent ainsi de nombreuses associations sportives de la région lyonnaise, dans lesquelles souvent un ou plusieurs salariés sont acteurs.

Elles sont également fières de soutenir ceux qui ont vocation à embellir la Ville avec des idées innovantes, comme dans le cas des murs peints à Lyon :

- « La Fresque Végétale Lumière d'Irigny », mariant la peinture murale, le végétal et la lumière, évoquant la mémoire de l'abbé Pierre et son œuvre au service de l'emploi et du lien social
- « La Fresque Végétale Lumière » à Lyon, fresque murale végétalisée et mise en lumière, composée de peintures de photos de Yann Arthus Bertrand, invitant à un monde plus durable et plus solidaire
- « La Fresque des Roses » à Lyon, œuvre murale hommage aux obtenteurs de roses lyonnais du XIXe siècle, peinte sur un immeuble social et faisant la fierté de ses habitants.

Elles sont aussi partenaires depuis plusieurs années de la Fête des Lumières : chaque 8 décembre, la mise en lumière de bâtiments en cours de construction par nos entreprises souligne leur intégration au cœur de la Ville. Ces démarches de mécénat et de partenariat s'inscrivent totalement dans le cadre de l'ambition de PITANCE et CBR TP de partager leurs réussites avec l'ensemble des acteurs de la Cité.

Contact presse : Anne Josse

Tél. : 06 16 54 55 52 - anne.josse@vinci-construction.fr

Le Groupe APICIL engagé pour Favoriser un parcours Santé et Art le long des rives de Saône



Le Groupe APICIL, 4^{ème} groupe d'assurances de personnes en France, est depuis 1938 un pilier essentiel de l'économie locale et régionale ainsi qu'un acteur citoyen à l'origine de nombreux projets sociaux d'envergure.

Sa gouvernance paritaire est sans doute à l'origine de cette réussite, puisque les administrateurs issus des organisations patronales comme syndicales ont toujours su impulser un dynamisme conjuguant valeurs et efficacité.

Son mécénat social a contribué largement à doter la région de nombreux établissements médicalisés de pointe. La création de sa Fondation d'utilité publique contre la douleur est une autre preuve de sa volonté permanente d'œuvrer dans l'intérêt général.

Cette tradition voulue, dès son origine, par ses fondateurs est reprise avec enthousiasme par l'ensemble des collaborateurs font de ce groupe une entreprise dynamique et ouverte sur les problématiques sociétales.

Le projet Rives de Saône s'inscrit parfaitement dans la volonté du Groupe APICIL de doter les Lyonnais d'un parcours de santé et d'art accessible à tous, le long des rives de la Saône qui abrite l'un de ses sites de gestion.

Un projet valorisant le patrimoine de Lyon comme le capital santé de ses habitants et qui permet une proximité immédiate avec des lieux de détente propice à l'épanouissement du corps et de l'esprit.

L'engagement du Groupe APICIL dans ce projet est l'assurance d'une prise en compte des notions d'accessibilité à tous les publics lyonnais y compris les plus fragiles.

Contact presse : Agence EMC
Christelle Cimetière / Marion Puel
Tel : 04 72 19 69 36 - ccimetiere@agence-emc.com

EDF, GRAND MECENE DU PROJET « ART PUBLIC SUR LES RIVES DE SAÔNE »

En Rhône-Alpes, avec plus de 17 000 collaborateurs dans la région au service de près de 3 millions de clients, le Groupe EDF est présent sur l'ensemble de ses métiers : la production d'énergie hydraulique (un parc de 130 barrages et 120 centrales hydroélectriques), le nucléaire (14 tranches sur quatre sites) et les énergies nouvelles, le tout représentant près de 20 % de la production nationale, l'ingénierie, le transport, la distribution et la vente d'énergies.

Rhône-Alpes est la première région productrice d'électricité en France.

Depuis plus de 60 ans, EDF assure ses missions au plus près des territoires, fort de ses valeurs de service public et en soutien au développement économique local. L'efficacité énergétique est au cœur des enjeux actuels d'EDF qui y consacre une part importante de sa recherche et développement et à travers ses actions sur le terrain auprès des collectivités et de l'ensemble de ses clients.

L'innovation est un axe fort d'EDF en Rhône-Alpes également au sein de son pôle d'ingénierie : avec plus de 3 000 collaborateurs dans cinq unités basées à Lyon et dans le sillon alpin, il constitue un pôle d'excellence d'envergure internationale, au service des performances et de la sûreté des installations de production. Avec ses enjeux et la diversité de ses 240 métiers, EDF est un employeur important, avec une politique très dynamique de recrutement. Plus de 6 000 personnes intégreront le groupe en 2013 dont 900 en région Rhône-Alpes.

Contact presse : EDF Délégation Régionale Rhône-Alpes
Agnès Chappelet
Directrice de la Communication
Tel : 04 69 65 58 20

Le Groupe Cardinal, acteur majeur des Rives de Saône



Le Groupe Cardinal, dixième promoteur national en immobilier de bureaux, est aujourd'hui le premier investisseur privé du quartier de Lyon-Confluence à la pointe Sud des Rives de Saône.

Avec plus de 80.000 mètres carrés construits, le groupe est l'auteur du bâtiment des Douanes, du siège du Progrès, de la Maison de la Radio, du Cube Orange, du futur siège mondial d'Euronews ainsi que d'un ensemble de 20.000 mètres carrés de logements, en collaboration avec l'architecte Jean Nouvel. Une nouvelle signature de renommée mondiale qui, après Jean-Michel Wilmotte, Jakob+MacFarlane et Rudy Ricciotti, contribuera au succès de la Confluence.

Le projet phare des Rives de Saône : Euronews

Imaginé par le cabinet d'architecture Jakob+MacFarlane, le futur siège mondial de la chaîne de télévision Euronews sera livré à la fin de l'année 2013. D'une superficie de plus de 11.000 mètres carrés répartis sur 6 niveaux, il accueillera les 500 collaborateurs de la chaîne.

Avec ses deux évidements et sa façade dotée d'une enveloppe perforée en aluminium vert, l'immeuble s'illustre par ses prouesses techniques et son aménagement intérieur conçu pour répondre aux besoins d'une chaîne de télévision émettant en direct et 24 heures sur 24.

Outre les projets édifiés à la Confluence, le Groupe Cardinal est également le partenaire privilégié de la chaîne d'hôtels MAMA SHELTER (concept d'hôtellerie de luxe low cost porté par la famille TRIGANO et designé par Philippe STARCK) avec laquelle il a réalisé les résidences de Marseille, Lyon et Bordeaux.

A l'instar des partenariats artistiques et culturels initiés depuis de nombreuses années avec la Biennale d'Art Contemporain ou les nuits de Fourvière, le partenariat Rives de Saône s'inscrit étroitement dans la politique de mécénat conduite par Jean-Christophe LAROSE et visant à favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre.

Les opérations développées en collaboration avec les Voies navigables de France et la Caisse des Dépôts, au cœur même du Port Rambaud, font aujourd'hui du Groupe Cardinal un acteur naturel du projet Rives de Saône, heureux de pouvoir ainsi contribuer au développement culturel lyonnais.

Contact presse : Mlle Lauren GAUTHIER

Tel. : 04.72.07.62.63 - l.gauthier@groupecardinal.com

www.groupecardinal.com

VICAT : UN ACTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE SES TERRITOIRES D'IMPLANTATION



Le Groupe Vicat entretient des relations étroites avec les riverains, les collectivités locales et les associations proches de ses lieux d'implantation. Cette collaboration s'illustre notamment à travers l'organisation d'événements ou la conduite de projets communs.

Vicat, contributeur du développement économique et social

Le groupe Vicat s'est engagé dans plusieurs dispositifs de développement économique sur ses territoires d'implantation :

- Depuis décembre 2012, Vicat a pris la présidence du comité d'agrément Alizé Savoie, un dispositif visant à accompagner le développement économique de TPE et PME savoyardes par des prêts à taux 0 et des apports en compétences des sociétés partenaires du projet (Saint-Gobain, Auchan, EDF, Vicat,...). Depuis 2006, ce dispositif a déjà permis d'accompagner 46 entreprises représentant 246 emplois.
- Par ailleurs, Vicat s'implique dans les dispositifs d'insertion par l'emploi, en coopération avec les services publics compétents, comme en témoigne sa participation à Nice au dispositif « **100 chances 100 emplois** ».

L'éducation, au cœur des priorités du groupe Vicat

L'éducation constitue également un axe privilégié d'engagement du Groupe en faveur des communautés présentes sur ses territoires d'implantation.

- Vicat soutient l'Université Catholique de Lyon, à la fois dans le développement de nouveaux enseignements et pour la construction de la nouvelle université actuellement en travaux.
- Le groupe Vicat est également impliqué dans de nombreuses activités culturelles, notamment à Montalieu (Isère) où le Groupe est lié par une convention de partenariat avec la Maison de la Pierre au Ciment qui, outre l'animation d'un musée municipal, organise des visites et des conférences sur les thèmes du patrimoine et de l'histoire des constructions en pierre et en béton de ciment.

La préservation et la valorisation des paysages naturels et urbains

Le groupe Vicat porte une attention toute particulière aux paysages, qu'ils soient naturels ou urbains ; ainsi, au delà de la phase de mise au point des produits, Vicat s'engage à contribuer à leur rénovation et à la préservation des sites. Plusieurs actions en témoignent :

- le Groupe soutient l'association « le Geste d'or » qui attribue chaque année des prix aux plus belles opérations de mise en valeur et de conservation du patrimoine bâti. Ces opérations, associant architectes et artisans, portent toutes des valeurs d'excellence et de qualité ;
- la réserve naturelle régionale des Etangs de Mépieu, située à quelques kilomètres de la cimenterie de Montalieu (Isère), illustre la volonté écologique de Vicat. Créé en 2001, ce site de 160 hectares regroupe un ensemble d'habitats secs et humides abritant plus de 10% des espèces floristiques rencontrées en France métropolitaine, ainsi que de nombreuses espèces animales. Propriété de la commune de Creys-Mépieu et du groupe Vicat, cette réserve, devenue réserve naturelle régionale, dépend depuis 2008 de la région Rhône-Alpes. L'association de protection de la nature Lo Parvi en assure la gestion. Cette réserve constitue une véritable réussite, tant sur le plan écologique en termes d'aménagement et respect de la biodiversité, que sur le plan humain comme en témoigne la solide collaboration entre collectivités, associations et industriels.

C'est dans la lignée de ces engagements que Vicat a souhaité participer à la mise en valeur des Rives de Saône, d'autant plus que le BCV (Béton Composite Vicat), produit phare du Groupe, a permis d'apporter des réponses en matière d'esthétique en particulier grâce à ses caractéristiques mécaniques exceptionnelles (notamment pour les porte-à-faux), recherchées par les designers pour mettre en œuvre des interventions artistiques.

À PROPOS DU GROUPE VICAT

Le groupe Vicat emploie **près de 7 700 personnes** et a réalisé un **chiffre d'affaires consolidé de 2,292 milliards d'euros** en 2012, provenant de ses activités de production de Ciment, de Béton & Granulats et Autres Produits & Services.

Le Groupe est **présent dans 11 pays** : France, Suisse, Italie, Etats-Unis, Turquie, Egypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan et Inde. Il réalise plus de 60% de son chiffre d'affaires à l'international.

Le groupe Vicat est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créé en 1853, le groupe Vicat exerce aujourd'hui **3 métiers principaux** que sont le **Ciment**, le **Béton Prêt à l'Emploi (BPE)** et les **Granulats**, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.

Contacts presse : CLOTILDE HUET / RAPHAELLE AMAUDRIC - Tél. +33 (0)1 58 86 86 26
clotilde.hu@tbwa-corporate.com / raphaelle.amaudric@tbwa-corporate.com

L'implication de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes en tant que grand mécène du Projet d'Art Public sur les Rives de Saône



Par ses actions de mécénat, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes participe au rayonnement culturel et à l'attractivité de sa région, et en conséquence au bien-être et à la fierté des Rhônalpins. La Caisse d'Épargne Rhône Alpes considère en effet que son engagement en faveur du développement économique et de la solidarité ne saurait être vraiment complet et utile à notre région, sans une attention toute particulière portée à la **qualité de vie** au sein de nos cités.

C'est pourquoi la Caisse d'Épargne Rhône Alpes s'engage aux côtés du Grand Lyon en tant que « grand mécène » du projet d'Art Public sur les Rives de Saône.

Un projet innovant

Parmi les valeurs qui guident l'action de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, l'innovation occupe une place prépondérante dans son projet d'entreprise et dans sa manière de concevoir son métier de banquier. Elle l'a souvent prouvé en lançant des sites innovants qui tiennent compte des nouveaux modes de communication et de consommation de ses clients : monbanquienligne.fr, payermoinsdimpot.fr, mesprojestimmobiliers.fr...

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes a été séduite par le Projet d'Art Public sur les Rives de Saône car il allie innovation et démocratisation de la culture. Des actions de communication, unissant de nouveaux modes de communication et une manière innovante et interactive de diffuser l'information, seront organisées pour mettre en valeur ce beau projet.

Responsabilité sociale et environnementale

Attentive à l'intérêt général depuis près de 200 ans, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes soutient de nombreuses actions solidaires sur son territoire, notamment grâce à sa **Fondation d'Entreprise Caisse d'Épargne Rhône Alpes**. Plus de 120 projets ont été financés en 2012, pour un montant total de près de 2,5 millions d'euros. Les dons ainsi octroyés à des associations de « terrain » concernent la lutte contre l'exclusion (axe social) et la création d'emplois (axe entrepreneurial).

En complément des aides apportées à sa Fondation, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes soutient également de nombreuses **manifestations culturelles et sportives** sur son territoire.

Elle apporte son soutien, en tant que **mécène**, à de nombreux hauts-lieux culturels : Musée des Beaux-arts de Lyon, Biennale de Lyon, Nuits de Fourvière, Maison de la Danse, Fête des lumières, Journées de l'économie, Festival d'Ambronay, Festival Baroque de Tarentaise, Fondation Facim, Musée de Grenoble, Maison de la culture MC2 de Grenoble, et bien sûr Projet d'Art Public sur les Rives de Saône...

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes poursuit également le développement de **partenariats sportifs**. Son ancrage local lui permet d'être présente sur l'ensemble de son territoire, aux côtés des clubs qui **animent et fédèrent** autour de leur sport. Citons à titre d'exemples : l'OL, Evian Thonon Gaillard, l'Oyonnax Rugby, la JL Bourg basket, le FC Bourg Péronnas, le Lou Rugby, le FC Grenoble Rugby, le Chamonix hockey club, les ours de Villard de Lans, le Chambéry Savoie Handball, la Fédération Française de Ski...

Carte d'identité de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes :

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes est une banque coopérative de plein exercice présente sur 5 départements et sur tous les marchés : particuliers, entreprises, professionnels, associations, collectivités et institutionnels locaux, habitat social, promotion immobilière....

2 000 000 clients, 637 000 sociétaires, 3 000 collaborateurs, 300 agences, 6 centres d'affaires...

Contacts presse : Philippe Navalon Tél. 04 72 60 20 63 – 06 21 04 10 35

E-mail : philippe.navalon@cera.caisse-epargne.fr

www.caisse-epargne.fr

www.societaires.caisse-epargne.fr/rhone-alpes

►► Le club des partenaires



Rhône Saône Développement

Le Port Rambaud, ancienne zone portuaire de huit hectares, géré par Voies Navigables de France, est situé en rive gauche de la Saône, au nord immédiat de sa confluence avec le Rhône et au sein du projet Lyon Confluence. Ce port a perdu sa fonction de transport de marchandises au bénéfice du port Édouard Herriot.

La qualité du site a conduit VNF à s'engager dans la réalisation d'un projet urbain, en partenariat avec le Grand LYON (SPL Lyon Confluence) et la Caisse des Dépôts et Consignations.

VNF et la CDC ont ainsi créé une filiale commune : Rhône Saône Développement pour piloter la reconversion de cet ancien port.

L'orientation retenue a été de développer une architecture de caractère, créative pour chacun des bâtiments, en adéquation avec la nature des activités accueillies sur le Port Rambaud. Le nouveau Port Rambaud "les Docks" accueille des activités de loisirs, liées à la culture, à la communication, aux médias, à la création, aux services, aux commerces, à la restauration et des activités tertiaires associées à ces thématiques. Il s'inscrit dans le parc de Saône réalisé par l'aménageur dans le cadre du projet Lyon Confluence.

Avec leur filiale commune RSD, VNF et la CDC ont expérimenté sur le site du port Rambaud, à Lyon, un nouveau processus de valorisation consistant à valoriser le foncier dans le cadre d'une opération d'aménagement avec le montage d'opérations immobilières.



Groupe Serge Ferrari

Serge Ferrari, groupe industriel français situé à La Tour du Pin, est partenaire du Pavillon Rives de Saône conçu à partir de ses matériaux composites souples légers, durables et 100 %

recyclables (procédé breveté Texyloop®) :

- le cœur du bâtiment - à la jonction des trois branches - est habillé en Précontraint® 402, matériau translucide mis en œuvre par laçage sur tube métallique fixé à l'ossature primaire en bois,
- la sous couverture réalisée en Stamisol® Pack 500 assure l'étanchéité du bâtiment entre la toiture et les parois garantissant l'imperméabilité,
- le matériau Stamisol® Color situé sur les ailes du projet est présent derrière un bardage métal ajouré pour assurer la parfaite respiration de cette maison éco-conçue.

Plus d'infos: www.sergeferrari.com

TARVEL Biomasse

TARVEL Biomasse aujourd'hui, est une réponse locale clé en main pour satisfaire les exigences du Grenelle de l'environnement. Nos compétences s'expriment sur toutes les facettes des métiers du recyclage, par le Compostage, par la fabrication de supports de culture et par la valorisation du Bois en énergie.



Sur le territoire du Grand Lyon, TARVEL Biomasse se mobilise chaque jour pour garantir la qualité du procédé de compostage de vos déchets organiques (déchets verts, fermentescibles alimentaires).

Un traitement professionnel... Vers une valorisation de qualité ! Le compostage permet de traiter, et de valoriser, les déchets biodégradables en produisant un compost (Conforme au référentiel Rhône-Alpes Qualité Compost) de haute valeur agronomique, qui trouve par la suite des applications dans de nombreux secteurs d'activités : agriculture, espaces verts, infrastructures,...Quant au bois, il sera transformé en combustible renouvelable, et utilisé comme source de chaleur pour le chauffage domestique et urbain de Lyon...

Le Développement Durable et la Qualité sont un moteur : Notre compétitivité repose par ailleurs sur notre capacité à allier à la fois un savoir-faire « métier » de plus de 20 ans, et une véritable pro-activité pour développer des pratiques environnementalement innovantes. Notre triple certification ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) et OHSAS 18001 (Hygiène et Sécurité), témoigne de notre niveau d'exigence.

Très impliquée dans la ville locale, TARVEL Biomasse est fière de faire partie du Club des partenaires du projet « Art Public sur les Rives de Saône ».

Entre la nature et la culture, il n'y a qu'un pas... TARVEL Biomasse aime offrir aux artistes, la curiosité et l'imaginaire, la possibilité de transformer les matières premières naturelles recyclables en Œuvres d'Art. Cette fois-ci, 8 souches seront moulées dans le sable, leurs empreintes fondues en aluminium, ces troncs d'arbres, en tous points semblables à la nature, joncheront les bords des rivières de la promenade de Fontaines-sur-Saône.

Contact presse : Emmanuel GAUDARD
Tel. 04 78 80 24 00 - Port. 06 18 83 04 18
e.gaudard@tarvel.fr
www.tarvel.fr

PARTIE 4 : LYON, LA SAONE ET L'ART

► La Saône

La Saône est une rivière de l'Est de la France qui prend sa source à Vioménil, dans les Vosges, à 405 m d'altitude. Elle parcourt 482 km avant de se jeter dans le Rhône à la Mulatière (Lyon). Elle draine un bassin versant de 30 000 km², réparti sur 5 régions (Lorraine, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Bourgogne et Rhône-Alpes) et 10 départements (Vosges, Haute-Marne, Territoire de Belfort, Haute-Saône, Doubs, Jura, Côte d'Or, Saône et Loire, Ain et Rhône).

C'est un bassin qui compte 2,6 millions d'habitants dont plus d'un tiers habite dans les communes riveraines de la Saône. Les principales agglomérations sont Dijon, Besançon, Montbéliard, et Lyon sur l'aval du bassin, qui représente un fort pôle d'attraction. Le bassin est peu urbanisé et les foyers industriels sont localisés à proximité des principales agglomérations. L'élevage domine sur le haut bassin, tandis qu'en rive gauche et sur la basse vallée, on trouve principalement de la céréaliculture et du maraîchage. La rive droite est essentiellement viticole.

Dans son parcours en amont de Lyon, la Saône dessine de larges méandres (Collonges, Couzon, Rochetaillée ...), la largeur du lit peut atteindre 300 m au droit de l'île Roy. Elle s'encaisse ensuite, entre Fourvière à l'Ouest et Croix-Rousse à l'Est, dans un défilé aux parois verticales dans la ville elle-même (Pierre Scize). La largeur du lit est alors de 90 m.

Le territoire du bassin versant est divisé en plusieurs entités géographiques, résultats de caractéristiques bien spécifiques :

- La Saône amont : C'est la tête du bassin. Ce territoire est peu urbanisé et s'étend du sud des Vosges à la Haute-Saône sur 10'000 km².
 - Le Haut-Doubs et la Haute-Loue : c'est un ensemble de plateaux calcaires, étagés et fortement karstifiés, ce qui modifie profondément les écoulements d'eau, avec de nombreuses pertes et d'importantes résurgences. L'agriculture est essentiellement tournée vers la production laitière et fourragère mais la forêt occupe également une place importante.
 - Le Doubs aval : c'est un territoire structuré par le Doubs, le long duquel se sont implantés les axes de communications (routes, autoroute, voie ferrée, canal Rhin-Rhône), les principales agglomérations de Franche-Comté (Besançon, Montbéliard) et une importante activité industrielle.
 - Le territoire rive gauche de la Saône entre Doubs et Rhône : territoire au relief peu marqué, il se compose de 2 grandes entités : la Bresse, pays de bocage et la Dombes, « berceau des eaux dormantes » avec ses nombreux étangs. Ces caractéristiques en font un site privilégié pour une faune et une flore riches et particulières, mais très sensibles aux pollutions.
 - Le territoire des bassins viticoles de Bourgogne et du Beaujolais : situé en rive droite de la Saône, c'est un territoire au climat varié où domine la viticulture. Depuis quelques décennies les méthodes culturales s'y sont intensifiées, tout comme l'urbanisation et le développement des transports.

La Saône traverse des zones climatiques aux tendances différentes. L'influence continentale domine sur l'amont mais l'influence méridionale remonte jusqu'à Auxonne (Côte d'Or).

Avec un dénivelé de 245 m seulement, c'est une rivière de plaine très lente, mais au débit parfois très important. En effet, elle draine un vaste bassin versant, au réseau hydrographique dense (9 000 km). On compte 170 rivières qui se rejoignent en 53 affluents dont le principal est le Doubs.

Malgré une allure faussement calme, la Saône peut connaître des crues très importantes. Au cours du siècle dernier, le champ d'inondation a été submergé 108 fois. Parmi les crues les plus importantes, on citera la crue historique de 1840 (4300 m³/s), les 3 crues de 1981 à 1983 (1500 m³/s), la crue de mars 2001 et la toute récente sur les derniers mois. Les crues de la Saône ont leur occurrence de novembre à mars et sont dues principalement aux précipitations et à la fonte des neiges. On compte donc au moins une crue par an.

Le champ d'inondation de la Saône est particulièrement large et peut atteindre 8 km. Les surfaces inondables représentent 72 000 ha : sur les 234 communes bordant le val de Saône, 135 sont inondables en période de grosses crues (35 sont inondées à plus de 50% pour une crue de type 1840). Cette importance du lit majeur et de la zone inondable font du val de Saône une des dernières grandes zones humides de France.

►► Grand Lyon, territoire d'art contemporain

En Septembre est inaugurée la première partie du parcours artistique des Rives de Saône, l'un des projets d'art public les plus ambitieux d'Europe. 12 artistes de diverses nationalités signent 21 œuvres d'art d'une égale exigence quels que soient les paysages du Grand Lyon dont elles découlent. Elles sont intégrées aux aménagements urbains et non plaquées après coup. Contribuant à donner une cohésion, un sens et une sensibilité commune à la diversité des 5 arrondissements de Lyon et des 14 communes traversées, ces œuvres permettront de modifier la perception de ces territoires, d'influer sur leurs usages en invitant à la contemplation, au repos, à la promenade ou au jeu.

Comme la prestigieuse biennale d'art contemporain de Lyon, dont la 12^e édition explorera, dès septembre, les diverses formes de l'art narratif contemporain international, Rives de Saône, par son ampleur, contribue à élever Lyon au rang des grandes métropoles d'art. Mais au-delà de l'image, existe dans le Grand Lyon un véritable maillage d'institutions et de structures artistiques. Deux musées d'art contemporain (dont l'IAC, Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne qui intègre le FRAC, Fond régional d'art contemporain), une Ecole des beaux-arts réputée, de nombreux centres d'art et galeries associatives ou privées, un réseau de collectionneurs et un tissu d'artistes explorent des voies originales, volontiers transdisciplinaires, à l'écart du centralisme parisien.

Dans ce vivier de trajectoires singulières apparaît une dynamique originale que contribue, précisément, à mettre en lumière Rives de Saône. Dans le Grand Lyon, les arts plastiques, conjugués aux autres disciplines de la création contemporaine, s'ingénient à révéler, qualifier, relier les territoires. A Lyon, les artistes sont associés à la construction de la ville, ses nouveaux quartiers, ses parcs de stationnement (LPA), ses lignes de tram et de métro (Aubanel station Valmy), ses places publiques, etc. En investissant des friches industrielles dans les nouveaux quartiers de la Confluence ou du Carré de Soie (Nuits sonores, Biennales), des événements culturels fonctionnent comme détonateurs de projets urbains. Aujourd'hui, un projet d'art public signe la reconquête des Rives de Saône.

Il y a 15 ans, l'UNESCO inscrivait le site historique de Lyon au patrimoine mondial pour sa « remarquable continuité urbaine au fil des siècles » : depuis l'antique Fourvière, la ville n'a cessé de se déployer et de s'inventer vers l'Est, tout en préservant ses centres successifs. C'est la poursuite de ce mouvement de régénérescence urbaine que révèlent et accompagnent, dans le Grand Lyon, les arts plastiques et la création contemporaine.

► La 12e Biennale de Lyon

Du 12 septembre 2013 au 05 janvier 2014
Directeur artistique : Thierry Raspail
Commissaire invité : Gunnar B. Kvaran
biennaledelyon.com

La Biennale de Lyon Par Thierry Raspail, Directeur artistique

Depuis la création de la Biennale en 1991, je propose aux commissaires que j'invite de réfléchir à un *mot-clé*. Celui-ci vaut pour trois éditions successives. Puisé dans l'actualité immédiate, à l'usage fréquent et aux amplitudes sémantiques incertaines, ce mot appelle une interprétation artistique autant que sociétale. Il y eut d'abord *Histoire* en 1991, puis *Global* en 1997, *Temporalité* en 2003 et enfin, de 2009 à 2013 : *Transmission*.

Au mot *Transmission* que je soumetts à Gunnar B. Kvaran, celui-ci me répond de façon littérale par *Récit*. Le terme n'est pas plus un sujet qu'un titre. Il est simplement le point de départ d'un dialogue à partir duquel nous construisons trois plateformes : d'abord, une *Exposition internationale*. Ensuite, *Veduta*, laboratoire de création et d'expérimentation. Et troisièmement, *Résonance*, vaste polyphonie créative dans la ville et ses environs.

Entre-temps... Brusquement, Et ensuite Par Gunnar B. Kvaran, Commissaire invité 2013-2014



Les romanciers ou les scénaristes espèrent toujours avoir une histoire intéressante à raconter. Une bonne histoire, c'est aujourd'hui aussi ce que recherchent à tout prix autant les hommes politiques que les marques commerciales pour influencer les comportements des électeurs ou des consommateurs. Les récits du monde ne sont plus simplement innombrables, comme l'écrivait Roland Barthes ; ils sont aujourd'hui omniprésents, installés au cœur même de la vie quotidienne.

La Biennale de Lyon 2013 rassemble et présente des artistes du monde entier qui travaillent dans le champ narratif et expérimentent, à travers leurs œuvres, les modalités et les mécanismes du récit.

L'exposition met ainsi au premier plan l'inventivité dont font preuve les artistes contemporains pour raconter autrement des histoires neuves, en défaisant les codes narratifs mainstream, les mises-en-intrigue prêtes à l'emploi.

L'exposition mêle ainsi sculptures, peintures, images fixes et animées, arrangements de textes, de sons, et d'objets dans l'espace, performances, etc.

Elle souligne la manière – les manières, plutôt – dont les jeunes artistes aujourd'hui, selon qu'ils travaillent en Europe, en Asie, en Amérique latine, en Afrique ou en Amérique du Nord, imaginent les narrations de demain : des narrations qui négligent les suspenses et les excitations de la fiction globalisée (hollywoodienne, télévisuelle, ou celle des best-sellers de la littérature mondiale) ; des narrations inédites qui défamiliarisent le monde, lui restituent son étrangeté et sa complexité radicales si souvent aplanies et étouffées par les mises-en-récit conventionnelles ; des narrations

artistiques qui nous donnent à voir et à comprendre le monde comme toujours neuf et plus intelligible.

3 week-ends/3 thématiques :

- WEEK-END PERFORMANCE : Samedi 19 et dimanche 20 octobre 2013 :
La Biennale de Lyon consacre un week-end entier à la performance afin de lui donner son propre cadre temporel, qui n'est pas seulement celui de l'exposition.
- WEEK-END VIDÉOS : Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2013 : week-end entièrement dévolu à la projection de films et vidéo mono-bandes pour voir, débattre, discuter et rencontrer les artistes dans les meilleures conditions possibles.
- WEEK-END ROBOTIQUE : Décembre 2013
AWAbot, société créée en 2011 par Bruno Bonnell (fondateur d'Infogrames-Atari, Infonie, Robopolis.), et la Biennale de Lyon organisent un forum dédié à la narration interactive, à l'intelligence mécanique, artificielle et artistique, où débattront des artistes, des chercheurs et des robots.

Les artistes (au 10 juin 2013 sous réserve de modifications)

Jonathas de Andrade	Rana Hamadeh	Aude Pariset
Ed Atkins	Louise Hervé & Chloé	Laure Prouvost
Trisha Baga	Maillet	Lili Reynaud Dewar
Matthew Barney	Fabrice Hyber	James Richards
Neïl Beloufa	Glenn Kaino	Tabor Robak
Gerry Bibby	John Kelsey	Alain Robbe-Grillet
Juliette Bonneviot	Jeff Koons	Matthew Ronay
Dineo Seshee Bopape	Donna Kukama	Tom Sachs
The Bruce High Quality Foundation	Margaret Lee & Michele Abeles	Georgia Sagri
Antoine Catala	Patricia Lennox-Boyd	Hiraki Sawa
Xavier Cha	Laida Lertxundi	Mary Sibande
Paul Chan	Alice Lescanne & Sonia Derzypolski	Alexandre Singh
Ian Cheng	Ann Lislegaard	Sumakshi Singh
Dan Colen	Nate Lowman	Gustavo Speridião
Petra Cortright	MadeIn Company	Tavares Strachan
Jason Dodge	Václav Magid	Nobuaki Takekawa
Aleksandra Domanovi	Helen Marten	Ryan Trecartin & Lizzie Fitch
David Douard	Thiago Martins De Melo	Peter Wächtler
Mette Edvardsen	Bjarne Melgaard	Hannah Weinberger
Erró	Takao Minami	Ming Wong
Roe Ethridge	Meloko Mokgosi	Helga Wretman
Edward Fornieles	Paulo Nazareth	Yang Fudong
Gabriela Friðriksdóttir	Paulo Nimer Pjota	Yang Zhengzhong
Robert Gober	Yoko Ono	Anicka Yi
Karl Haendel		Zhang Ding

► 8^e Art : Quand la création investit le 8^e arrondissement de Lyon

Un projet d'art contemporain novateur

Imaginé et initié par GRANDLYON HABITAT, 8^e Art porte sur la mise en valeur artistique et culturelle du patrimoine de GRANDLYON HABITAT, le long du boulevard des Etats-Unis.

Le projet prévoit l'installation d'œuvres d'art contemporain, réalisées par des artistes européens, n'ayant encore jamais répondu à une commande publique, aux pieds des immeubles du 1^{er} bailleur social sur le Grand Lyon.



L'objectif est ambitieux : faire du boulevard des États-Unis un site unique en Europe. Dans la continuité de ce qui avait été entrepris avec la création du Musée urbain Tony Garnier, cette initiative dynamise la vie du quartier, par les multiples actions de médiation mises en place et l'installation d'ateliers d'artistes.

« Notre mission est de créer les conditions du « Mieux vivre ensemble » dans nos résidences. Réunir le beau et l'utile est un moyen d'y parvenir, grâce à la plus-value esthétique et artistique, au supplément d'âme et d'identité qu'apporte l'art. »

Yvon DESCHAMPS, Président de GRANDLYON HABITAT, à l'initiative du projet.

L'art contemporain au service du lien social

Par son originalité et sa dimension sociale, 8^e Art suscite l'adhésion et l'implication de nombreux intervenants. Il fédère ainsi des lieux (Musée urbain Tony Garnier, Maison de la Danse, ...), des institutions (Mairie du 8^e arrondissement,...), des associations (Nouveau théâtre du 8^e, Compagnie Et si c'était vrai ?,...) qui sont autant de relais et de partenaires contribuant à inscrire le projet dans le quartier.

La spécificité de 8^e Art réside dans la volonté de créer un dialogue permanent entre l'art et les habitants. Pivot du dispositif, la médiation est placée au cœur du projet. Elle doit permettre de **faire de ce quartier un lieu d'échanges et de rencontres** autour de l'art contemporain et d'inscrire durablement le projet dans le territoire.

Depuis le lancement du projet en 2010, de nombreuses actions de médiation ont été menées avec les habitants du quartier : ateliers de réflexion et de sensibilisation à l'art, théâtre, expositions...

Deux grandes étapes

L'installation des œuvres se déroule en deux temps :

- **En 2010, quatre artistes ont été sélectionnés :** Karina BISCH, Armando ANDRADE TUDELA, Bojan SARCEVIC et Simon STARLING. Les œuvres de Karina BISCH et Armando ANDRADE TUDELA vont être inaugurées très prochainement. Les deux autres projets sont en cours d'études.

- **En avril 2013, quatre nouveaux projets ont été désignés,** ceux de Martin BOYCE, Vincent LAMOUREUX, Katerina SEDA et Tatiana TROUVÉ. L'installation de cette seconde série d'œuvres devrait se déployer sur 2013 et 2014.

Au total, 8 œuvres d'art contemporain devraient être installées d'ici l'été 2014.

4 600 logements, soit 11 000 habitants, sont concernés par cette opération d'envergure.

Plus d'infos : www.8e-art.com

Partenaires 8^e Art :

- le Ministère de la Culture et de la Communication (la Direction Régionale des Affaires culturelles Rhône-Alpes), le Conseil régional Rhône-Alpes, la Communauté urbaine du Grand Lyon, la Ville de Lyon, Amallia, la Caisse des dépôts, le Sytral, la Fondation « L'art en milieu urbain », abritée par la Fondation Léa et Napoléon Bullukian.

ANNEXE

▶▶ Crédits photos

Page 22 : Jacques Léone / Grand Lyon

Page 23 : Jacques Léone / Grand Lyon

Page 24 : *Le Balcon* : Jacques Léone / Grand Lyon

Page 25 : *La Double Rampe* et *Les Planches*: © Raphaël Lefeuvre

Page 28 : Jacques Léone / Grand Lyon

Pages 31,32 : Bas-port Gillet : Ilex

Page 31 : Jacques Léone / Grand Lyon

Page 32 : Jacques Léone / Grand Lyon

Pages 33, 34 : Grand Lyon

Page 34 : Bas-Port Gillet : Ilex

Page 37 : Au fil de l'eau © Base

Pages 37, 40 : Jacques Léone / Grand Lyon

Page 41 : Jacques Léone / Grand Lyon

Page 41 : *Les Girouettes à crues* : © Base

Page 44 : Jacques Léone / Grand Lyon

Page 45 : vue aérienne de l'Île Barbe : Grand Lyon

Page 46 : *Le Belvédère* : © Jean-Michel Othoniel et Jacques Léone / Grand Lyon

Pages 49, 51,52 : Fontaines-sur-Saône © Fabien Astruc

Page 52 : Jacques Léone / Grand Lyon

Pages 55, 56, 57, 58 : Promenade des Guinguettes de Rochetaillée (Beautiful Steps) : © ITEM

Page 57 : Jacques Léone / Grand Lyon

Page 59 : *Génialithe* et *Trompe le Monde* : © Bureau des mésarchitectures

Page 60 : *La Cabane* : © ITEM

Pages 62,63 : La Confluence : © ADR Architectes - Georges Descombes - Lyon Confluence

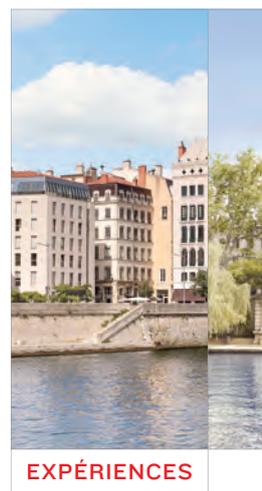
Pages 64,65 : *Le Pavillon Rives de Saône* : © David Bourreau

Page 71 : Alberto Garcia Alix

Pages 13 et de 72 à 77 : © Henridraws

Pour en savoir plus :

www.lesrivesdesaone.com



CONTACTS :

Elodie Ferru

Attachée de presse du Grand Lyon

04 26 99 39 51

eferru@grandlyon.org

Louise Volet

Agence Claudine Colin

01 42 72 60 01

louise@claudinecolin.com

Avec le soutien de :

LE CLUB
PARTENAIRES



Rhône-Alpes